

Université de Montréal

Appréciation paysagère des corridors autoroutiers : contribution des emprises
soumises à la gestion écologique

par
José Froment

Faculté de l'aménagement

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître ès sciences appliquées (M. Sc. A.)
en aménagement
(option aménagement)

janvier 2003



NA

9000

U54

2003

V.012

Direction des bibliothèques

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

**Université de Montréal
Faculté des études supérieures**

Ce mémoire intitulé :

**Appréciation paysagère des corridors autoroutiers : contribution des emprises
soumises à la gestion écologique**

présenté par :

José Froment

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

.....
président-rapporteur

.....
directeur de recherche

.....
membre du jury

Résumé

Sur les corridors autoroutiers, le passage à une gestion écologique, en réduisant considérablement la fréquence de fauche sur les emprises, change radicalement leur aspect. Elles prennent la forme de combinaisons végétales de hauteurs, de textures et de coloris très variables. Or, si l'incidence de la gestion écologique sur la biodiversité est largement documentée, celle du changement d'aspect des emprises sur l'appréciation esthétique du corridor autoroutier est peu connue.

Pour vérifier si les végétaux des emprises participent d'une manière significative à l'appréciation du paysage autoroutier, une étude de cas a été effectuée sur un corridor autoroutier (A15 nord) juxtaposant deux modes de gestion des emprises, intensive et écologique. La caractérisation globale du paysage autoroutier a été mise en relation avec les résultats d'inventaires photographiques réalisés par 38 utilisateurs réguliers du corridor à l'aide d'appareils photo jetables.

Les résultats démontrent que le paysage autoroutier est très apprécié. Le milieu naturel joue un rôle prépondérant dans l'appréciation globale du parcours grâce aux qualités esthétiques des végétaux et à leur proximité par rapport à la route. Les résultats démontrent également que l'amélioration du paysage grâce au design avec les végétaux des emprises devra être précédée d'une bonne connaissance des caractéristiques des parcours et de la perception qu'en ont les utilisateurs. La gestion écologique permettra ainsi d'améliorer la qualité globale du paysage autoroutier tout en faisant une plus grande place aux spécificités régionales et locales, tant sur le plan des paysages que des végétaux.

Mots-clés :

Corridor autoroutier, paysage, gestion écologique, design, esthétique environnementale, végétaux indigènes.

Abstract

On the motorway corridors, the way to an ecological management, while reducing the frequency of cuts on the rights-of-ways, radically changes their aspect. They are shaped in plant combinations of varying heights, textures and shades. If the incidence of ecological management on biodiversity is widely well-documented, that of the changing aspect of rights-of-ways on aesthetic assessment of the motorway corridor is not as well known.

In order to verify if the plants of the right-of-ways take part in a significant way in the assessment of the motorway landscape, a case study has been carried out on a highway corridor (A15-North) juxtaposing two management methods, intensive and ecological. The global characterization of the motorway landscape was put into relation with the results of photographic inventories carried out by 38 regular users of that corridor with disposable cameras.

The results show that the motorway landscape is much appreciated. The natural environment plays a dominating role in the global assessment of the motorway corridor, both because of the aesthetic qualities of the plants and their closeness to the road. The results also show that the improvement of landscape thanks to the design of the plants on the rights-of-ways will need to be accompanied by a good knowledge of the features of the journeys and of the perception the users have. The ecological management will then allow to improve the global quality of the motorway landscape while leaving room to regional and local specifics, both in terms of landscape and plants.

Key words:

Motorway corridor, landscape, ecological management, environmental aesthetic, indigenous plants.

Table des matières

1. Introduction	1
2. Les dépendances vertes du Québec	5
3. L'appréciation des paysages vus à partir de l'autoroute : état de la question	9
a. L'appréciation esthétique de l'environnement.....	9
b. Caractéristiques et contraintes d'un parcours autoroutier.....	11
4. Méthodologie	14
a. Stratégie méthodologique.....	14
b. Le territoire à l'étude.....	15
c. Inventaire des floraisons.....	23
d. L'enquête de perception auprès d'utilisateurs du corridor autoroutier.....	24
- Participants.....	24
- Inventaire photographique.....	25
- Questionnaire complémentaire.....	30
5. Résultats	31
a. Types et localisation des images retenues.....	31
a. Les emprises: nombre et localisation des images retenues.....	35
b. Résultats du questionnaire sur la gestion écologique.....	40
6. Discussion	41
7. Conclusion	52
8. Bibliographie	54
9. Annexes	i
9-1 Inventaire des formations végétales.....	ii
9-2 Inventaire des types d'images photographiées et répartition dans le parcours	iii
9-3 Proportion détaillée des types d'images pour tous les participants : tableau-synthèse.....	iv
9-4 Inventaire des prises de vues selon leur localisation, pour les deux parcours.....	v
9-5 Cartes de récurrence des images, sections de plaine.....	vi
9-6 Cartes de récurrence des images, sections de collines.....	vii
9-7 Cartes de récurrence des images, sections de montagnes.....	viii
9-8 Images d'emprises et images dont l'emprise est la composition prédominante : tableau-synthèse.....	ix

Liste des tableaux

Tableaux Ia et Ib. Description des entités paysagères, parcours 1 et 2.....	20, 22
Tableau II. Végétaux constituant les combinaisons végétales rencontrées sur les parcours.....	24
Tableau III.Exemple de fiche d'inventaire des prises de vues	26
Tableau IV. Classification des types d'images.....	27
Tableau V. Répartition (%) de l'ensemble des images prises par les répondants au sein des différents types retenus.....	31
Tableaux VI a et b. Proportion (%) des répondants ayant retenu chaque type d'images, parcours 1 et 2.....	32
Tableaux VIIa et b. Répartition des images prises par les répondants, par types et par entités paysagères, parcours 1 et 2.....	34
Tableaux VIIIa et b. Tableau-synthèse de la répartition des images dans les entités paysagères, parcours 1 et 2.....	34, 35
Tableau IX : Proportion d'images dont l'emprise justifie la prise de l'image.....	35
Tableau X : Répartition des images d'emprises dans les deux parcours.....	36

Liste des figures

Figures 1a et b. Vues en coupe des emprises soumises aux deux modes de gestion.....	5
Figures 2 a et b. Deux situations rencontrées sur les emprises.....	7
Figures 3a et b. Deux modes de répartition des plantes herbacées en fleurs sur les emprises.....	8
Figure 4. Le territoire à l'étude	16
Figure 5. Profil topographique du corridor de l'autoroute 15 nord.....	18
Figures 6a et b. Cartes des entités paysagères, parcours 1 et 2	19, 21
Figures 7a et b. Cartes de localisation des prises de vues, parcours 1 et 2	33
Figures 8a, b et c. Trois exemples de qualification des emprises.....	36
Figures 9 a et b. Inventaire des floraisons et localisation des images d'emprises, parcours 1 et 2.....	38, 39
Figure 10. Panneau signalant le passage au mode de gestion écologique des emprises sur l'autoroute 15 nord à Saint-Jérôme.....	40
Figure 11. Vue sur la vallée du Chantecler. Photo 26-05, participant 26.....	46

Liste des abréviations

Et al. : Et collaborateurs.

Ibid : Du même endroit.

Remerciements

J'aimerais adresser tous mes remerciements à Claude, Maryse et Laurent pour leurs encouragements et leur aide précieuse durant toutes les étapes du travail de recherche.

Je remercie aussi mes camarades d'études, et tout particulièrement Kevin Marks, pour ses conseils amicaux, ainsi qu'Ulysse Girard, pour son remarquable travail de cartographie. Je remercie aussi mes camarades de travail, Sylvain Paquette, Caroline Gagnon, Christiane Montpetit et Isabelle Gaudin, pour leur professionnalisme et surtout pour leur grande générosité.

Tous mes remerciements vont aussi à Yolande Sullivan, Suzanne Sercia et Guy D'Astous, pour leur soutien amical et désintéressé.

Enfin, j'adresse tous mes remerciements à mon directeur de maîtrise, Gérald Domon. Sans son soutien constant, cette magnifique aventure n'aurait pas été possible.

1. Introduction

Les corridors formés par les emprises de transport tels que les lignes hydroélectriques ou les autoroutes sont considérés avec un intérêt croissant dans les pays industrialisés. Aussi, ces lieux autrefois négligés sont-ils désormais considérés à juste titre comme pouvant apporter une contribution significative à un patrimoine global (Seventh International Symposium on Environmental Concerns in Right-of-Way Management, 2002). D'ailleurs, les études récentes démontrent qu'il suffit de remplir certaines conditions pour que les emprises autoroutières deviennent des milieux refuges pour la faune et la flore indigènes, parfois même pour des espèces rares ou en voie de disparition dans leur milieu naturel (Meunier *et al.*, 1998; Viles et Rosier, 2001). Ces conditions sont favorisées par le passage d'une gestion intensive caractérisée par la fauche fréquente des emprises et le recours aux produits chimiques de réduction des nuisances à une gestion extensive caractérisée, quant à elle, par une diminution marquée de la fréquence des fauches et des produits chimiques tels que pesticides et insecticides (Coumoul et Chavaren, 1992). Les emprises autoroutières prennent ainsi un aspect radicalement différent, passant d'une pelouse uniforme à des combinaisons végétales de hauteurs, de textures et de coloris très variables.

Si les gains présentés sur le plan écologique lors du passage d'un mode de gestion à l'autre sont largement documentés (Meunier *et al.*, 1998; Viles et Rosier, 2001), il n'en est pas de même des gains encourus au plan des paysages. L'impact de la nouvelle gestion sur la perception des emprises, autrefois étroitement associées à la route et étrangères à leur contexte, n'est pas bien connu. Peu d'études évaluent les qualités paysagères des corridors soumis à cette gestion et la perception dont elles font l'objet de la part des utilisateurs.

Au Québec, le ministère des Transports a entrepris ces dernières années un programme expérimental de gestion écologique des emprises autoroutières (Bédard et Trottier, 1999). L'objectif visé est d'étendre rapidement ce mode de gestion à l'ensemble du réseau autoroutier québécois, constitué de plus de 5 000 kilomètres de corridors, étant entendu que «le but visé par le projet n'est pas d'appliquer à l'ensemble des corridors autoroutiers une nouvelle méthode de

gestion qui aurait comme résultat d'uniformiser le paysage. Au contraire il s'agit de modifier le type de gestion en fonction des qualités intrinsèques du milieu traversé et de favoriser une relation harmonieuse de l'autoroute avec son milieu» (Bédard et Trottier, 1999, p. 66). En d'autres termes, il s'agit ici de jeter les bases d'une gestion réellement intégrée et de l'effectuer en constante relation avec le milieu environnant.

Cet objectif laisse entrevoir la possibilité d'utiliser les végétaux des emprises pour améliorer les qualités esthétiques des corridors autoroutiers du Québec. D'ailleurs, les premières impressions recueillies auprès des usagers des tronçons expérimentaux permettent de croire qu'au-delà des considérations écologiques le retour de la végétation spontanée amène une reconnaissance de la part du public des nouvelles qualités esthétiques des emprises (Domon *et al.*, 2001). Or, et il importe de le préciser, les interventions sur les tronçons autoroutiers, qu'ils soient assujettis à la gestion intensive ou écologique, sont strictement limitées au domaine public, soit la route et les emprises, et elles sont établies uniformément sur l'ensemble du réseau. A l'heure actuelle, dans les secteurs soumis à la gestion écologique, elles consistent essentiellement en une réduction importante de la fréquence des fauches. Dans ces conditions, de quelle façon les objectifs précités quant à l'amélioration des paysages traversés par les corridors autoroutiers peuvent-ils être réellement rencontrés?

Pour évaluer dans quelles conditions les principes de gestion seraient en mesure de répondre aux objectifs en matière d'amélioration des paysages, une connaissance préalable de l'appréciation par les utilisateurs, des paysages vus de la route d'une part, et de la place occupée par les emprises dans cette appréciation d'autre part, s'avère indispensable. Or les connaissances sont limitées en ce domaine, tant au sujet de l'appréciation esthétique des corridors autoroutiers que de celui des végétaux qui s'y trouvent. S'il est reconnu que l'importance des corridors de déplacements dans notre expérience de notre environnement est sous-estimée (Shannon *et al.*, 1995, Hough, 1990), la perception qu'a l'utilisateur du paysage qu'il parcourt à haute vitesse est quant à elle peu documentée tout comme l'impact de l'échelle autoroutière sur l'expérience du parcours (Houlet, 1993). Il faut ajouter que les recherches sur la succession végétale dans les conditions particulières

posées sur les abords autoroutiers du Québec n'ont pas encore été entreprises et que l'évolution des emprises demeure peu connue (Gérin-Lajoie et Lévesque, 2002). Notons enfin que les difficultés rencontrées lors du changement des pratiques de gestion sont nombreuses, comme en témoignent certaines expériences amorcées antérieurement dans d'autres pays. Ainsi, la gestion extensive des dépendances vertes a fait en France en 1998 l'objet d'un bilan des pratiques établies depuis 1990. Ce bilan concluait que malgré des évolutions certaines vers une gestion extensive «(...) nous sommes loin d'une généralisation en profondeur, qui suppose une évolution des sensibilités des acteurs, de meilleures connaissances floristiques et faunistiques, la mise au point de techniques alternatives, et d'outillages adaptés et performants» (Beaulieu *et al.*, 2000, p. 51).

La présente recherche vise précisément à apporter certains éléments de réponses aux questions posées précédemment afin d'éclairer les acteurs sur les stratégies de gestion à utiliser sur les emprises autoroutières, ou en d'autres termes «comprendre pour aménager et pour gérer» (Rougerie et Beroutchachvili, 1991, p. 157) le paysage. De manière plus spécifique, il s'agit de savoir si l'emprise participe à l'appréciation de l'utilisateur ou si son appréciation est essentiellement conditionnée par le contexte environnant. Il s'agit donc en premier lieu de mieux comprendre les fondements d'une expérience paysagère agréable dans le contexte autoroutier et de se pencher, en second lieu, sur la participation des emprises, afin de connaître ultimement les conditions optimales de cette participation à l'expérience paysagère et pouvoir ainsi déterminer des lignes-guides applicables à l'aménagement des emprises.

La recherche pose pour hypothèse de départ que les végétaux des emprises participent de manière significative à l'appréciation esthétique du parcours par l'utilisateur. Si les végétaux des emprises contribuent à l'appréciation du parcours, cette contribution peut-elle être augmentée par la mise en place d'une gestion dite écologique? Dans l'affirmative, les végétaux des emprises pourraient améliorer les qualités esthétiques des trajets sur les autoroutes québécoises et même devenir un facteur important de mise en valeur des paysages. Car au-delà des qualités qui sont apparues sur les emprises dès le début des expérimentations (diversification du paysage, évolution

des emprises avec les saisons) une véritable gestion intégrée permettra de mieux rencontrer les objectifs du ministère des Transports, soit de modifier le type de gestion en fonction des qualités intrinsèques du milieu traversé et de favoriser une relation harmonieuse de l'autoroute avec son milieu.

L'étude de cas est réalisée sur un corridor autoroutier (l'autoroute 15 nord) situé à proximité de la région métropolitaine de Montréal et ayant la particularité de juxtaposer les deux modes de gestion, intensive et écologique, sur un segment de 52,2 kilomètres compris entre les sorties de Mirabel (sortie 23) et de Val-Morin (sortie 76). Les questions de recherche sont divisées en trois grandes parties. Elles s'intéressent d'abord aux parcours (directions sud-nord et nord-sud) et visent à connaître et à localiser les paysages les plus appréciés sur chaque parcours, de manière notamment à voir dans quelle mesure la route participe véritablement à cette appréciation. Elles se penchent ensuite sur les emprises et visent à évaluer dans quelle mesure la végétation des emprises participe à l'appréciation générale du parcours autoroutier. En dernier lieu les changements apportés par la gestion écologique sont examinés. Est-ce que la gestion écologique permet d'améliorer la perception qu'ont les utilisateurs du paysage traversé par l'autoroute? Ou ses effets sont-ils au contraire perçus négativement par les utilisateurs?

L'étude de cas est conduite au moyen d'un inventaire global des caractéristiques visuelles des paysages et des emprises sur les parcours, suivi d'une enquête de perception visant à faire le lien entre les caractéristiques rencontrées et l'appréciation des utilisateurs de ces parcours. La démarche d'enquête est articulée en deux étapes successives; en premier lieu un inventaire personnel des paysages les plus appréciés des deux parcours est réalisé par les participants de l'étude à l'aide d'un appareil photo jetable et en second lieu un questionnaire personnalisé porte sur les choix d'images effectués par les participants à l'étape précédente.

2. Les dépendances vertes du Québec

On qualifie de dépendances routières (ou emprises) l'ensemble des espaces du domaine public à l'exception de la chaussée. Ces dépendances sont dites "vertes"¹ quand elles sont pourvues de végétation. Elles sont caractérisées par des conditions parfois extrêmes de drainage combinées à des sols de remblais et décapés, à des talus à pentes fortes et à l'apport périodique d'embruns salins, qui résultent en des milieux fragiles, particulièrement sur les accotements et les talus (Coumoul et Chavaren, 1992).

Les emprises autoroutières québécoises sont constituées de quatre sections disposées parallèlement à la route (figure 1). A partir de la route et vers l'extérieur on compte d'abord un accotement vert d'une largeur de quelques mètres, puis le talus, le fossé de drainage et enfin la berge.

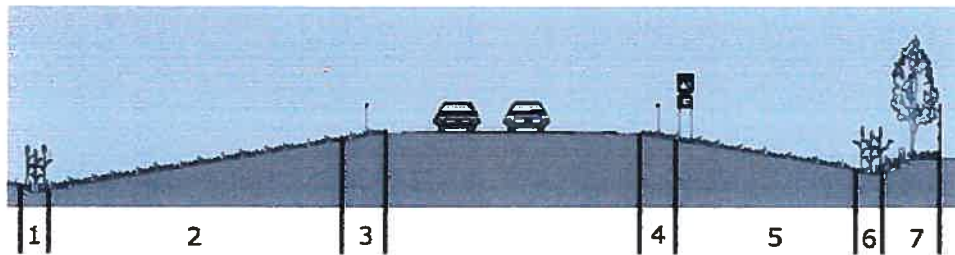


Figure 1a. Vue en coupe des emprises soumises à la gestion intensive. Les accotements verts et les talus sont fauchés régulièrement, les fossés sont nettoyés périodiquement et les talus demeurent la plupart du temps intouchés. De gauche à droite : 1. Fossé central; 2. Talus intérieur; 3 et 4. Accotements verts; 5. Talus extérieur; 6. Fossé latéral; 7. Berge. Source : Bédard et Trotter, 1999.

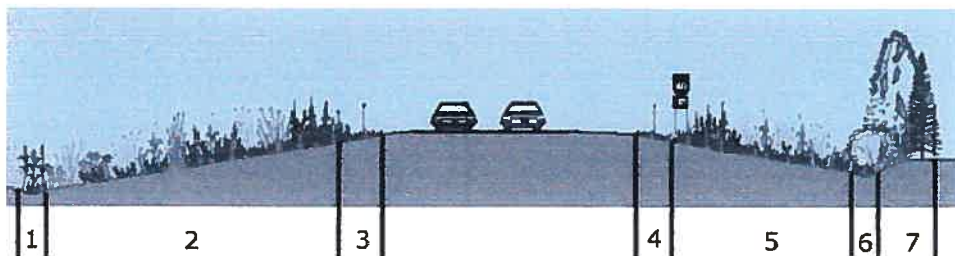


Figure 1b. Vue en coupe des emprises soumises à la gestion écologique. Sauf pour les accotements verts (3 et 4) qui sont fauchés périodiquement, toutes les autres parties font l'objet d'une diminution très importante de la fréquence de fauche.

¹ Le mot vert ne contient ici aucune connotation liée à l'usage couramment accepté en écologie, "green" voulant dire soutenu par des pratiques écologiques.

Traditionnellement, l'entretien périodique des emprises est fait selon un patron bien établi : les accotements verts et les talus sont fauchés plusieurs fois par année et prennent un aspect de pelouses; les fossés sont nettoyés périodiquement et les berges demeurent la plupart du temps intouchées (figure 1a). Ces dernières sont généralement composées d'espèces ligneuses regroupées en arbustives et parsemées de plantes herbacées en talles comme les verges d'or (*Solidago canadensis*) et les épilobes (*Epilobium angustifolium*), plus avancées sur le plan successional (Gérin-Lajoie et Lévesque, 2002).

Lorsque les emprises sont soumises à la gestion écologique (figure 1b), la forte diminution de la fréquence des fauches sur les talus et les fossés permet l'implantation d'une flore possédant d'autres caractéristiques. On y observe habituellement une forte stratification des formations végétales en raison du gradient topographique rencontré entre la route et la berge. Cette stratification favorise une cohabitation d'espèces aux exigences spécifiques au plan édaphique et la compétition est ainsi diminuée (Fischesser, 1996). Sur les talus bien drainés, les espèces représentatives des prairies sèches dominent alors que les fossés sont caractérisés par les plantes de milieux humides telles que quenouilles (*Typha angustifolia*), salicaires (*Lythrum salicaria*) ou roseaux communs (*Phragmites communis*). Enfin, les berges conservent les caractéristiques énumérées précédemment.

Les conditions de visibilité des emprises varient énormément en fonction de la topographie rencontrée. Dans les montagnes, il arrive fréquemment qu'une des deux voies soit surélevée par rapport à l'autre; les emprises peuvent donc prendre la forme de talus prononcés très bien visibles ou au contraire être dissimulées complètement au regard. Dans ces conditions, les emprises latérales bénéficient souvent d'une excellente visibilité car les berges prennent la forme de collines de forte pente en raison de la topographie accidentée. Enfin, rappelons que la visibilité des emprises est améliorée dans les situations où une courbe est combinée à une montée ou une

descente : l'œil de l'utilisateur est alors attiré sur l'emprise située dans le sens de la courbe car elle lui fait face momentanément (Poullaouec-Gonidec *et al.*, 2000).

La démarcation entre les emprises et le contexte immédiat est parfois clairement établie, soit parce qu'une clôture établit la limite du domaine public ou parce que des différences sont très lisibles dans l'occupation du sol (figure 2a). Il arrive toutefois qu'il soit impossible de fixer une ligne de démarcation entre l'emprise et son contexte immédiat (figure 2b). Cette situation est rencontrée à plusieurs reprises sur l'A15 nord.



Figure 2a. Démarcation nette entre l'emprise latérale et le contexte à cause de la présence de la clôture. Prise de vue effectuée sur l'autoroute 15 nord à la hauteur de Saint-Jérôme le 27 juin 2001.
Photo : J. Froment.



Figure 2b. Aucun indice de la limite de l'emprise n'est perceptible. Prise de vue effectuée sur l'autoroute 15 nord à la hauteur de Lachute le 26 juin 2001.
Photo : J. Froment.

Précisons par ailleurs que l'orientation sud-nord du corridor autoroutier de la A15 nord a pour effet de «prolonger» la saison de floraison des emprises car si la floraison des espèces est terminée dans la partie sud du corridor (zone de rusticité 5 à Mirabel), on peut continuer de l'observer durant une certaine période dans la partie septentrionale du corridor (zone de rusticité 3 à Val-Morin).

Dans les secteurs soumis à la gestion écologique (au nord de Saint-Jérôme) l'aspect des emprises évolue durant la saison végétative. En début d'été les talus prennent un aspect de prairie basse, dans les tons de verts, constituée de graminées (voir figure 2a) et ponctuée d'herbacées annuelles ou vivaces en fleurs, telles qu'épervières (*Hieracium aurantiacum*), marguerites (*Chrysanthemum leucanthemum*), chicorées (*Cichorium intybus*), etc. Les emprises présentent des combinaisons

colorées qui varient en fonction des espèces en présence, de leur répartition dans l'espace et de leurs floraisons.

La répartition des espèces suit une dispersion tantôt en sujets isolés les uns des autres, tantôt en touffes de quelques sujets, tantôt encore en peuplements denses sous forme de grandes taches. Lors de la floraison, l'effet visuel produit est généralement une mosaïque colorée² très variée (figure 3a) qui peut être parsemée de talles de colonies homogènes formant des taches (Fischesser, 1996), comme les asters ou les marguerites (figure 3b). Après les floraisons du début d'été et à mesure que l'été avance plusieurs changements significatifs se produisent : la hauteur de la prairie devient très variable, produisant des effets de filtre et même de masquage des végétaux situés dans le fossé et sur le talus ou la berge opposés. En fin d'été, on observe un affadissement général des coloris et une diminution de l'étendue de la gamme chromatique suite au mûrissement des plantes herbacées.



Figure 3a. Les épervières et marguerites forment une mosaïque colorée.



Figure 3b. Dans ce cas les marguerites forment une talle de forme définie et de coloris homogène.

² Les mosaïques sont formées de sujets isolés ou de masses distinctes (nous entendons par masse une grande quantité d'éléments formant un tout, Petit Larousse 1998), plus ou moins homogènes, dont la juxtaposition crée un effet de mosaïque. Les talles, quant à elles, sont constituées de végétaux ayant une très forte prédominance sur les autres ou de colonies constituant une masse de coloris homogène circonscrite dans une surface bien définie.

3. L'appréciation des paysages vus à partir de l'autoroute : état de la question

a. L'appréciation esthétique de l'environnement

Avant d'examiner les caractéristiques de l'appréciation esthétique des paysages autoroutiers il convient de déterminer le sens accordé aux notions de paysage et d'appréciation esthétique de l'environnement. Le terme «paysage» fait l'objet d'une telle diversité d'interprétations qu'il convient de s'entendre à la fois sur l'acceptation de la pluralité de sens attachée à cette notion et sur la définition que nous entendons utiliser dans le cadre de la présente recherche. Nous retiendrons la définition reposant sur les deux postulats suivants : d'abord le paysage «renvoie à deux entités indissociables que sont la «réalité physique» (...) et l'observateur (ou groupe d'observateurs) qui y porte(nt) le regard. Ensuite, l'image résultant de la perception de cette réalité peut varier considérablement d'un individu à l'autre, d'un groupe à l'autre, d'une période à l'autre» (Domon *et al.*, 2000). Une combinaison de facteurs tels que «l'état d'esprit de l'individu, son caractère, mais aussi l'influence de jugement de valeur de la famille, du groupe social, de l'époque s'exercent et changent l'image résultant de l'observation d'un paysage» (Luginbuhl, cité dans Michelin, 1998). En d'autres mots «le paysage visible n'est qu'une ébauche prolongée par le travail de l'imagination» (Collot, cité dans Rougerie et Beroutchachvili, 1991). Dans cette perspective, les valorisations ne sont pas immuables et une période donnée peut être accompagnée d'une valorisation collective de paysages considérés de peu d'intérêt quelques décennies, voire quelques années auparavant. Le cas des marais est éloquent à cet égard: milieux perçus jusqu'à tout récemment comme étant malsains ils sont maintenant fortement valorisés et mis en valeur au Québec (Domon *et al.*, 2000). Toutefois l'intrusion du virus du Nil dans le sud du Québec, transporté par des moustiques piqueurs dont le marais est l'habitat de prédilection, pourrait mener à un nouveau renversement de la perception collective associée à ce type de paysage.

L'appréciation esthétique est définie comme étant «the appreciation of particular objects when they strike the senses in a pleasing manner (...)» (Routledge Encyclopedia of Philosophy). Quant à l'appréciation esthétique du monde qui nous entoure, elle est l'objet d'étude de l'esthétique environnementale. Celle-ci n'est pas centrée uniquement sur l'appréciation des objets qui le

constituent mais aussi sur l'appréciation de l'environnement lui-même. Historiquement liée à l'art cette appréciation est aujourd'hui fortement influencée par la pensée environnementaliste. «Therefore, environmental aesthetics extends beyond the narrow confines of the art world and beyond the appreciation of works of art to the aesthetic appreciation of human-influenced and human-constructed as well as natural environments» (Routledge Encyclopedia of Philosophy).

L'appréciation esthétique de l'environnement est une expérience cognitive basée à la fois sur les informations sensorielles et les représentations mentales provenant du mouvement exploratoire et des filtres culturels. Porteous (1996) reconnaît trois formes distinctes au sein de l'appréciation esthétique, soit l'appréciation formelle, sensorielle et symbolique³. Pour d'autres auteurs la perception visuelle est articulée selon deux types d'opérations, soit la perception physiologique et la perception cognitive du sujet, définie comme la curiosité menant éventuellement à un mouvement exploratoire concret et au jeu mental des représentations imaginaires (Rougerie et Beroutchachvili, 1991, p. 137). Quoi qu'il en soit, les informations sensorielles à la base de l'appréciation esthétique proviennent du monde physique qui entoure l'observateur. Dans l'immense majorité des cas les informations proviennent au cerveau pendant nos déplacements et constituent le produit d'une vision sérielle, dans laquelle des vues émergent et disparaissent dans un paysage qui se déroule sous les yeux. Quand le regard est attiré vers un paysage les informations projetées sous forme d'images sont examinées de façon plus consciente, et quand l'intérêt décroît les images continuent de parvenir au cerveau mais «as a low-grade, subconscious scanning of environment» (Jackle, 1987, p. 20). Dans ces conditions, la composition des images se traduit par une construction de la forme générale reliée de loin en loin par des points de repères, appréciés ou non (Thiel, 1997, Houlet, 1993). La perception visuelle implique différents niveaux d'expérience : l'expérience immédiate, et *a posteriori* la représentation⁴ ou image mentale (Gal, 2001). «L'environnement est appris et intégré comme une série d'images mentales. L'être humain développe des représentations sélectives de son quartier, de sa ville, des trajets qu'il emprunte

³ L'esthétique formelle représente l'appréciation du monde visuel par le biais des formes, des rythmes, de la complexité et des séquences. L'esthétique sensorielle provoque quant à elle des réactions à l'environnement par le biais des stimulations sensorielles apportées par les sons, les couleurs, les textures et les odeurs. Enfin, l'esthétique symbolique renvoie aux significations accordées à l'environnement.

habituellement. (...) L'élaboration de cette structure cognitive permet d'utiliser le cadre de vie en structurant et en codant l'environnement perçu» (Morval, cité dans Gal, 2001). A partir de ces représentations sont constitués à la longue, avec la familiarité grandissante d'un trajet, une série d'éléments déterminants et structurants que Houlet (1993) nomme les «pôles d'accrochages» d'un parcours.

b. Caractéristiques et contraintes d'un parcours autoroutier

En situation de conduite sur une autoroute, l'appréciation esthétique se produit pendant le déplacement dans un parcours linéaire et sériel marqué par l'absence d'arrêts et la constance relative de la vitesse. Cette appréciation est alors assujettie à d'importantes contraintes sensorielles. Le déplacement dans un véhicule fermé accentue la distance physique et psychologique entre l'observateur et la réalité qu'il observe et renforce l'omniprésence du sens de la vue. L'éloignement de la distance focale⁵ et le rétrécissement de la vision périphérique⁶ restreignent la vision du conducteur; sa concentration se fixe alors essentiellement sur le défilement de la route, à l'exclusion du contexte qui défile latéralement. De manière générale, les détails du premier plan s'estompent au profit d'éléments plus distants (et donc plus stables) et seules les formes simples et larges sont perceptibles (Tunnard et Pushkarev, 1963; Appleyard et al., 1964; Poullaouec-Gonidec et al., 2000). Plus la vitesse augmente plus l'attention du conducteur est requise par la conduite, qui effectue alors des coups d'œil très rapides, comparables à des «zoom in», sur les éléments en dehors de la route qui attirent son attention (Appleyard et al., 1964). En d'autres termes, «(...) la vision dynamique contribue à l'extension du regard par la nécessité de composer plus vite et au moyen de pôles d'accrochage plus espacés» (Houlet, 1993, p. 47).

De même, les principaux phénomènes liés à l'expérience visuelle sont assujettis à la complexité de la tâche de conduite. La densité et la rapidité de la circulation, la présence de zones de

⁴ Nous entendons par représentation *a posteriori* la ou les information(s) cognitive(s) que l'on retient d'une expérience. La représentation correspond à une image synthétique d'un espace (Gal, 2001, p. 7).

⁵ Plus la vitesse augmente plus le point de concentration du conducteur tend à s'éloigner; par exemple, à 100 km/h, le point de concentration (ou distance focale) se situe à 550 mètres (Tunnard et Pushkarev, 1963).

⁶ L'étendue de la vision périphérique est inversement proportionnelle à la vitesse. Par exemple, à 40 km/h, l'angle du champ visuel est de 100 degrés; à 100 km/h, il diminue à 40 degrés (Tunnard et Pushkarev, 1963).

convergence et de divergence de la circulation, les conditions réduites de visibilité, etc., sont autant de situations où les conditions d'appréciation du contexte sont amoindries.

On peut donc qualifier l'appréciation esthétique en situation de conduite à haute vitesse comme étant tout à la fois une expérience polysensorielle dominée par le sens de la vision et dynamique puisqu'elle se traduit par l'alternance rapide entre les différents plans grâce au recours à un balayage et aux «zoom in et zoom out» sur les éléments qui attirent momentanément l'attention. Dans de telles conditions, la variation des points de vue (situations de montées et de descentes, de courbes, de fermetures et d'ouvertures du paysage, etc.) prend une grande importance quant à la visibilité des éléments situés au premier plan (Poullaouec-Gonidec *et al.*, 2000). Par ailleurs, précisons que l'importance du premier plan est très variable: «son absence ne gêne aucunement lorsque nous sommes en présence de paysages grandioses pour lesquels la perspective porte le regard vers le lointain. Il n'en est pas de même des paysages coutumiers pour lesquels le premier plan est un élément essentiel à la structure même du paysage» (Houlet, 1993, p. 44).

L'échelle très importante du corridor autoroutier a aussi des conséquences. La proximité immédiate avec la nature qui fait apprécier le déplacement sur les petites routes de campagne, et en particulier le fait que le paysage occupe une grande partie du champ de vision (Hough, 1990), sont des qualités absentes ou à tout le moins fortement restreintes lors de déplacements sur l'autoroute. Par ailleurs, cette échelle induit des qualités particulières. «Par son dessin et ses ouvrages d'art, l'autoroute propose une harmonie des reliefs, elle gomme les ruptures et se donne comme un espace-mouvement, une invention de panoramas et d'horizon(...)» (Beauchard, cité dans Leyrit et Lassus, 1994).

Enfin il faut rappeler que l'appréciation du corridor autoroutier «repose aussi sur d'autres dimensions cognitives ou affectives qui confèrent une qualité au parcours» (Poullaouec-Gonidec *et al.*, 2000, p. 46). Il peut s'agir de la situation de conduite en elle-même ou «*enjoyability of driving*» (Brush *et al.*, cités dans Poullaouec-Gonidec *et al.*, 2000), du sentiment de découverte ressenti lors du défilement vers, devant, et au-delà de la ligne d'horizon (Rougerie et

Beroutchachvili, 1991) du plaisir procuré par une variété soudaine dans un parcours monotone ou de sécurité relié au caractère apaisant de la végétation, des rythmes saisonniers et journaliers (Kent *et al.*, 1995), etc. Toutes ces dimensions semblent rattachées à l'expérience du mouvement dans l'espace autant qu'à l'appréciation esthétique liée à l'environnement. Si la part qu'elles jouent dans l'appréciation esthétique est difficile à établir, elle semble néanmoins exister comme en témoignent plusieurs commentaires recueillis dans le cadre de la présente étude (voir chapitre 6).

En résumé, l'appréciation esthétique des déplacements sur l'autoroute est conditionnée par une multitude de facteurs dans des proportions difficiles à établir. Dans ces conditions très particulières une meilleure connaissance de l'apport des végétaux du premier plan à l'appréciation globale du paysage vu depuis l'autoroute s'avère indispensable pour l'élaboration des principes de gestion.

4. Méthodologie

a. Stratégie méthodologique

Tel qu'il a été mentionné précédemment, l'étude de cas a été effectuée par la mise en relation des paysages rencontrés sur un parcours et la perception qu'en ont les utilisateurs. L'inventaire-terrain a donc été complété d'une enquête de perception menée auprès d'utilisateurs réguliers de ce parcours afin de connaître les éléments du paysage qu'ils apprécient le plus. Pour des raisons pratiques et devant la «difficulté d'accéder à des représentations paysagères par des mots» (Luginbuhl, cité dans Michelin, 1998), les enquêtes portant sur l'évaluation des préférences paysagères utilisent très fréquemment des photographies. Malgré la difficulté d'évaluer dans quelle mesure le jugement est porté sur l'image plutôt que sur le lieu qu'elle représente (Scott et Canter, 1997), le recours à des photographies est considéré dans la plupart des cas comme une méthode valide de représentation des paysages: «(...) all indications are that appropriately sampled and presented photographs can provide valid representations for assessments of landscapes viewed in the context of relatively passive environmental experiences (e.g. in the context of sightseeing, driving for pleasure, picnicking, walking, etc.» (Daniel et Meitner, 2001, p. 63). Toutefois, dans la présente étude de cas, l'enquête visait au contraire à connaître les préférences personnelles des participants. Il a donc été convenu d'utiliser une méthode permettant aux utilisateurs d'exprimer librement et simplement leurs préférences par le recours à un inventaire photographique réalisé à l'aide d'un appareil photo jetable (Michelin, 1998; Lelli, 2000; Yamashita, 2002). Les utilisateurs pouvaient ainsi procéder à leur propres représentations indicatrices des valorisations paysagères⁷.

Le recours à l'inventaire photographique visait à obtenir deux types d'informations, à savoir, d'une part les éléments marquants et structurants du parcours et, d'autre part, les éléments jugés agréables de manière ponctuelle. Pour reconnaître et assurer la mise à jour de ces éléments marquants, la bonne connaissance préalable du parcours de la part des participants était jugée essentielle. Comme expliqué précédemment, la répétition du déplacement dans un parcours donné

⁷ Nous entendons par valorisation l'action de donner de la valeur, plus de valeur (Petit Larousse 1998) : par extension, à un paysage plutôt qu'à un autre.

favorise le développement d'une série d'images mentales provenant des représentations *a posteriori* du parcours. L'ensemble des images mentales constitue une carte mentale ou «cognitive mapping» du parcours (Jackle, 1987; Morval, cité dans Gal, 2001). Dans le cadre de la présente étude, l'hypothèse de travail était que la constitution d'une carte mentale préalable à l'inventaire photographique permettait au participant d'accorder une plus grande place à l'appréciation esthétique d'éléments ponctuels rencontrés sur les parcours, catégories auxquelles répondent les floraisons des emprises qui possèdent des caractéristiques d'une portée très limitée dans le temps.

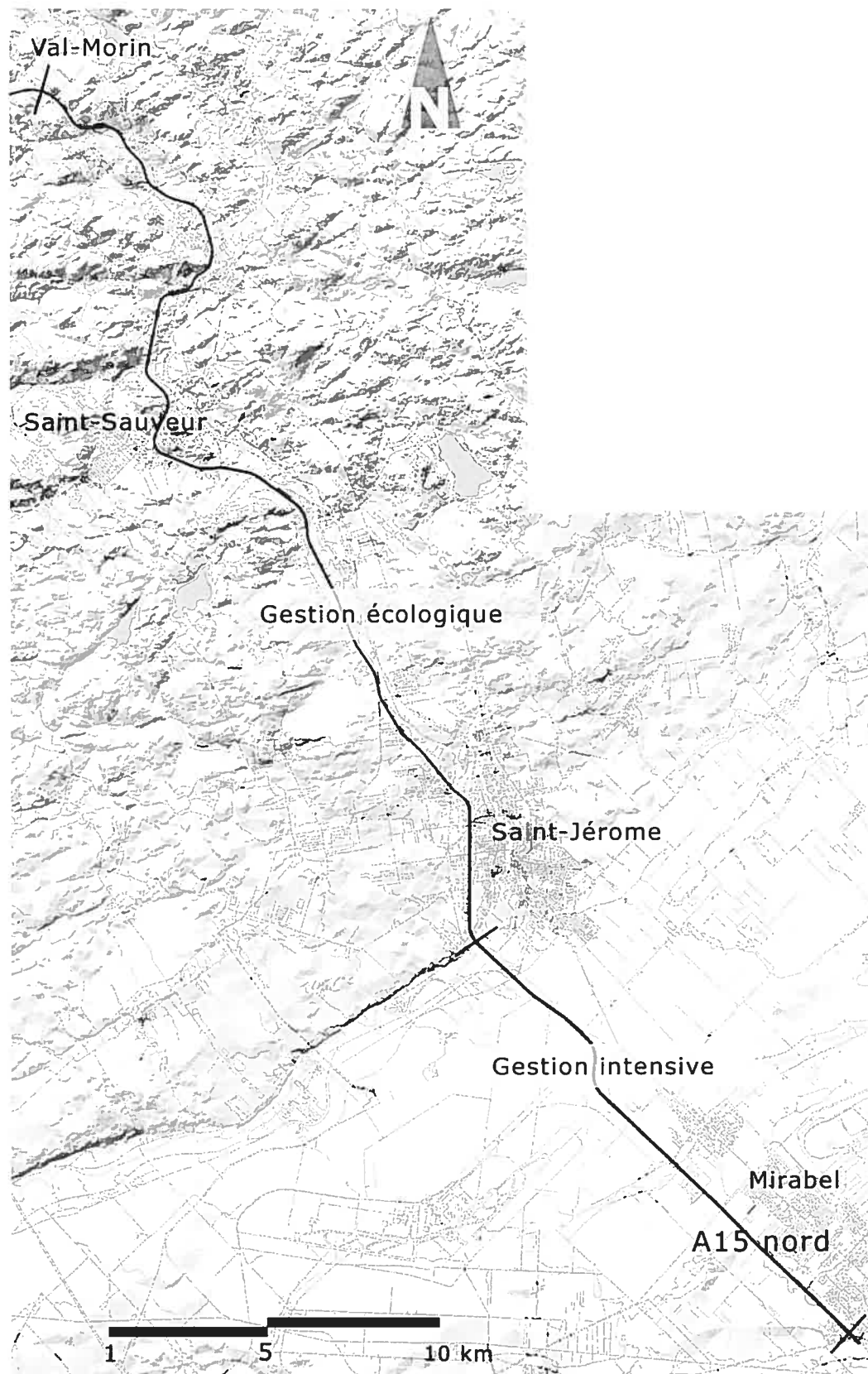
La démarche s'établit donc comme suit : une caractérisation globale du parcours a été effectuée au début de l'été 2001 ainsi qu'un inventaire exhaustif des floraisons susceptibles d'être remarquées par les participants. Un appareil photo a été remis aux participants avec un dépliant explicatif durant la même période. Après réception des appareils et développement des films photo, un questionnaire personnalisé a été retourné aux participants pour obtenir certaines précisions sur les prises de vues. Ces étapes feront l'objet d'une description détaillée plus loin.

b. Le territoire à l'étude

Le territoire à l'étude est caractérisé par une grande diversité de paysages et d'effets visuels provenant de la configuration de la route et des variations importantes de la topographie (voir figure 4). Le corridor traverse deux grands ensembles physiographiques, les Basses-Terres du Saint-Laurent au sud et le Bouclier Canadien au nord. La plaine du Saint-Laurent est caractérisée par une occupation du sol très diversifiée, soit une combinaison d'occupations résidentielle, commerciale et industrielle, et parsemée de petits boisés auxquels s'ajoutent de vastes zones rurales dans la partie septentrionale. Le plateau laurentidien est caractérisé par des collines aux vallonnements rapprochés, dominées par la forêt mixte. La majeure partie du territoire est vouée aux activités récréo-touristiques. La partie urbanisée à vocation mixte (résidentielle, commerciale et industrielle) est concentrée surtout le long de l'autoroute 15 et de la route 640 (Barabé, 1998).

Le corridor de la A15 nord est très utilisé et les débits de circulation sont élevés, particulièrement dans la partie sud. «Sur la A-15, à la hauteur de la rivière des Mille-Îles, le débit journalier moyen

Figure 4. Le territoire à l'étude.



Adapté de: Ministère des Transports, 2001.

annuel en 1995 est de 107 650 véhicules. Ce débit décroît au fur et à mesure que l'on s'éloigne vers le nord. Il n'est que de 14 000 véhicules à la hauteur de Val-Morin» (*Ibid*, p. 34). Ces débits ont fortement progressé depuis 25 ans, particulièrement dans la partie sud où ils ont quadruplé (*Ibid*).

La juxtaposition de deux modes de gestion des emprises (les 21 kilomètres au sud sont soumis à la gestion intensive et les 31 kilomètres au nord à la gestion écologique) fournit l'occasion de documenter leur influence respective sur l'appréciation des utilisateurs.

La ville de Saint-Jérôme est située au point de rencontre entre les deux grandes entités géographiques. Elle constitue le point charnière entre un corridor fortement urbanisé et un corridor dont l'aspect est plus naturel, malgré le fait qu'il soit considéré comme pratiquement complètement urbanisé jusqu'à Sainte-Agathe (*Ibid*, p. 22). La présence de la nature s'y fait sentir davantage, d'une part grâce au fait que la route sillonne des flancs de montagne couverts de forêts et, d'autre part, parce que l'autoroute à trois voies fortement éclairée devient dans cette partie du parcours une autoroute à deux voies éclairée uniquement à proximité des bretelles d'entrées et de sorties.

La description détaillée de chacun des deux parcours a été faite au moyen d'une segmentation en 13 entités paysagères⁸ réparties dans trois grandes sections; la section de plaine périurbaine située dans la grande banlieue de Montréal (entités 1, 2, 3 et 4 du parcours 1 et 10, 11, 12 et 13 du parcours 2), la section de collines (entités 5 à 10 du parcours 1 et 4 à 9 du parcours 2), et enfin la section de montagnes proprement dites (entités 11 à 13 du parcours 1 et 1 à 3 du parcours 2). Les entités paysagères ont été relevées et cartographiées (voir figures 6a et b). Les cartes comprennent les informations suivantes : les grandes occupations du sol, les cours d'eau, les routes et la topographie (Ministère des Transports, 2001). Une description des 26 entités paysagères, soit 13 par parcours, est produite ci-après (tableaux 11a et b). Le profil topographique du corridor de l'autoroute 15 nord (figure 5) permet de visualiser le passage du corridor autoroutier

⁸ Nous entendons par entités paysagères les portions d'autoroute qui en raison de la configuration et des caractéristiques du contexte présentent une ambiance relativement uniforme et distincte (Poullaouec-Gonidec, 1993; Avocat, 1983).

de la plaine du Saint-Laurent aux contreforts du Bouclier Canadien (section de collines) puis à la section de montagnes sur le parcours de l'autoroute 15 nord.

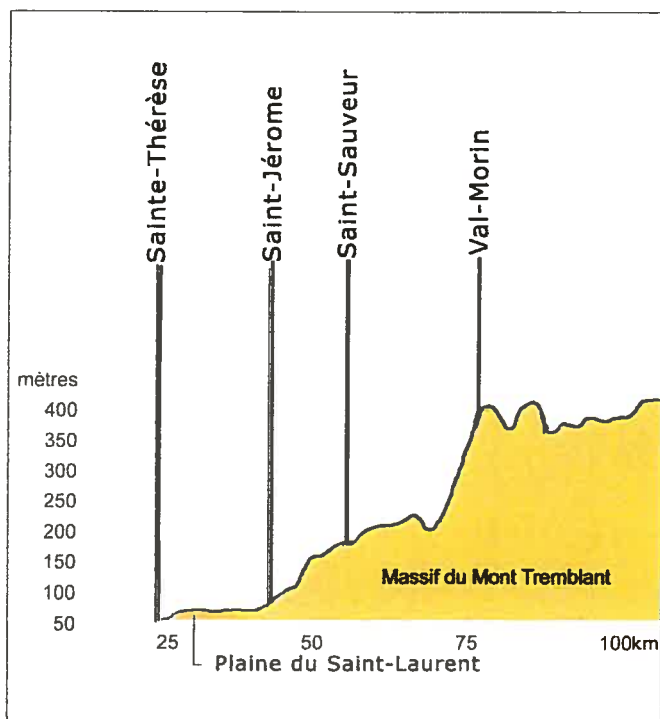
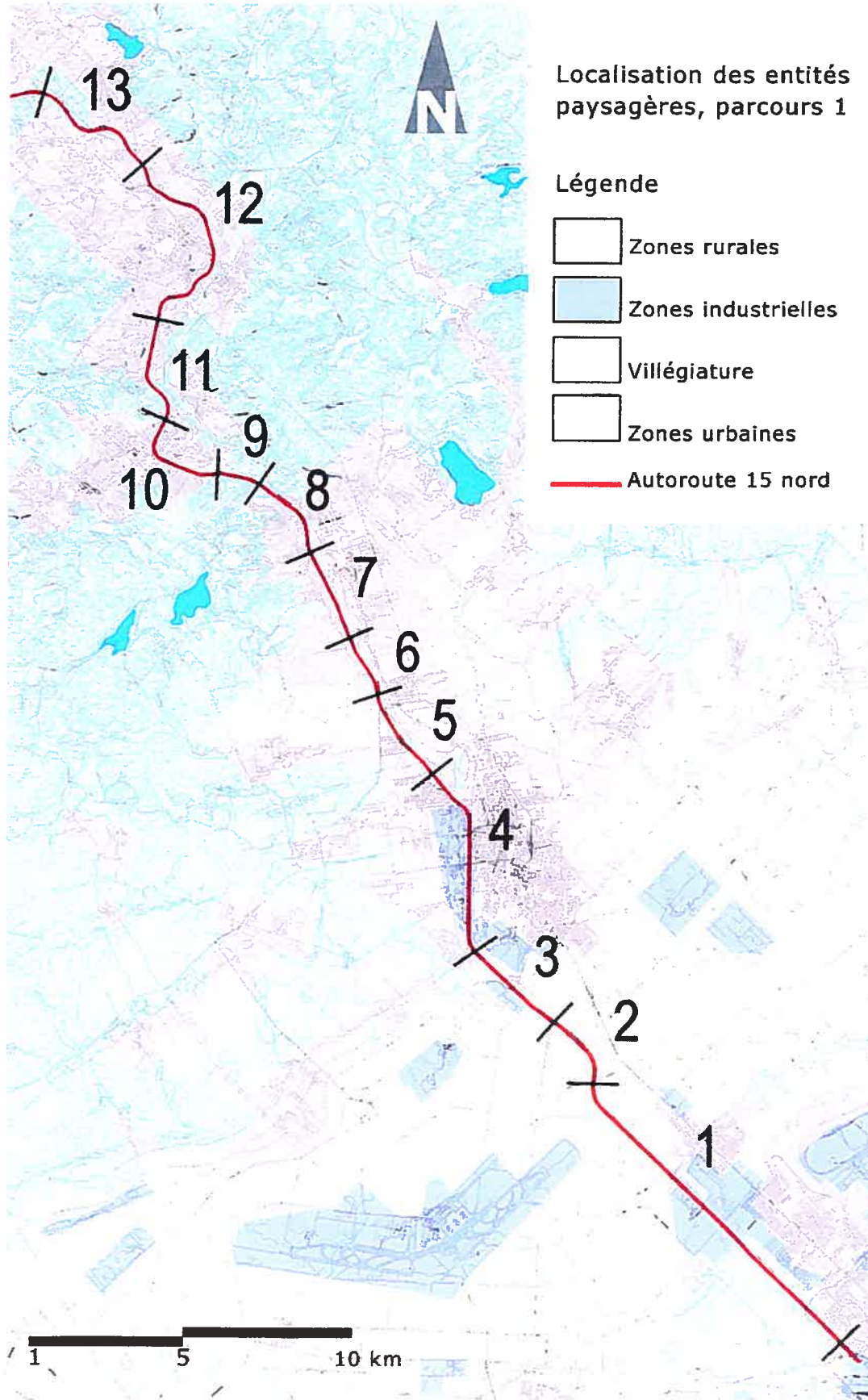


Figure 5. Profil topographique du corridor de l'autoroute 15 et de la route 117. Exagération verticale : 100.
Adapté de : Québec, Ministère des Transports, 2001.

Figure 6a. Les entités paysagères, parcours 1



Adapté de: Ministère des Transports, 2001.



I. Section de plaine (gestion intensive des emprises)

1. Banlieue de Montréal Longueur : 11,6 km

Zone périurbaine au relief très plat aux champs visuels peu étendus. Corridor boisé important percé s'ouvrant sur la plaine et ponctué d'industries à gauche et à droite. Grande hétérogénéité dans l'occupation du sol.

2. Plaine de Mirabel Longueur : 2,4 km

Zone périurbaine au relief très plat et de grande ampleur visuelle: vue sur le plateau laurentidien qui se dessine sur toute la ligne d'horizon. Terres agricoles ponctuées de friches et de boisés.

3. Plaine de Lachute Longueur: 3,4 km

Zone périurbaine composée de friches herbacées, de champs de cultures et de boisés. Passage au-dessus de la rivière du Nord. Zone de transition avant la ville de Saint-Jérôme.

4. Plaine urbaine de Saint-Jérôme Longueur : 6,0 km

Zone périurbaine longeant la ville de Saint-Jérôme. Zone mixte d'industries, de commerces, de quartiers résidentiels et de boisés. Fort appel visuel dans l'axe de la route à cause d'un léger effet de plongée et du plateau laurentidien visible sur toute la ligne d'horizon. A la fourche partageant la route entre l'A15 et la 117, passage au mode de gestion écologique des emprises.

II. Section de collines (gestion écologique des emprises)

5. Plaine de la Rivière du Nord Longueur : 2,9 km

Zone de plaine aux champs visuels assez fermés en raison de la présence de boisés. Occupation résidentielle et traces de villégiatures. Aperçus rapides de la rivière du Nord qui longe la route à l'est.

6. Collines de la Porte du Nord Longueur : 1,9 km

La route monte graduellement et commence à sillonner alternativement la plaine et le flanc des montagnes. A partir de la Porte du Nord (sortie 51) le territoire est à peu près exclusivement boisé; percées visuelles occasionnelles, fonds de vallée à droite et montagnes à gauche. Vallonnement plus accentué.

7. Collines de Prévost Longueur : 3,0 km

Relief très vallonneux. Zone d'aspect très naturel, peu de traces d'habitations.

8. Collines de Ste-Anne-des-Lacs Longueur : 2,5 km

La route à flanc de montagne longe une vallée située à contrebas sur la droite.

9. Collines du Piedmont Longueur: 1,5 km

La route suit irrégulièrement le fond de la vallée, les montagnes qui l'entourent sont presque entièrement boisées.

10. Vallée de Saint-Sauveur Longueur: 3,0 km

Zone périurbaine dans la vallée. Activités récréotouristiques. Aperçu rapide du noyau villageois dans la courbe puis montée graduelle vers la courbe du Mont-Gabriel.

III. Section de montagnes (gestion écologique des emprises)

11. Montagnes du Mont-Gabriel Longueur: 3,3 km

Montée avec encadrement prononcé par les talus rocheux de part et d'autre de la route, percée visuelle momentanée sur la droite puis forte descente vers le Mont-Gabriel situé dans l'axe de la route. Courbe brusque sur la droite et seconde percée visuelle sur la droite.

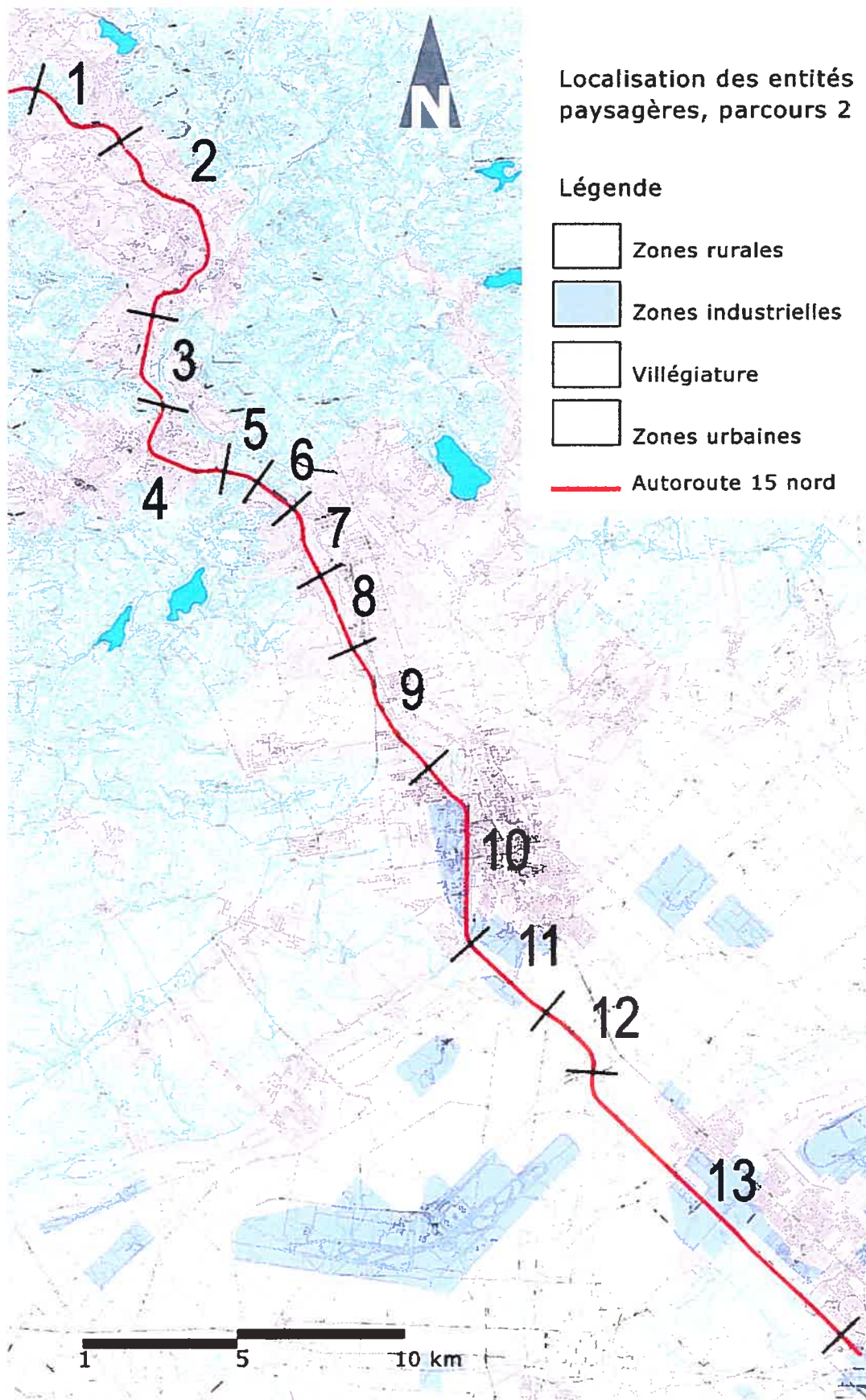
12. Vallées de Sainte-Adèle Longueur: 6,5 km

Zone périurbaine qui contourne la ville. Aperçus rapides de la Rivière du Nord à droite et de la ville à gauche. La route suit le fond de la vallée de la rivière du Nord puis monte graduellement.

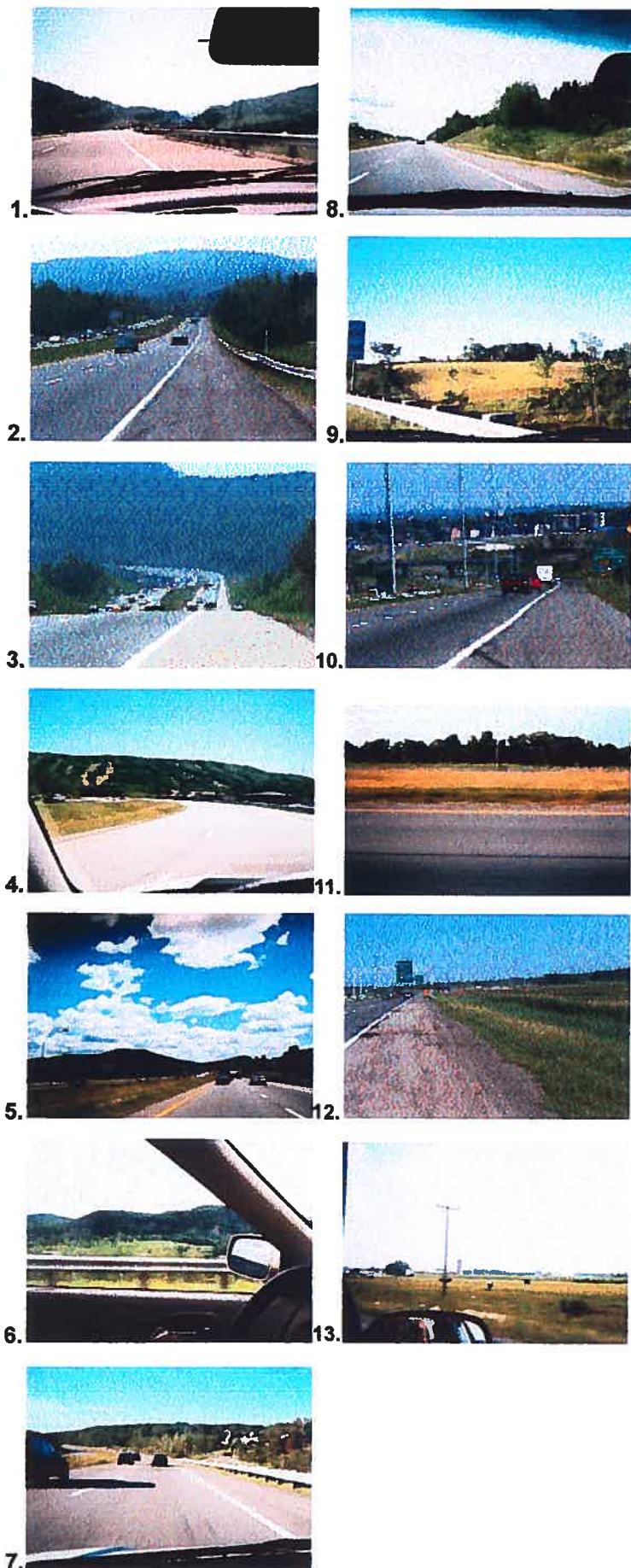
13. Montagnes de Val-Morin Longueur: 4,2 km

Montée constante de la route entre des montagnes et des vallées boisées. Route en surélévation, percée visuelle à droite sur la vallée de la rivière aux Mulets puis à gauche sur le mont Chantecler.

Figure 6b. Les entités paysagères, parcours 2



Adapté de: Ministère des Transports, 2001.



I. Section de montagnes (gestion écologique des emprises)

1. Montagnes de Val-Morin Longueur : 3,3 km

Parcours en descente constante, vues sur le mont Chantecler puis vers la vallée de la rivière aux Mulets. Alternance entre effets de couloir et d'ouverture. Zones boisées. Peu d'habitations.

2. Vallées de Sainte-Adèle Longueur : 7,2 km

La descente continue entre les escarpements rocheux, la ville est aperçue à quelques reprises, zones de villégiature en montagne.

3. Montagnes du Mont-Gabriel Longueur: 3,0 km

Montée puis descente vers la vallée de Mont-Gabriel; percées visuelles de chaque côté de la route. Forte montée, dernière percée vers le mont Olympia sur la gauche puis descente vers la vallée suivante.

II. Section de collines (gestion écologique des emprises)

4. Vallée de Saint-Sauveur Longueur : 3,7 km

Descente et vue sur la vallée et les montagnes de ski dans l'axe de la route; aperçu rapide du village sur la droite. Large courbe vers la gauche puis la route longe les centres de ski sur la droite.

5. Collines du Piedmont Longueur : 1,1 km

La route longe le flanc de la montagne; vue en surélévation sur la vallée située sur la gauche et les montagnes en arrière-plan.

6. Collines de Sainte-Anne-des-Lacs Longueur : 1,4 km

La route continue de longer une vallée située en contrebas sur la gauche.

7. Collines de Prévost Longueur : 2,2 km

La topographie diminue graduellement, la route descend constamment vers la vallée..

8. Collines de la Porte-du-Nord Longueur : 2,4 km

Alternance de boisés et d'ouvertures sur les vallées à gauche. Aperçu rapide de quelques pâturages sur la droite.

9. Plaine de la Rivière du Nord Longueur: 4,2 km

Zone de transition avec quelques habitations isolées et routes parallèles à l'autoroute des deux côtés. Aperçus rapides de la rivière du Nord sur la gauche.

III. Section de plaine (gestion intensive des emprises)

10. Plaine urbaine de Saint-Jérôme Longueur: 6,4 km

Vue très rapide sur la plaine du Saint-Laurent et le Mont-Royal à partir du point haut puis descente vers la ville que la route longe. Secteur industriel et commercial jusqu'à la sortie de la ville. La route passe de deux à trois voies et devient éclairée jusqu'à Montréal.

11. Plaine de Lachute Longueur: 2,8 km

Alternance de zones de friches et de boisés dans la plaine. Aperçu de champs cultivés et de zones résidentielles.

12. Plaine de Mirabel Longueur: 2,9 km

Ouverture maximale du paysage après un secteur plus fermé. Champ visuel immense de la plaine entièrement cultivée.

13. Banlieue de Montréal Longueur: 11,6 km

Passage après deux viaducs à un boisé mature succédé de zones boisées ponctuées d'industries et de commerces variés. Banlieues résidentielles, affichage publicitaire intensif.

c. Inventaire des floraisons

Un relevé systématique des plantes herbacées en fleurs sur les emprises a été effectué afin de connaître le nombre et l'emplacement des masses susceptibles de retenir l'attention de l'utilisateur. Ce relevé repose sur l'application de trois critères, soit le contraste de couleurs, la forme générale et la superficie présentés par les formations végétales. Seules les masses qui présentaient un contraste coloré avec leur contexte immédiat ont été considérées car les masses qui se détachent du contexte grâce au contraste de couleur⁹ sont plus susceptibles de retenir l'attention à haute vitesse (Jackle, 1987): ainsi les masses présentant des coloris dans les tons de verts n'ont pas été retenus. Les masses colorées devaient présenter une forme simple au contour bien défini et occuper une superficie suffisante pour attirer l'attention à haute vitesse, sachant qu'à une vitesse située entre 60 et 100 km/h elles seront moins visibles que lors de l'inventaire effectué à basse vitesse (plus floues et défilant plus rapidement). Suite à l'inventaire, un seuil de grandeur minimal a été fixé empiriquement à 3 mètres carrés pour une talle de coloris homogène et 10 mètres carrés pour une mosaïque colorée. Les colonies de phragmites ont été ajoutées à l'inventaire en raison de leurs caractéristiques qui en font des masses faciles à distinguer même à haute vitesse (taille haute et régulière, formation en colonies denses et de coloris bleuté très brillant contrastant vivement avec le contexte) .

Le repérage et le relevé exhaustif des masses situées sur les emprises centrale et latérales des deux parcours ont été effectués par une équipe de deux personnes roulant à 10 kilomètres/heure en voiture sur les accotements. Un inventaire comprenant la description (aspect général et superficie approximative, localisation dans l'emprise et contexte immédiat) et la localisation par rapport au point de départ du parcours a ainsi été constitué. Cet inventaire constitue le portrait le plus exhaustif possible de la situation rencontrée sur les deux parcours entre la fin de juin et la mi-août 2001. Un premier relevé des floraisons a été effectué en début d'été (27 et 28 juin, 3 juillet

⁹ «(...) Equal sizes or similar shapes, directions, corresponding colors, and texture all produce a dynamic tendency to be seen together» (Jackle, 1987, p. 21). «Human perception is selective rather than inclusive. Although the retinal mosaic contains innumerable details, attention is paid only to some of them. Parts of the mosaic that stand out from their surroundings through contrasting colour, size, intensity, or movement, or through novelty, draw involuntary attention» (Jackle, 1987, p. 37).

2001). Un second relevé a été effectué au début du mois d'août (2 et 3 août) afin de compléter l'inventaire par l'ajout des floraisons de milieu d'été.

L'inventaire comprend 111 combinaisons végétales distinctes constituées en talles de coloris unique ou en mosaïques colorées; un répertoire des espèces rencontrées et leur répartition dans les entités paysagères est présenté au tableau I (l'inventaire complet est présenté en annexe 9-1).

Tableau II : Végétaux constituant les combinaisons végétales rencontrées sur les parcours

Espèces documentées	Nombre	Entités paysagères	
		Parcours 1	Parcours 2
Achillée millefeuille (<i>Achillea millefolium</i>)	1	12	
Asclépiade commune (<i>Asclepias syriaca</i>)	2	4	2
Aster (<i>Aster spp.</i>)	2	4	4
Carotte sauvage (<i>Daucus carota</i>)	5	7	8, 10
Chardon des champs (<i>Cirsium arvense</i>)	2	1, 2	
Chicorée sauvage (<i>Cichorium intybus</i>)	9	1, 3, 4	10, 13
Épilobe à feuilles étroites (<i>Epilobium angustifolium</i>)*	6	10	2, 4, 5, 9
Gaillet palustre (<i>Galium palustre</i>)	3	7	3, 6
Laiteron des champs (<i>Sonchus arvensis</i>)	5		2, 3, 9
Lotier corniculé (<i>Lotus corniculatus</i>)	8	11, 13	3, 11
Lupin (<i>Lupinus polyphyllus</i>)	2	11, 12	
Marguerite blanche (<i>Chrysanthemum leucanthemum</i>)	13	1, 4, 8, 13	2, 3, 7, 10, 11
Mélicot blanc (<i>Melilotus alba</i>)	23	1, 3, 4, 8	1, 2, 4, 8, 10, 12
Mélicot jaune (<i>Melilotus officinalis</i>)	4	4, 11	4, 8
Panais cultivé (<i>Pastinaca sativa</i>)	1		2
Roseau commun (<i>Phragmites communis</i>)	31	1, 2, 3	2, 9, 11, 12, 13
Rudbeckie hérissée (<i>Rudbeckia hirta</i>)	3	13	3, 4
Salicaire (<i>Lythrum salicaria</i>)*	3		2, 3
Salsifis des prés (<i>Tragopogon pratensis</i>)	1		10
Silène enflée (<i>Silene cucubalus</i>)	3		2, 6, 11
Sureau (<i>Sambucus canadensis</i>)	1	4	
Tanaisie vulgaire (<i>Tanacetum vulgare</i>)*	2	5, 11	
Trèfle rouge (<i>Trifolium pratense</i>)	5	4, 10	8, 10
Trèfle agraire (<i>Trifolium agrarium</i>)	1		2
Verge d'or (<i>Solidago canadensis</i>)*	3	10	2
Vesse jargeau (<i>Vicia cracca</i>)	2		3, 4

* Ces végétaux ont été répertoriés lors du 2^e relevé en août 2001

d. L'enquête de perception auprès des utilisateurs

Les deux phases successives de la démarche d'enquête, soit l'inventaire photographique et le questionnaire complémentaire, ont été effectuées respectivement en juillet et en octobre 2001.

Participants

Un total de 38 personnes ont participé à l'étude, 20 hommes et 18 femmes; 1 participant était âgé de moins de 30 ans et 2 de 60 ans et plus. Selon le questionnaire complémentaire auquel ont

répondu 27 participants, 63% d'entre eux utilisaient l'A15 nord au moins une fois par semaine et 37% l'utilisaient au moins une fois par saison depuis au moins un an en 2001. La plupart des participants, soit 81,5%, conduisaient eux-mêmes leur véhicule, et 18,5% étaient passagers ou alternativement conducteurs et passagers.

Les participants ont été recrutés auprès d'organismes locaux des Laurentides (Municipalités de Val-Morin et Val-David, Chambre de commerce de Sainte-Agathe), d'entreprises dont la clientèle ou les travailleurs utilisent le parcours (Golf de Val-Morin, Pépinière Sollers), de résidents de Laval, Montréal, Val-Morin, Val-David, Sainte-Agathe et Saint-Jovite.

Aucun participant n'était au courant des objectifs spécifiques visés par l'enquête. Ceux-ci connaissaient l'objectif global de l'étude, soit de connaître leurs préférences sur les paysages qu'ils traversent régulièrement dans le but de les bonifier. Afin d'éviter que les répondants axent leurs prises de vues sur les éléments négatifs du paysage, qui semblent susciter plus de passions¹⁰, deux questions étaient posées : *Quels sont d'après vous les plus beaux paysages du parcours? Quels sont d'après vous les éléments du paysage qui lui donnent de la valeur?* La seconde question était posée afin de diversifier les prises de vues et d'obtenir si possible des vues rapprochées des végétaux des emprises et non uniquement des vues d'ensemble. Pour éviter un biais possible relatif à l'usage d'un appareil photo, soit l'élimination de paysages qui ne font pas de «belles» photos, il était clairement énoncé dans le dépliant explicatif accompagnant l'appareil que la qualité des images importait peu mais que seule l'information sur le choix de la prise de vue était recherchée.

Inventaire photographique

Les répondants ont reçu un appareil photo jetable accompagné d'un dépliant explicatif durant la première semaine de juillet 2001 et ont effectué leurs prises de vues durant la période comprise entre le 6 juillet et le 12 août. Trente-cinq participants ont effectué un inventaire sur les deux

¹⁰ Dans une recherche récente consistant en un reportage-photo et comportant une section sur les éléments négatifs du paysage, c'est cet aspect qui a retenu l'attention et le plus grand nombre de prises de vues (Michelin, 1998).

parcours et trois l'ont effectué sur le parcours 2 (du nord au sud) uniquement. Après élimination des photographies prises à l'extérieur de la zone d'étude ou trop tard en fin de journée, un nombre total de 399 photos pour le parcours 1 (du sud au nord) et de 419 pour le parcours 2 (du nord au sud) ont été conservées, pour un total de 818 prises de vues¹¹.

Toutes les prises de vues ont fait l'objet d'un repérage sur le terrain pour déterminer leur localisation exacte, puis reportées sur cartes au moyen de points (figures 7a et b). On trouvera en annexe 9-2 un inventaire détaillé des types d'images et de leur localisation pour tous les participants. Cinq images n'ont pu être localisées, des vues de boisés qui pouvaient avoir été prises dans plusieurs entités paysagères. Afin de faciliter leur analyse, les images ont été regroupées en un certain nombre de types correspondant à la composante dominante. Huit catégories d'images ont ainsi été identifiées (voir tableau IV en page suivante). Le tableau III ci-dessous présente un exemple de fiche tiré de l'inventaire des prises de vues. Le type de prise de vues est noté ainsi que la visibilité des emprises et l'unité paysagère où le cliché a été effectué.

Tableau III. Exemple de fiche d'inventaire des prises de vues

Inventaire du contenu des photographies					
Participant 01 : parcours 1					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Entité paysagère	Localisation (en km)
01-01	Route (route, boisés, talus à droite, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	13	50,1
01-02	Montagnes (vallée boisée au 2e plan, montagnes au 3e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Non (glissière)	12	46,6
01-03	Route (route, pont de Sainte-Adèle dans l'axe de la route, montagnes au 3e et en arrière-plan)	Rapprochée	Non	12	43,1
01-04	Route (route, boisés, Mont-Gabriel dans l'axe de la route)	Ensemble	Oui	11	38,9
01-05	Village (bâtiments, église, montagnes en arrière-plan)	Ensemble	Oui	10	37,3
01-06	Route (route, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Oui	8	33,0
01-07	Route (route, boisés, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	7	30,0
01-08	Route (route, boisés, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	7	29,0
01-09	Milieu rural (champs, bâtiments)	Ensemble	Oui	2	12,4

¹¹ La banque d'images est disponible auprès de l'auteure pour consultation.

Tableau IV. Classification des types d'images



1. Route(s) : prédominance de la relation entre la route et les éléments du contexte car la prise de vue est effectuée dans le sens de la route (vue axiale).
Photo 14-15



2. Montagne(s) : prédominance de la (des) montagne(s) et vue en oblique ou en latérale par rapport à la route, sinon elle est intégrée au type 1, soit l'image de route.
Photo 14-07



3. Village(s) : prédominance des éléments apparentés à un noyau villageois.
Photo 01-05.



4. Milieu rural: prédominance des éléments associés à l'agriculture, tels que champs, pâturages, bâtiments de ferme, haies brise-vent, animaux de ferme.
Photo 38-16.



5. Milieu périurbain : prédominance d'indices d'implantations de banlieue ou de villégiatures (résidences familiales, commerces, etc.).
Photo 11-21.



6. Site récréotouristique : prédominance d'un élément associé aux activités touristiques telles que pistes de ski, glissades d'eau, golf, etc.
Photo 05-13.

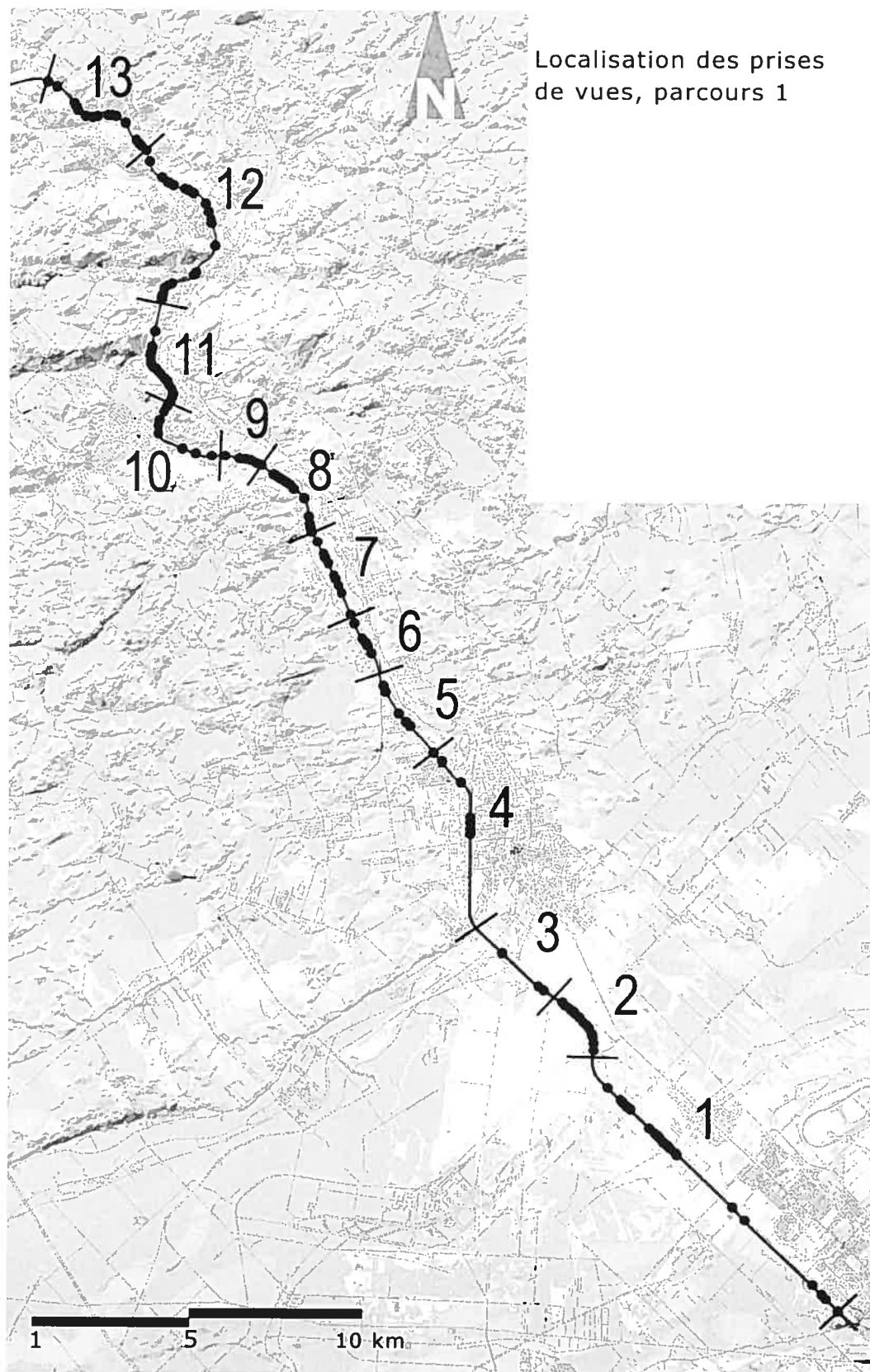


7. Milieu naturel : prédominance d'éléments minéraux et/ou végétaux par rapport aux éléments construits.
Photo 14-18.



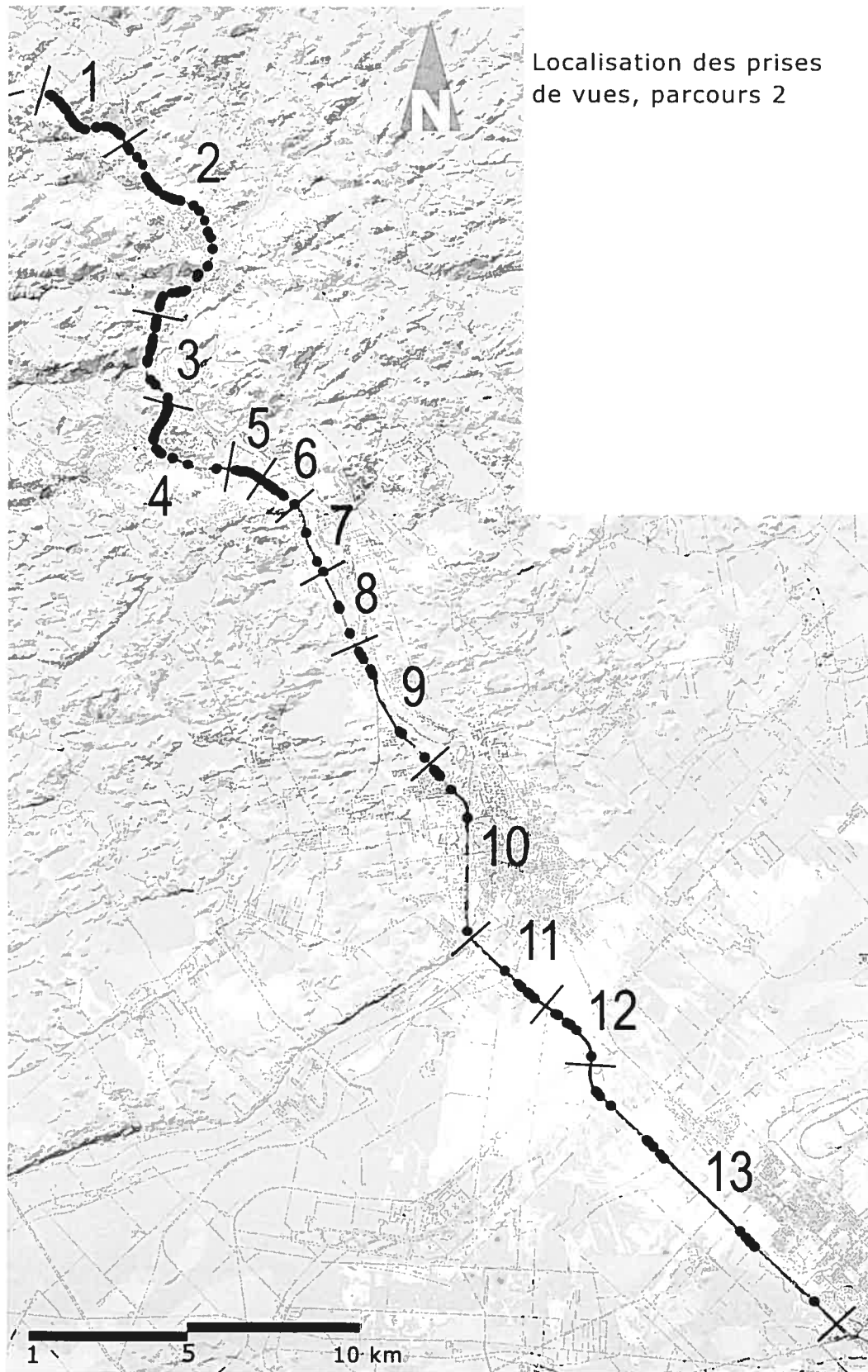
8. Emprises : prédominance des végétaux des emprises.
Photo 33-07.

Figure 7a. Carte de localisation des prises de vues, parcours 1



Les parties en blanc représentent le bassin visuel visible à partir du corridor de l'autoroute 15 nord.
Adapté de: Ministère des Transports, 2001.

Figure 7b. Carte de localisation des prises de vues, parcours 2



Les parties en blanc représentent le bassin visuel visible à partir du corridor de l'autoroute 15 nord.
Adapté de: Ministère des Transports, 2001.

Questionnaire complémentaire

Le questionnaire posté aux participants au mois d'octobre 2001 visait trois objectifs: apporter des précisions quant à la composante prédominante des images, obtenir des commentaires sur les prises de vues, et enfin évaluer l'impact de la gestion écologique sur l'appréciation générale. L'information relative à la composante prédominante de certaines images permettait d'éviter un biais relié à la prise de vues à l'aide d'un appareil jetable. En effet, comme ce type d'appareil ne permet pas à l'utilisateur de cadrer sur un détail particulier grâce au «zoom», il est apparu pertinent dans certains cas d'inviter les participants à préciser quels étaient réellement les éléments qui avaient présidé au choix de leurs prises de vues. Toutes les vues comprenant les emprises ont été présentées aux participants, qui devaient simplement encercler sur l'image la ou les partie(s) qu'ils avaient réellement voulu réellement photographier et apporter des commentaires si nécessaire.

Un taux de réponse de 71,1% (27/38 personnes) a été atteint pour le questionnaire. La grande majorité des participants (tous sauf 1) ont apporté des commentaires, parfois très détaillés, sur les photos¹².

¹² Les questionnaires complémentaires sont disponibles auprès de l'auteure pour consultation.

4. Résultats

a. Types et localisation des images retenues

L'ensemble des prises de vues effectuées sur les deux trajets représentent 399 images (48,8%) dans le parcours 1 et 419 images (51,2%) dans le parcours 2. Les images photographiées par les participants sont en majorité des images de montagnes, de routes et de milieu rural et ce dans les deux parcours (tableau V). Puis viennent les images de milieu naturel qui ont été l'objet de prises de vues dans des proportions avoisinant les 10%. Les images de milieu périurbain, de sites récréotouristiques, de villages et d'emprises demeurent, quant à elles, peu nombreuses pour les deux parcours. Précisons que les images de sites récréotouristiques portent sur différents éléments alors qu'un seul village (Saint-Sauveur) a été retenu.

Tableau V. Répartition (%) de l'ensemble des images prises par les répondants au sein des différents types retenus

Parcours	%	Type d'images							
		Route(s) %	Village %	Milieu rural %	Montagnes %	Site récréo- touristique %	Milieu périurbain %	Milieu naturel %	Emprises %
1. 399 images	48,8%	30,9%	1,4%	19,7%	33,1%	1,3%	2,5%	9,2%	2,0%
2. 419 images	51,2%	37,5%	0,4%	15,6%	27,9%	3,7%	1,5%	10,2%	3,2%

Les images de route(s) représentent un pourcentage très important de l'ensemble des prises de vues, soit 30,9% des vues dans le parcours 1 et 37,5% des vues dans le parcours 2. Ces vues ont été photographiées par le plus grand nombre de participants sur les deux parcours, soit 30/35 ou 85,7% pour le parcours 1 et 35/38 ou 94,6% pour le parcours 2 (tableau VI). De même, les images de montagnes représentent un pourcentage très important des prises de vues (33,1 et 27,9%) et elles ont aussi été photographiées par la grande majorité des participants (30/35 et 34/38).

Tableau VIa. Proportion (%) des répondants ayant retenu chaque type d'images, parcours 1

Type d'image	Nombre de répondants
Montagnes	85,7% (30/35)
Routes	85,7% (30/35)
Milieu rural	68,6% (24/35)
Milieu naturel	42,9% (15/35)
Milieu périurbain	34,3% (12/35)
Village	20% (7/35)
Emprises	20% (7/35)
Site récréotouristique	11,4% (4/35)

Tableau VIb. Proportion (%) des répondants ayant retenu chaque type d'images, parcours 2

Type d'image	Nombre de répondants
Route	94,6% (35/38)
Montagnes	91,9% (34/38)
Milieu rural	62,2% (23/38)
Milieu naturel	56,8% (21/38)
Site récréotouristique	35,1% (13/38)
Milieu périurbain	18,9% (7/38)
Emprises	18,9% (7/38)
Village	2,7% (1/38)

La plupart des participants ont effectué des prises de vues de routes, de montagnes et de milieu rural alors que quelques participants seulement ont photographié un village (Saint-Sauveur), soit 7/35 pour le parcours 1 et 1/38 pour le parcours 2¹³.

Les images de milieu naturel cumulent un pourcentage de 9,2% et 10,2% de l'ensemble des images et sont réparties principalement entre deux grands thèmes soit les boisés (52/89 images) et les vues sur la rivière du Nord (25/89 images). Les images d'emprises consistent en des vues rapprochées dont les composantes prédominantes sont issues du milieu naturel. Il est donc pertinent d'additionner les pourcentages de ces deux types d'images (emprises et milieu naturel) ce qui permet d'obtenir les résultats d'un type combiné représentant la nature en général. On obtient alors un pourcentage total de 11,2% pour le parcours 1 et de 13,4% pour le parcours 2, ce qui rapproche ce type combiné des images de milieu rural en terme de pourcentage.

¹³ La différence entre le nombre de clichés dans les deux parcours s'explique par le fait que le village est pratiquement invisible durant le parcours 2.

Par ailleurs, les images de milieu naturel proprement dit ont été photographiées par environ la moitié des participants, ce qui les place immédiatement derrière les images de milieu rural en terme de proportion des participants ayant effectué les types d'images.

Les images de milieu périurbain représentent un pourcentage de 2,5 et 1,5% de toutes les prises de vues et ont été photographiées par le tiers des participants sur les deux parcours. Elles sont constituées pour une grande majorité d'images d'habitations dans une plaine ou sur un promontoire et entourées de boisés, soit 15 des 18 images (voir pour exemple le tableau II, photo 11-21). Les 3 autres images sont des commerces.

Par-delà cette répartition en fonction des types de milieux photographiés, l'examen révèle que plusieurs points de vue spécifiques ont été photographiés par plus d'un participant. Soixante-seize vues ont été photographiées par 2 participants et plus sur le parcours 1 et 85 sur le parcours 2. Les vues photographiées par plus d'un participant sont très variées et se retrouvent dans tous les types d'images. Quarante-neuf vues ont fait l'objet d'images photographiées par 5 participants ou plus. Dans le parcours 1 il s'agit de 24 vues réparties dans toutes les entités paysagères sauf l'entité 6 (collines de la Porte du Nord), avec une forte proportion (11 vues sur 24) dans les entités de montagnes. Dans le parcours 2 il s'agit de 26 vues dont 12 proviennent des entités de montagnes (entités 1 à 3), les autres étant disséminées dans certaines entités de collines (4, 5 et 9) et de plaine (entités 10, 12 et 13). On trouvera en annexe 9-4 l'inventaire complet des prises de vues réparties selon leur localisation et en 9-5, 9-6 et 9-7 les cartes sur lesquelles figurent le nombre total de prises de vues par rapport à leur localisation sur le parcours.

Le tableau VII présente la répartition des images prises par les répondants en fonction de leur localisation dans les entités paysagères, pour les deux parcours. Quant au tableau VIII, il présente une synthèse du total des images obtenues dans les trois sections des parcours.

Tableau VIIa. Répartition des images prises par les répondants, par types et par entités paysagères, parcours 1

Type d'images	Section de plaine				Section de collines						Section de montagnes		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Route(s)	9			4	5	2	15	6		5	33	28	13
Montagne(s)								49	5	1	18	45	12
Village(s)										6			
Milieu rural	28	25	5	1		4			11				3
Milieu naturel	4	1		1	8	3	5	2	1	3	4	9	
Site périurbain	2			1	1	2		1		4		1	
Site récréotouristique									1	3			
Emprise(s)						1	1	1		3			3

Tableau VIIb. Répartition des images prises par les répondants, par types et par unités paysagères, parcours 2

Types d'images	Section de montagnes			Section de collines						Section de plaine			
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Route(s)	41	49	12	23	8	3	2			12	3	1	2
Montagne(s)	13	31	20	5	12	28	1	2					
Village(s)				1									
Milieu rural				1			1	1	12		7	32	14
Milieu naturel	12	1		1	2	2	4	7	6				8
Site périurbain		2		1					4				
Site récréotouristique			2	5	1								8
Emprise(s)	1	3	1		1		3	1					1

Tableau VIIIa. Tableau-synthèse de la répartition des images dans les entités paysagères, parcours 1

Types d'images	Section de plaine	Section de collines	Section de montagnes
Route(s)	13	33	74
Montagne(s)	0	55	75
Village(s)	0	6	0
Milieu rural	59	15	3
Milieu naturel	6	22	13
Site périurbain	3	8	1
Site récréotouristique	0	4	0
Emprise(s)	0	6	3
Total 399	81	149	169

Tableau VIIIb. Tableau-synthèse de la répartition des images dans les entités paysagères, parcours 2

Types d'images	Section de montagnes	Section de collines	Section de plaine
Route(s)	102	36	18
Montagne(s)	64	48	0
Village(s)	0	1	0
Milieu rural	0	15	53
Milieu naturel	13	22	8
Site périurbain	2	5	0
Site récréotouristique	2	6	8
Emprise(s)	5	5	1
Total 414 (+5 non localisées)	188	138	88

Les emprises : nombre et localisation des images retenues

L'examen révèle qu'une très grande majorité des prises de vues sont des vues d'ensemble: 88% pour le parcours 1 et 92,6% pour le parcours 2. Très peu de vues rapprochées ou de détails ont donc été produites (vues obliques ou latérales d'éléments situés à proximité de la route), soit 12% pour le parcours 1 et 7,4% dans le parcours 2. Néanmoins les emprises sont visibles dans la plupart des vues d'ensemble, soit dans 64,2% des images du parcours 1 et 72,5% de celles du parcours 2 (tableau IX). Comme expliqué précédemment, dans le cadre du questionnaire complémentaire, toutes les images incluant les emprises ont été présentées aux participants qui étaient invités à encercler la ou les parties des images qui avaient justifié les prises de vues. De l'ensemble des images comprenant une ou plusieurs emprises, celles-ci ont été encerclées et donc considérées comme un élément justifiant la prise de vues dans seulement 15,3 % des images pour le parcours 1 et 16,2% des images pour le parcours 2.

Tableau IX. Proportion d'images dont l'emprise justifie la prise de l'image

Parcours	Proportion des images comprenant une emprise	Emprises justifiant la prise de l'image
1. 26/27 répondants	(256/399 images) 64,2%	(61/399) 15,3%
2. 26/27 répondants	(304/419 images) 72,5%	(68/419) 16,2%

Au sein de ces images, deux situations distinctes sont rencontrées (tableau X). Dans la plupart des images (75,4% et 72,1% respectivement), les emprises ont été intégrées à leur contexte immédiat. Dans les autres cas, soit une proportion de 24,6% et de 27,9% des cas, les fleurs des emprises sont photographiées pour leurs qualités particulières telles que couleurs, textures, ou autres. On trouvera un inventaire complet de la répartition des images d'emprises dans le tableau-synthèse présenté en annexe 9-8.

Tableau X. Répartition des images d'emprises dans les deux parcours

Parcours	Intégration au contexte immédiat	Choix spécifique du végétal de l'emprise
1. 26/27 répondants	(46/61 images) 75,4%	(15/61 images) 24,6%
2. 26/27 répondants	(49/68 images) 72,1%	(19/68 images) 27,9%

Les emprises ont été intégrées au contexte immédiat dans trois types de situations. Premièrement, elles ont été intégrées aux champs de culture dans les images effectuées sur la plaine agricole de Mirabel (voir figure 8a). Deuxièmement, elles constituaient un des éléments de la forme générale appréciée pour les contrastes de couleur et de hauteur dans les vues de boisés (figure 8b). Enfin, elles ont été choisies de façon spécifique (figure 8c).



Figure 8a. Photo 14-02.



Figure 8b. Photo 13-15.

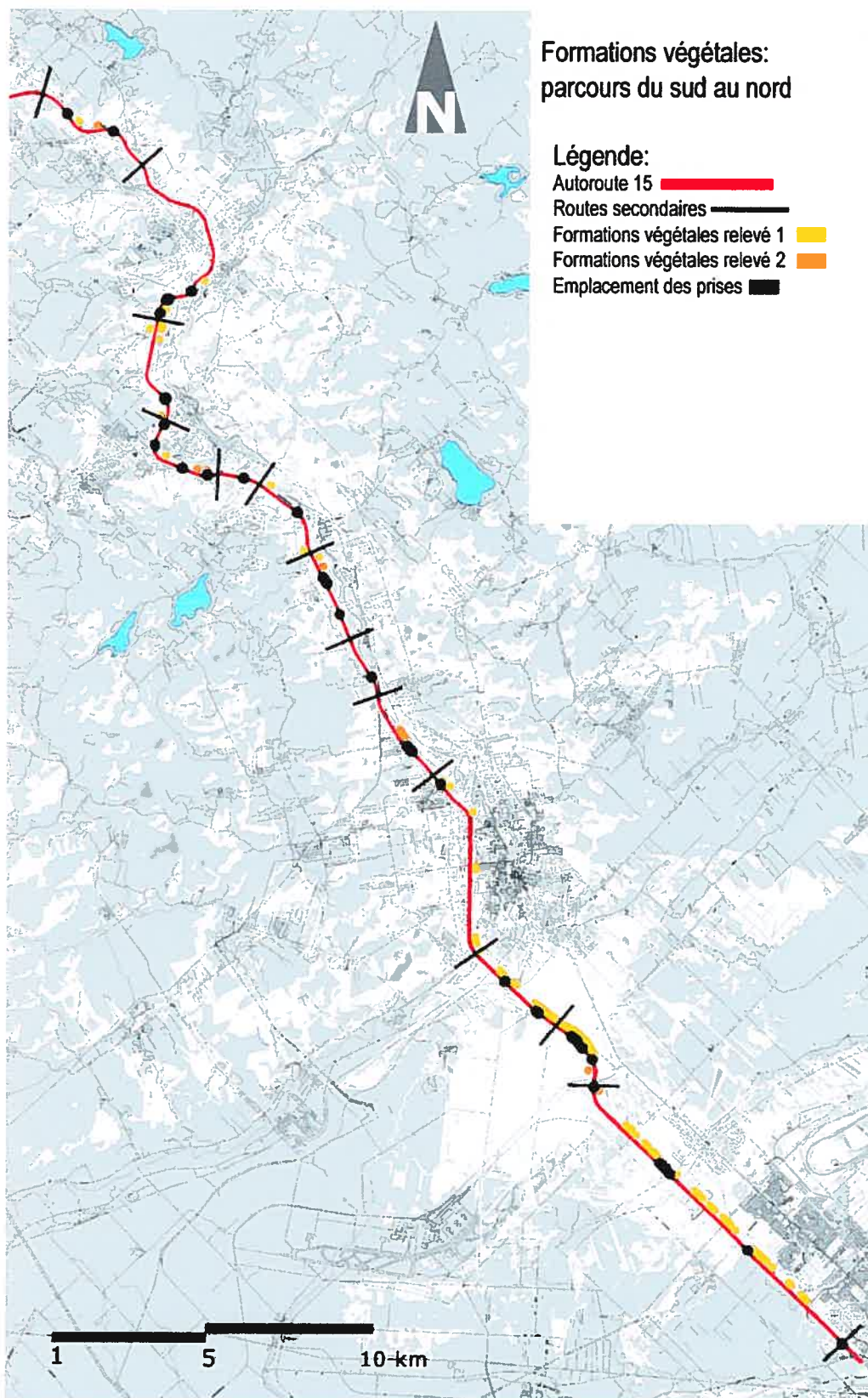


Figure 8c. Photo 32-21.

Les figures 9a et 9b présentent la localisation des masses florales relevées sur les emprises lors de l'inventaire, soit 55 masses pour le parcours 1 et 56 masses pour le parcours 2, ainsi que des images d'emprises effectuées par les participants. Dans le parcours 1 les 55 masses inventoriées étaient réparties dans toutes les entités paysagères à l'exception des entités 6 et 9 (collines de la Porte du Nord et du Piedmont). La plupart des masses colorées étaient situées dans la partie la plus au sud du parcours; dans les unités paysagères 1 à 4 on en dénombrait 39, des colonies de phragmites et de mélilots blancs, des mosaïques constituées surtout de mélilots blancs, chicorées sauvages, marguerites blanches. De ces masses, seuls les phragmites ont été photographiés par les participants, et étaient toujours intégrés au contexte, soit des champs ou des boisés. Dans les unités 5 à 13, 16 masses variées ont été relevées lors de l'inventaire, telles que lotiers, mélilots, lupins, trèfles rouge, épilobes, rudbeckies. Seules les talles d'épilobes situées sur la berge en talus à Saint-Sauveur sont remarquées par les participants, ainsi que les talles de rudbeckies situées sur les talus près de la sortie 76 à Val-Morin.

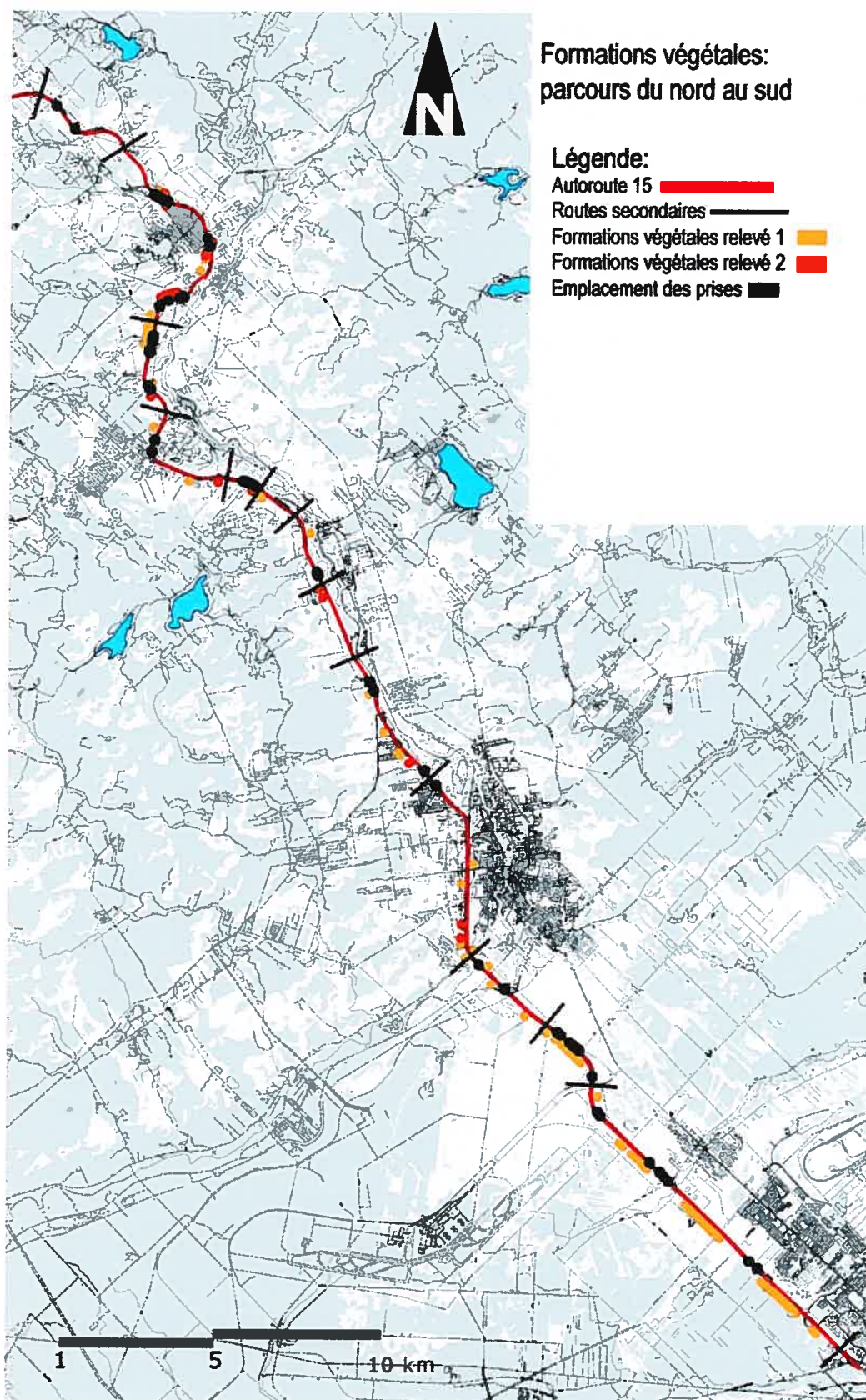
Dans le parcours 2, les 56 masses végétales inventoriées étaient réparties dans toutes les entités paysagères à l'exception de l'entité 7 (Collines de Prévost). Douze images d'emprises ont été effectuées par les participants sur ce parcours; de ce nombre quatre images montraient des fleurs dans l'emprise centrale, 3 images montraient des talles d'épilobes sur la berge en talus et cinq montraient des berges en talus ne présentant pas de floraison particulière.

Figure 9a. Inventaire des floraisons et localisation des images d'empreises, parcours 1



Les parties en blanc représentent le bassin visuel visible à partir du corridor de l'autoroute 15 nord (en fonction de la topographie et non de la végétation).
Adapté de : Ministère des Transports, 2001.

Figure 9b. Inventaire des floraisons et localisation des images d'empreses, parcours 2



Les parties en blanc représentent le bassin visuel visible à partir du corridor de l'autoroute 15 nord (en fonction de la topographie et non de la végétation).
Adapté de : Ministère des Transports, 2001.

Résultats du questionnaire sur la gestion écologique

Après une brève explication des termes *emprises* et *nouvelle gestion*, les participants devaient répondre à la question suivante : *Avez-vous remarqué un changement dans l'aspect des emprises*



Figure 10. Panneau signalant le passage au mode de gestion écologique, après la fourche des deux routes (117 et A15) à Saint-Jérôme.

Photo : J. Froment, 2002

de l'autoroute 15 nord depuis que le gouvernement du Québec a instauré cette nouvelle gestion au cours de l'été 2001? Une proportion de 37% des répondants ont répondu par l'affirmative. De ce nombre 60% seulement étaient en mesure de localiser correctement au moins une partie ou l'autre du secteur soumis à cette gestion (entre Saint-Jérôme et Saint-Jovite). Le passage d'un mode de gestion à un autre est signalé par un panneau planté en bordure de la route à la fourche de Saint-Jérôme (figure 10).

Discussion

Les résultats obtenus par les participants à l'enquête des représentations paysagères ont été satisfaisants à plusieurs égards. Tout d'abord un grand nombre de prises de vues ont été effectuées (818 photos en tout). Une importante proportion des répondants a utilisé tout le film : des 38 participants, 31 ont pris 20 photos et plus et 7 ont utilisé tout le film disponible, soit 27 prises de vues. Deux participants ont mentionné avoir manqué de film et une personne a même consigné par écrit les prises de vue qu'elle n'avait pu effectuer faute de pellicule. Les images produites sont d'une excellente qualité, particulièrement si on considère le fait qu'elles ont été prises la plupart du temps à des vitesses avoisinant les 100 kilomètres/heure. La quantité et la qualité des images produites tendent à démontrer que le trajet est apprécié des utilisateurs et possède des caractéristiques propres à procurer ce qu'Appleton appelle «the spontaneous enjoyment of landscape» (Jackle, 1987, p. 35). De plus, le taux de réponse au questionnaire complémentaire (70% des participants) de même que la quantité et la précision des commentaires explicatifs font que l'ensemble des données recueillies lors de l'enquête de perceptions semble refléter un intérêt certain pour l'appréciation des paysages autoroutiers.

Les valorisations paysagères

Suite à l'analyse des types d'images et de leur répartition dans les entités paysagères il ressort que l'appréciation esthétique est fortement associée à deux grands types de paysages soit le paysage de montagnes et celui de la plaine agricole. Les images de montagnes sont très nombreuses et la grande majorité des images de routes sont photographiées dans les entités de collines et de montagnes. Elles sont photographiées plus particulièrement dans les entités de montagnes (entités 11, 12 et 13 pour le parcours 1 et 1 à 3 pour le parcours 2), dans des proportions de 61,7% et 65,4% de l'ensemble des images de route. Une grande quantité de prises de vues ont aussi été effectuées dans la plaine de Mirabel dans les deux directions du trajet (entité 2 du parcours 1 et 12 du parcours 2). Ces prises de vues portent sur des éléments ponctuels caractéristiques des activités liés à l'agriculture tels que les bâtiments, les animaux, ou sur des vues d'ensemble des champs.

On observe toutefois une différence notable entre le nombre de prises de vues effectuées dans les sections montagneuses du parcours par rapport au nombre de prises de vues effectuées dans la plaine agricole de Mirabel. Le paysage de montagnes est de nature à offrir des points de vues très variés car il change constamment d'aspect: les vues se succèdent les unes aux autres dans un rythme très rapide entre les ouvertures et les fermetures, les montées et les descentes. Dans la plaine de Mirabel, au contraire, le bassin visuel est si étendu que l'ambiance et le point de vue demeurent stables plus longtemps. Il est dès lors plausible de croire que les participants effectuent une vue de la plaine alors qu'ils entrent dans cette entité paysagère et qu'ils ne désirent plus par la suite faire d'autres prises de vues qui montreraient sensiblement le même paysage. A l'examen des cartes 3a et 3b on remarque que c'est la situation qui se produit dans les deux sens du trajet. Ce fait explique, du moins en partie, que le nombre d'images retenues par les participants soit beaucoup plus élevé dans les entités de collines et de montagnes que dans les entités de plaine.

L'appréciation esthétique du paysage de montagnes peut être divisée en deux grands thèmes, soit d'une part l'appréciation des qualités esthétiques des montagnes elles-mêmes et, d'autre part, l'appréciation des qualités esthétiques d'un parcours routier qui traverse les montagnes. L'appréciation esthétique des montagnes se traduit par des prises de vues très variées, soit des vues d'ensembles de formations montagneuses, des vues rapprochées de promontoires rocheux, etc. L'appréciation du parcours routier est, quant à elle, très reliée aux caractéristiques propres à ce parcours. En effet un grand nombre des images de route sont caractéristiques d'un parcours qu'on peut qualifier de route panoramique ou «scenic road». Vers le nord (parcours 1) les participants apprécient particulièrement la montée progressive et la présence de plus en plus marquée des montagnes. Vers le sud (parcours 2) le parcours s'effectue en descendant presque constamment vers la plaine et on apprécie particulièrement les vues panoramiques en surplomb et de façon générale les perspectives vers le lointain que la situation de descente favorise. Les effets créés par la combinaison de la topographie et de la localisation de la route sont très appréciés, tels que les effets de contournement, de goulot. De même, les vues encaissées par des talus, des rochers ou des boisés de chaque côté de la route et les perspectives courtes, fermées par les montagnes

formant un mur directement dans l'axe de la route, sont abondamment photographiés sur les deux parcours.

Les images de route qui ne sont pas localisées dans les entités paysagères dans les sections de collines ou de montagnes sont presque toutes le fait de points de vues particuliers. Dans le parcours 1 (tableau VIIa) il s'agit de la traversée d'une érablière mature à Mirabel (9 images dans l'entité 1) et de la vue sur le plateau laurentidien à la hauteur de Saint-Jérôme (4 images dans l'entité 4). Dans le parcours 2 (tableau VIIb) les prises de vues effectuées à l'entité paysagère 5, toutes identiques, consistent en une vue panoramique sur les montagnes. De même, les douze images de routes situées dans l'entité paysagère 10 sont toutes effectuées à partir du même point de vue à l'entrée de la ville de Saint-Jérôme.

En résumé les images de route retenues par les participants sont indissociables de la situation montagneuse, sauf pour des cas très particuliers. De plus l'examen des cartes détaillées de localisation des prises de vues (produites en annexe 9-5, 9-6 et 9-7) révèle qu'un grand nombre de ces prises de vues sont partagées par plusieurs participants, qui semblent accorder une appréciation aux mêmes «pôles d'accrochage» des parcours.

L'attrance pour la nature

De nombreuses études ont démontré à quel point les paysages d'aspect naturel sont appréciés: «In public perception-based landscape quality assessments *naturalness*, indicated either by human-perceptual judgements or by the observed dominance of plants and/or the absence of human artifacts or disturbance, has (...) been found to be associated with higher levels of judged visual landscape quality (e.g. Kaplan and Kaplan, 1989; Parsons, 1991; Pitt and Zube, 1987; Ulrich, 1983)» (Daniel, 2001). A l'examen de la répartition des types d'images, on constate que les images de milieu naturel occupent une proportion avoisinant les 10% de l'ensemble des prises de vues. Les boisés et les plans d'eau sont les deux thèmes qui représentent l'immense majorité des images de milieu naturel proprement dit. Toutefois, une très grande quantité d'images des autres

types (les images de montagnes ou de routes par exemple) sont également dominées par des éléments associés au naturel tels que définis par Daniel.

Les images de milieu naturel ne sont pas réparties dans toutes les entités paysagères mais se retrouvent souvent dans les paysages "ordinaires" mais non urbanisés des parcours, soit les entités comprises dans les sections de collines (entités 5 à 10 du parcours 1 et 4 à 9 du parcours 2) (tableaux VIIa et b), qui présentent un aspect naturel. Il est plausible de croire que les éléments naturels situés à proximité de la route sont appréciés si leur contexte immédiat est aussi dominé par les éléments associés au naturel tels que définis précédemment.

Commentaires des participants

Les commentaires des participants ont été suffisamment nombreux et d'une précision telle qu'ils permettaient de dégager certaines considérations insoupçonnées au simple examen des types d'images. Tout d'abord l'appréciation esthétique de l'environnement semble réellement partagée, à des degrés divers, entre l'appréciation formelle, sensorielle et symbolique telles que définies par Porteous (1996). L'appréciation des montagnes, par exemple, est partagée entre l'appréciation formelle de la silhouette des montagnes («Le découpage montagneux attire toujours le regard, peu importe la saison», commentaire à la photo 31-18) et des textures et des plans découpés par les rochers («Façade de roc, plan vertical vertigineux», commentaire à la photo 34-02). Quant à l'appréciation symbolique, elle est exprimée par des commentaires tels que le «Sentiment de voir loin (liberté)» (commentaire à la photo 37-08). L'appréciation des milieux naturels est partagée entre les trois formes d'appréciation esthétique. On apprécie les formes, les coloris et les textures des arbres et des verdure qui bordent la route. On apprécie aussi leur proximité par rapport à la route, pour les raisons suivantes : «Sentiment de nature près de nous» (photo 36-09), «Verdure à proximité de la route. Agréable» (photo 36-05), ou «Un dense boisé en bord de route est agréable à l'œil... et sécurisant» (photo 22-04). On apprécie aussi les indices de la santé, de la force et de la vitalité de la nature, comme en font foi ces commentaires : «Beaux feuillus sains et mature regroupés» (photo 34-08), «Arbres en santé» (photo 36-09), etc.

L'appréciation esthétique du parcours routier est d'abord formelle. Elle est associée plus particulièrement à l'appréciation des formes, des rythmes, des séquences, qui produisent des effets particuliers. Ceux-ci font l'objet de commentaires tels que: «Effet de profondeur, de grandeur ressenti par cette montagne lointaine» (photo 14-17), «Effet plongeant remarquable» (photo 25-15), «Chemin semble se diriger vers le ciel et la montagne» (photo 03-09). Certains commentaires sont reliés plus particulièrement à la signification accordée à l'environnement : «Au loin les nombreuses petites montagnes...elles sont rassurantes pour moi» (commentaire à la photo 01-20). Enfin, certains commentaires sont directement associés au plaisir de conduire : «Si on oublie le panneau il y a un moment de mystère : de quel côté de la pente allons-nous» (photo 10-01); «la griserie de conduire se manifeste» (photo 14-12).

Les commentaires des participants révèlent aussi que le parcours sud-nord sur l'autoroute 15 est associé à l'éloignement de la ville et à l'arrivée à la campagne, elle-même associée à des pratiques agricoles dont on a la nostalgie, mais aussi au calme et au repos. Par exemple, concernant les champs agricoles, certains participants ont des commentaires tels que : «Les fermes en bordure des routes nous ramènent à la paisibilité des Laurentides» (photo 09-05); «(...) Patrimoine agricole qui s'efface» (photo 34-06); «Rare espace agricole» (photo 10-06); «Scène avant explosion urbaine... nature d'antan» (photo 03-01, trajet nord-sud). Plus loin vers le nord, alors que les montagnes dominent de plus en plus le paysage, on dit: «La vue des montagnes au loin est porteuse d'espérance» (photo 07-17); «Vue au loin des montagnes. Sentiment d'évasion réelle de la ville lorsqu'on aperçoit les montagnes des Laurentides» (photo 37-09). Par rapport à la végétation en bordure de la route, un participant a formulé le commentaire suivant : «Verdure près de nous. Sentiment de vacances» (photo 36-15); «Heureux mélange de conifères et de feuillus. Vive le nord» (photo 36-07).

Le trajet vers le nord est tellement associé à la route des vacances qu'il est plausible de croire que les participants ont, consciemment ou non, attendu d'être sensiblement éloignés de la ville avant d'effectuer des prises de vues. Cet état de fait est difficile à démontrer mais, dans l'affirmative,

l'appréciation esthétique pourrait être différente sur un parcours autoroutier reliant deux petites villes ou deux destinations de villégiature par exemple.

Carte mentale des utilisateurs réguliers du parcours

Tel que prévu au départ, certains participants effectuent des prises de vues en raison de leur bonne connaissance préalable du trajet. Les commentaires révèlent que les participants effectuent certaines prises de vues d'endroits parce qu'ils sont reconnus pour les ambiances particulières qu'on peut parfois y observer et qui

ajoutent aux qualités esthétiques de ces paysages. On songe par exemple à la plaine de Mirabel au coucher du soleil ou à la vallée du Chantecler au lever du soleil, photographiée par plusieurs participants, dont un à l'aube afin de montrer les effets de la brume qui se lève sur la vallée (figure 5). Un

autre participant a commenté ainsi sa prise de vue : «Tôt le matin la brume

en suspens est féérique et les montagnes au loin le sont aussi. Il y a souvent des arcs-en-ciel dus à l'humidité. C'est le plus beau point de vue des Laurentides» (photo 09-09). Les participants photographient certains points de vue car ils accordent une valeur particulière à des ambiances auxquelles ils deviennent attachés par le souvenir. On peut donc photographier un paysage parce qu'il nous rappelle les vacances, le repos, mais aussi parce qu'il y a souvent des couchers de soleil spectaculaires à cet endroit.

De plus il arrive à certains endroits que plusieurs photos successives soient effectuées d'un même paysage. Par exemple, lors de la montée vers le Mont-Gabriel, certains participants ont effectué une prise de vue de la montée avant que la montagne ne surgisse dans le champ de vision et une



Figure 11. Vue sur la vallée du Chantecler à l'aube.
Photo 26-05, parcours 2.

autre prise de vue alors que la montagne se dévoile entièrement devant les yeux du conducteur. L'appréciation esthétique est traduite par une succession de prises de vues qui prennent tout leur sens lorsqu'elles sont juxtaposées les unes aux autres. Ces prises de vues successives semblent exprimer l'anticipation devant un effet produit dans le parcours, qui est reconnu comme ayant une grande valeur. Il est plausible de croire aussi que ces photographies expriment le plaisir que les participants prennent devant une découverte maintes et maintes fois renouvelée.

La participation de la carte mentale du parcours à l'appréciation esthétique s'exprime d'une troisième façon, soit la participation de certains lieux qui, tout en étant à peine vus, sont pourtant retenus. C'est le cas pour la plupart des prises de vues d'étendues d'eau. Par exemple, les quelques endroits des parcours ménageant une ouverture sur la rivière du Nord sont photographiés par plusieurs participants, malgré le fait que la rivière soit à peine visible. A Sainte-Adèle, on aperçoit la rivière pendant quelques secondes dans une courbe prononcée et cette vue particulière a pourtant fait l'objet de prises de vues de la part de 8 participants. L'appréciation esthétique des étendues d'eau est relevée dans nombre d'études sur les qualités paysagères (Kaplan et Kaplan, cités dans Kent, 1995; Litton, cité dans Yamashita, 2002). Il n'a donc pas été surprenant de trouver dans l'enquête des prises de vues de la plupart des paysages comprenant un plan d'eau. Il a été plus surprenant de constater la rapidité et la précision avec laquelle les participants ont dû effectuer ces prises de vues, ce qui tend à démontrer leur grande valeur.

La contribution des emprises aux valorisations paysagères

L'examen de la répartition des types d'images démontre que peu d'images d'emprises ont été effectuées. A l'examen des résultats du questionnaire complémentaire, il ressort que les emprises ont justifié une prise de vues dans moins du cinquième de l'ensemble des images. La place occupée par les formations végétales situées au premier plan dans l'appréciation générale du parcours semble donc minime. De ce nombre restreint, beaucoup d'emprises sont choisies parce qu'elles sont intégrées à un contexte élargi; peu d'images concernent vraiment les masses végétales proprement dites. Certaines d'entre elles sont retenues par quelques participants. Sur le

parcours 1, une talle d'épilobes a été photographiée par 2 personnes, et a même été photographiée par un participant depuis la route en sens opposé. Trois participants ont photographié la talle de rudbeckies située dans la courbe avant Val-Morin. On ne peut cependant parler de récurrence des prises de vues étant donné le nombre très restreint des prises de vues. Dans les cas où les emprises sont intégrées à la composition générale, elles servent souvent à mettre en valeur les bandes boisées dont elles soulignent la forme générale grâce aux contrastes de hauteurs et de couleurs. Dans les entités de plaine agricole, il n'est pas surprenant que les emprises soient intégrées au contexte immédiat car elles sont très difficiles à dissocier visuellement des autres éléments situés immédiatement derrière elles. Les quelques formations végétales choisies sont le plus souvent de grande importance et offrent un contraste coloré très prononcé avec leur contexte immédiat et des contours nets (formations en grandes talles d'épilobes, de laitillons ou de rudbeckies). De plus, elles sont localisées dans des endroits où elles sont faciles à repérer : face à la route dans une courbe par exemple ou sur les berges en talus prononcé. Elles sont dès lors facilement discernables.

Si peu de gens semblent remarquer les végétaux ou les floraisons situées à l'avant-plan, certains d'entre eux (7/38 participants) ont effectué plusieurs vues rapprochées mettant l'accent sur des combinaisons végétales. Ces participants confèrent aux emprises des qualités suffisantes pour les inclure à plusieurs reprises dans leur inventaire photographique. L'attraction pour les floraisons et plus généralement pour les combinaisons végétales situées au premier plan semble refléter une sensibilité particulière à certaines personnes et non à d'autres.

Ainsi, il semble qu'avec la familiarité du parcours, certains paysages deviennent des « pôles d'accrochage » agréables représentatifs de ce parcours. Il s'agit des paysages possédant des qualités propres à provoquer une appréciation esthétique telle qu'ils deviennent des éléments déterminants et structurants du paysage, parfois pour plusieurs utilisateurs. À ces « pôles d'accrochage » s'ajoutent des éléments ponctuels qui participent aussi à l'appréciation des qualités esthétiques du parcours. Les éléments provenant du milieu naturel semblent faire partie davantage de la seconde catégorie, et tout particulièrement les floraisons des emprises. L'appréciation dont

elles font l'objet est possiblement de nature plus spontanée, d'après les commentaires des participants. Les termes utilisés sont : «Agréable à regarder», «Agréable à l'œil», «Très joli». Le caractère éphémère des floraisons des emprises ne permet peut-être pas qu'elles participent à une carte mentale du parcours comme certains paysages aux composantes plus pérennes, qui deviennent connus et valorisés de la part des participants après plusieurs déplacements.

Par ailleurs, même si les floraisons des emprises sont peu remarquées sauf par certaines personnes qui possèdent une sensibilité particulière à leur égard, celles-ci peuvent devenir pour l'utilisateur fréquent une source non négligeable de variabilité du parcours, particulièrement si elles sont l'objet d'aménagements bien localisés et répondant à de rigoureux critères de visibilité. Il est plausible de croire que le fait de bien connaître le parcours prédispose ces utilisateurs à apprécier certains «événements» ponctuels apportés par des floraisons ou des végétaux de coloris ou de textures particuliers. Dès lors les aménagements des emprises peuvent devenir un facteur prépondérant d'appréciation de la part d'utilisateurs fréquents en ajoutant du dynamisme au parcours.

La contribution de la gestion écologique à l'appréciation générale

Est-ce que la gestion écologique apporte des qualités particulières aux emprises, qualités qui sont remarquées et appréciées par les usagers? Il y a si peu de prises de vues destinées à montrer spécifiquement les emprises qu'aucune différence appréciable n'est notée entre les secteurs soumis aux deux modes de gestion. De plus la grande majorité des fleurs qui ont été photographiées sont situées sur les berges, qui ne sont touchées par aucun des deux modes de gestion.

Les réponses fournies lors du questionnaire complémentaire ont révélé que la plupart des personnes qui avaient remarqué le changement de gestion et l'avaient localisé correctement l'appréciaient beaucoup; 8/10 répondants disaient apprécier beaucoup le changement, 1/10 l'appréciait moyennement et un autre ne l'appréciait pas du tout. Ces deux derniers participants ont

apporté un commentaire précisant la raison de leurs réticences, soit la crainte qu'«en l'absence d'une belle végétation les abords font *laisser aller*» (participant 16), ou que les emprises soient «moins propres» (participant 08).

Les résultats révèlent toutefois que la proximité avec le milieu naturel est vivement appréciée de la part des utilisateurs. Par rapport aux larges pelouses caractéristiques de la gestion intensive, qui repoussent le milieu naturel hors des limites du domaine public, la gestion écologique des emprises, en rapprochant la végétation de la route, diminue la distance perçue entre la route et son contexte. La gestion écologique «réconcilie» en quelque sorte la route et le contexte, qui ne sont plus étrangers l'un à l'autre mais en relation étroite et constante. Ce faisant, elle facilite une relation agréable entre le milieu naturel et l'utilisateur, à laquelle participent les végétaux des emprises.

Cette relation peut dès lors être améliorée par des mesures d'aménagement concrètes. A titre d'exemple, citons l'utilisation de calendriers de coupe qui favorisent la présence de floraisons dans des endroits stratégiques, des semis de fleurs représentatives d'une identité régionale, etc. Cependant les mesures d'aménagement à l'aide d'éléments ponctuels localisés au premier plan doivent aller de pair avec la mise en place de critères visant à l'atteinte d'une qualité générale du parcours. L'analyse des prises de vues révèle que les éléments «distracteurs» (Gal, 2001) comme les poteaux électriques, panneaux de signalisation et publicitaires, etc., sont soigneusement évités lors des prises de vues et semblent donc considérés comme des éléments négatifs du paysage. S'ils se multiplient sur un parcours, c'est alors nécessairement au détriment de l'appréciation esthétique globale du paysage traversé. De plus s'ils se multiplient dans les entités paysagères de transition comme les entrées de villes, l'appréciation du paysage de ces entités risque d'être fortement diminuée. Une attention particulière devrait donc être accordée aux entités paysagères qui constituent des zones de transition entre les milieux pour améliorer la qualité générale du parcours. Précisons que les critères de qualité générale du parcours devraient viser autant la qualité des végétaux situés aux premiers plans que l'absence ou la limitation sévère des éléments de distraction visuels et le filtrage d'éléments discordants du contexte visibles de la route. Car il

ressort clairement que l'appréciation de l'utilisateur ne porte pas spécifiquement sur l'emprise autoroutière mais sur ce qui s'offre à sa vue et que, dans la grande majorité des cas, l'appréciation des emprises est indissociable de celle des paysages vus depuis l'autoroute. Il ne suffit donc pas de changer les modes de gestion et d'aménager les emprises pour améliorer le parcours. Le défi est d'arriver à gérer à la fois les emprises et le contexte plus large. Ce défi est de taille car il implique d'agir en concertation avec des acteurs privés.

A l'examen des commentaires des participants, il ressort clairement qu'il est essentiel de jeter les bases d'une gestion intégrée adaptée spécifiquement aux différents corridors autoroutiers. Cette gestion nécessite la connaissance approfondie des caractéristiques d'un parcours en tant qu'expérience linéaire et séquentielle effectuée à haute vitesse, de même que la connaissance approfondie des éléments marquants et structurants tels que perçus de la part de ses utilisateurs pour évaluer de façon adéquate la localisation, la taille et la séquence des aménagements à réaliser à l'aide de végétaux dans les emprises.

Enfin il semble essentiel de bien connaître la perception globale qu'ont les utilisateurs d'un corridor autoroutier avant de déterminer les principes d'aménagement. Comme le montrent les prises de vues et les commentaires des participants, la perception associée à un trajet qui part d'une grande ville et se dirige vers un milieu de villégiature dans la nature n'est pas la même que celle qui est associée à un trajet entre deux villes ou entre deux centres de villégiature par exemple. Cette connaissance s'avère d'une grande importance avant de procéder à la localisation d'aménagements destinés à améliorer l'appréciation esthétique des parcours. Leur localisation dans des secteurs perçus négativement, pour des raisons parfois étrangères au paysage, pourrait mener à des aménagements inutiles et même mal reçus de la part des utilisateurs.

Conclusion

La recherche visait à mieux comprendre les fondements d'une expérience paysagère agréable dans un parcours autoroutier et la participation des emprises à cette appréciation globale de la part des utilisateurs du parcours. Les résultats obtenus ont démontré que le paysage autoroutier fait l'objet d'une forte appréciation de la part des utilisateurs. L'enthousiasme démontré de la part des participants, la qualité générale de l'inventaire photographique produit et des commentaires explicatifs semblent refléter un intérêt certain pour le paysage autoroutier de même qu'une grande sensibilité aux qualités esthétiques rencontrées, qui sont très encourageants pour la mise en œuvre de la gestion écologique des corridors autoroutiers. Il a aussi été démontré que le paysage est perçu dans sa globalité et que l'appréciation des éléments situés au premier plan est inséparable de l'appréciation générale des paysages du parcours.

La recherche posait pour hypothèse de départ que les végétaux des emprises participent de manière significative à l'appréciation esthétique du parcours de l'autoroute 15 nord de la part des utilisateurs. La recherche a permis de démontrer que si les utilisateurs ont des sensibilités très diverses à l'égard des floraisons des emprises, celles-ci possèdent des qualités propres à retenir l'attention et même à participer à l'appréciation générale du paysage d'emprise pour une certaine proportion des utilisateurs. Par ailleurs, si les floraisons sont peu remarquées par une grande proportion des participants, les qualités esthétiques de la végétation sont très appréciées en général, qu'elle soit située dans l'emprise ou non. Il semble donc que les végétaux des emprises soient appréciées pour leurs qualités propres et en tant qu'éléments constituant du milieu naturel possédant des qualités esthétiques appréciées des utilisateurs. La gestion écologique des corridors autoroutiers a dès lors un rôle très intéressant à jouer dans l'amélioration de la qualité globale du patrimoine naturel et de l'appréciation esthétique qui y est associée.

L'approche utilisée dans le cadre de la recherche, soit la mise en relation des caractéristiques d'un parcours et de la perception qu'en ont ses utilisateurs, a permis d'enrichir la compréhension de l'appréciation esthétique du corridor autoroutier. La simplicité de l'approche utilisée laisse entrevoir

des possibilités très intéressantes pour l'obtention des données qui serviront de base à une gestion véritablement adaptée aux sensibilités des utilisateurs des corridors autoroutiers.

Cette approche comporte cependant des limites en ce qui a trait à au recours à l'appareil photo et à un questionnaire complémentaire. Les participants peuvent avoir, volontairement ou non, omis des prises de vues et peuvent avoir oublié rapidement les raisons que les ont poussé à effectuer certains clichés. Par ailleurs, aucune distinction n'a été faite entre les conducteurs et passagers dans l'analyse des résultats.

En conclusion, la recherche a démontré qu'une connaissance approfondie des caractéristiques spécifiques à chaque parcours et de la perception qu'en ont les utilisateurs doit être préalable à l'aménagement et à la gestion des corridors autoroutiers. Afin de rencontrer cet objectif, les lignes-guides destinées à l'aménagement des emprises devront être élaborées dans un esprit d'ouverture aux pratiques nouvelles. Cette ouverture permettra d'obtenir une meilleure connaissance du paysage autoroutier et des outils d'aménagement et de gestion aptes à tirer le meilleur parti de cette connaissance afin d'évoluer vers une gestion intégrée adaptée aux spécificités régionales et locales. Ainsi, l'objectif d'améliorer de manière significative la qualité des paysages autoroutiers sera susceptible d'être atteint.

Références bibliographiques

- Appleyard, D., Lynch, K., Myer, John R. *The view from the Road*. Cambridge, Massachusetts, MIT Press, 1964.
- Avocat, Charles. «Lire le paysage, lire les paysages». *Actes du colloque des 24 et 25 novembre 1983*, CIEREC, p. 11-36.
- Beaulieu de, Y., Guy, D. et Saingenest, P. «Dépendances vertes : bilan des pratiques de gestion extensive». *Revue générale des routes (786)* juillet-août 2000, p. 51-57.
- Bédard, Y, Trottier D. «Gestion de la végétation dans les emprises autoroutières : une nouvelle approche». *Actes du congrès AQQV-SIAQ*, 3 et 4 novembre 1999, p. 63-73.
- Coumoul, H., Chavaren, P. *Guide d'entretien des dépendances vertes*. Autoroutes du Sud de la France, 1992.
- Daniel, Terry C. «Whither scenic beauty? Visual landscape quality assessment in the 21th century». *Landscape and Urban Planning (54)*, 2001, p. 267-281.
- Daniel, T. C., Meitner, M. «Representational validity of landscape visualizations: the effects of graphical realism on perceived scenic beauty of forest vistas». *Journal of environmental psychology (21)*, 2001, p. 61-72.
- Domon, G., Beaudet, G., Joly, M. *Évolution du territoire laurentidien : caractérisation et gestion des paysages*. Montréal, I. Quentin Éd., 2000. 138 p.
- Domon, G., Poullaouec-Gonidec, P., Froment, J., et al. *Le monitoring visuel comme outil d'intégration des corridors routiers dans le paysage*. Quatorzièmes entretiens du Centre Jacques-Cartier. Décembre 2001. Lyon, France (à paraître).
- Fischesser, B., Dupuis-Tate, M. F. *Le guide illustré de l'écologie*. Ed. de la Martinière, France, 1996.
- Gal, Nathalie. «La perception de l'automobiliste en entrée de ville: introduction à la problématique de perception des entrées de villes». *L'urbanisme et l'aménagement au XXIe siècle (01)*, 2001, p. 4-13.
- Gérin-Lajoie, J., Lévesque, E. *Suivi écologique : volet flore*. Rapport final, version préliminaire. Soumis au ministère des Transports du Québec, mai 2002. 74 p.
- Hershenson, Maurice. *Visual Space Perception. A primer*. MIT Press, 1999. 238 p.

- Hough, Michael. *Out of place : restoring identity to the regional landscape*. Yale University Press, 1990. 230 p.
- Houlet, Jacques. *Éléments pour une théorie du paysage autoroutier*. Paris, Autoroutes du Sud de la France, 1993. 109 p.
- Jackle, John A. *The Visual Elements of Landscape*. Amherst, University of Massachusetts Press, 1987. 200 p.
- Kent, R. L., Elliott, C. L. «Scenic routes linking and protecting natural and cultural landscape features: a greenway skeleton». *Landscape and Urban Planning* (33), 1995, p. 341-355.
- Lelli, Laurent. «Le paysage, un enjeu pour les acteurs territoriaux? Réflexion sur une démarche de connaissance et de médiation en Nord-Comminges (Haute-Garonne, France)». *Action paysagère et acteurs territoriaux*, Périgord, Michel (dir.), Poitiers, GESTE (Groupe d'étude des sociétés, territoires et environnement), Université de Poitiers, 2000.
- Leyrit, Christian, Lassus, Bernard. *Autoroute et paysages*. Paris, Les éditions du Demi-Cercle, 1994. 195 p.
- Meunier F., Gauriat C., Verheyden C., Jouventin, P. «Végétation des dépendances vertes autoroutières: influence d'un mode de gestion extensif et du milieu traversé». *Revue d'Écologie (Terre & Vie)* 53(2), 1998, p. 97-121.
- Porteous, J. D. *Environmental Aesthetics Ideas, Politics and Planning*. Routledge, London, New-York, 1996.
- Poullaouec-Gonidec, Philippe. *Trois regards sur le village de Verchères. Essai de caractérisation du paysage*. Rapport présenté au ministère de la Culture (Québec), 1993.
- Poullaouec-Gonidec, P., Domon G., Montpetit, C., et al. *Monitoring visuel du paysage de corridors autoroutiers soumis à une gestion écologique. Activité 1*. Rapport déposé au ministère des Transports du Québec, Direction de Québec, mai 2000.
- Poullaouec-Gonidec, P., Domon G., et al. *Monitoring visuel du paysage de corridors autoroutiers soumis à une gestion écologique. Rapport d'étape 2*. Rapport déposé au ministère des Transports du Québec, Direction de Québec, mars 2001.
- Québec, Ministère des transports. *Atlas des transports, région des Laurentides*. Sous la direction de Jean-Pierre Barabé. Mai 1998.

Québec, Ministère des transports. Direction des Laurentides-Lanaudière. *Vers un plan d'intervention sur les paysages du corridor de l'autoroute 15 et de la route 117 ; caractérisation et évaluation des paysages (version préliminaire)*. D'Astous, G., Girard, U. Février 2001. 84 p.

Rougerie, Gabriel, Beroutchachvili, Nicolas. *Géosystèmes et paysages. Bilans et méthodes*. Paris, Ed. Armand Colin, 1991. 302 p.

Scott, M. J., Canter, D. V. «Picture or place? A multiple sorting study of landscape». *Journal of Environmental Psychology* (17), 1997, p. 263-281.

Shannon, S. Smardon, R. Knudson, M. «Using visual assessment as a foundation for greenway planning in the St.Lawrence River Valley». *Landscape and Urban Planning* (33), 1995, p. 357-371.

The Seventh International Symposium on Environmental Concerns in Right-of-Way Management. 9-13 September 2000, Calgary, Alberta, Canada. John W. Goodrich-Mahoney, Dean F. Mutrie, Colin A guild Ed., Elsevier 2002. 955 p.

Thiel, Philip. *People, Paths, and Purposes. Notions for a Participatory Envirotecture*. Seattle, University of Washington Press, 1997. 379 p.

Tunnard, C. et Pushkarev, B. *Man-made America : chaos or control?* New Haven and London, Yale University Press, 1963.

Viles, R. L., Rosier, D. J. «How to use roads in the creation of greenways: case studies in three New-Zealand landscapes». *Landscape and urban planning* (55), 2001, p. 15-27.

Yamashita, Sampei. «Perception and evaluation of water in landscape: use of Photo-Projective Method to compare child and adult residents' perceptions of a Japanese river environment». *Landscape and Urban Planning* (62), 2002, p. 3-17.

Références électroniques

Michelin, Yves. «Des appareils photos jetables au service d'un projet de développement: représentations paysagères et stratégies des acteurs locaux de la montagne thiernoise». *Cybergeogeo*. no 65, 07/12/98. 16 p. (cybergeogeo.presse.fr/geocult/texte/michelin.htm).

Routledge Encyclopedia of Philosophy:rep.routledge.com/philosophy/cgi-bin/article.cgi?it=M047

Annexes



Annexe 9-1
Inventaire des formations végétales

Formations végétales

Autoroute 15 nord, du sud au nord, emprise latérale

Relevé du 27 juin 2001

Aspect général du support herbacé de base

Numéro de la photo: 06 27jun01 01-2



Formation 1. Numéro de la photo: 06 27jun01 02-2

Localisation: 1,7 km, triangle de sortie 25

Aspect présenté: touffes disséminées sur le support de base

Grandeur: 3m X 20m

Couleur(s) dominante(s): bleu et blanc

Composition: chicorée, mélilot blanc

Localisation dans l'emprise: talus et fossé

Contexte: ouvert



Formation 2. Numéro de la photo: 06 27jun01 03-2

Localisation: 1,8 km, triangle de sortie 25

Aspect présenté: masses colorées distinctes

Grandeur: 100 m2

Couleur(s) dominante(s): beige orangé sur fond vert

Composition: phragmites en fleurs sur fond boisé

Localisation dans l'emprise: berge extérieure en talus

Contexte: semi-ouvert



Formation 3. Pas de photo

Localisation: 2,0 km (triangle d'entrée de la sortie 25)

Aspect présenté: masses colorées distinctes

Grandeur: 60 m2

Couleur(s) dominante(s): beige orangé sur fond vert

Composition: phragmites en fleurs

Localisation dans l'emprise: berge extérieure en talus

Contexte: ouvert

Formation 4. Numéro de la photo: 06 27jun01 04-2

Localisation: 2,0 km (triangle d'entrée de la sortie 25)

Aspect présenté: tapis fleuri

Grandeur: 90 m2

Couleur(s) dominante(s): blanc et jaune sur fond vert

Composition: marguerites et lotiers

Localisation dans l'emprise: dans le fossé

Contexte: ouvert



Formation 5. Pas de photo

Localisation: 2,4 km (sortie 25, extrémité de l'entrée)

Aspect présenté:masse irrégulière

Grandeur: 100 m²

Couleur(s) dominante(s): blanc

Composition: mélilot blanc

Localisation dans l'emprise: Berge intérieure, le long du garde-fou

Contexte:ouvert

Formation 6. Numéro de la photo: 06 27jun01 05-2

Localisation: 2, 5 km (devant Cyclo-Vac)

Aspect présenté:masses colorées distinctes

Grandeur: 2m X 150m

Couleur(s) dominante(s): beige orangé sur fond vert

Composition:phragmites en fleurs sur fond boisé

Localisation dans l'emprise: Berge extérieure, en talus

Contexte:fermé



Formation 7. Pas de photo

Localisation: 3,3 km (devant Energie Cardio, numéro 1040)

Aspect présenté:masses colorées distinctes

Grandeur: 2m X 60m

Couleur(s) dominante(s): beige orangé

Composition: phragmites en fleurs

Localisation dans l'emprise: Berge extérieure, en talus

Contexte: boisé

Formation 8. Pas de photo

Localisation: 3,5 à 3,8 km (devant Energie Cardio, numéro 1040)

Aspect présenté:masses colorées distinctes

Grandeur: 2m X 300m

Couleur(s) dominante(s): beige orangé

Composition: phragmites en fleurs

Localisation dans l'emprise: Berge extérieure, en talus

Contexte: boisé

Formation 9. Pas de photo

Localisation: 3,8 à 4,2 km (devant Energie Cardio, 1040)

Aspect présenté:masses colorées distinctes

Grandeur: 2m X 200m

Couleur(s) dominante(s): beige orangé

Composition: phragmites en fleurs

Localisation dans l'emprise: Berge extérieure, en talus

Contexte: boisé

Formation 10. Pas de photo

Localisation: 5,0 km (près panneau indiquant sortie 31 dans 2 km)

Aspect présenté: masses irrégulières

Grandeur: 3 X 30 m

Couleur(s) dominante(s): blanc

Composition: mélilot blanc

Localisation dans l'emprise: Berge intérieure en cuvette

Contexte: boisé

Formation 11. Pas de photo

Localisation: 5,2 à 5,6 km (avant et sous la ligne hydroélectrique)

Aspect présenté: masses distinctes

Grandeur: 2 X 400 m

Couleur(s) dominante(s): beige orangé sur fond vert

Composition: phragmites en fleurs devant boisé

Localisation dans l'emprise: Berge extérieure en talus

Contexte: boisé

Formation 12. Pas de photo

Localisation: 5,9 km (vis-à-vis le bâtiment avant Hydrotec)

Aspect présenté: masses distinctes

Grandeur: 3 X 40 m

Couleur(s) dominante(s): beige orangé sur fond vert

Composition: phragmites en fleurs sur fond boisé

Localisation dans l'emprise: Berge extérieure, plane

Contexte: boisé

Formation 13. Pas de photo

Localisation: 6,0 à 6,1 km (vis-à-vis Hydrotec)

Aspect présenté: masses distinctes

Grandeur: 2m X 100m

Couleur(s) dominante(s): beige orangé sur fond vert

Composition: phragmites en fleurs sur fond boisé

Localisation dans l'emprise: Berge extérieure, plane

Contexte: boisé/ouvert

Formation 14. Pas de photo

Localisation: 6,4 à 6,9 km (vis-à-vis Bell Helicopter)

Aspect présenté: masses distinctes

Grandeur: 2m X 500 m

Couleur(s) dominante(s): beige orangé

Composition: phragmites en fleurs

Localisation dans l'emprise: Berge extérieure, plane

Contexte: ouvert

Formation 15. Numéro de la photo: 06 27jun01 06-2
Localisation: 7,7 km (sortie 31, du côté de l'entrée)
Aspect présenté: tapis fleuri
Grandeur: triangle, 250 m² environ
Couleur(s) dominante(s): bleu et blanc/beige
Composition: chicorées et graminées blanc clair non identifiées
Localisation dans l'emprise: berge extérieure, plane
Contexte: ouvert



Numéro de la photo: 06 27jun01 07-2
Deuxième vue, à la fin du triangle d'entrée



Formation 16. Pas de photo
Localisation: de 8,0 à 8,3 km (devant les champs de culture)
Aspect présenté: masses distinctes
Grandeur: 2m X 300 m
Couleur(s) dominante(s): beige orangé
Composition: phragmites en fleurs
Localisation dans l'emprise: Berge extérieure
Contexte: ouvert

Formation 17. Pas de photo
Localisation: de 8,3 km (devant les champs de culture)
Aspect présenté: masse irrégulière
Grandeur: 2m X 60 m
Couleur(s) dominante(s): blanc
Composition: mélilot blanc
Localisation dans l'emprise: Berge extérieure
Contexte: ouvert

Formation 18. Pas de photo
Localisation: de 8,4km (devant les champs de culture)
Aspect présenté: masse irrégulière
Grandeur: 2m X 50 m
Couleur(s) dominante(s): blanc
Composition: mélilot blanc
Localisation dans l'emprise: Berge extérieure
Contexte: ouvert

Formation 19. Pas de photo

Localisation: de 8,4 à 8,8 km (devant les champs de culture)

Aspect présenté:masse irrégulière

Grandeur: 2 X 400 m

Couleur(s) dominante(s): beige orangé

Composition: phragmites en fleurs

Localisation dans l'emprise: berge extérieure, plane

Contexte: ouvert

Formation 20. Pas de photo

Localisation: de 8,9 à 9,1km (avant boisé)

Aspect présenté:masses distinctes

Grandeur: 2m X 200 m

Couleur(s) dominante(s): beige orangé

Composition: phragmites en fleur

Localisation dans l'emprise: berge extérieure, plane

Contexte: ouvert

Formation 21. Pas de photo

Localisation: 9,5 km (début du boisé de Mirabel)

Aspect présenté:masse irrégulière

Grandeur: 3 X 300 m

Couleur(s) dominante(s): beige orangé sur fond vert

Composition: phragmites en fleurs devant le boisé

Localisation dans l'emprise: berge extérieure et fossé, forme plane

Contexte: fermé (boisé)

Formation 22. Numéro de la photo: 06 27jun01 09-2

Localisation: 9,7 à 10,0 km (avant sortie 35)

Aspect présenté:masse distincte

Grandeur: 20 X 300 m

Couleur(s) dominante(s): beige orangé sur fond foncé

Composition: phragmites en fleurs devant le boisé

Localisation dans l'emprise: berge extérieure et fossé, forme plane

Contexte: semi-ouvert



Formation 23. Numéro de la photo: 06 27jun01 10-2

Localisation: 10,0 km (sortie 35)

Aspect présenté:tapis fleuri

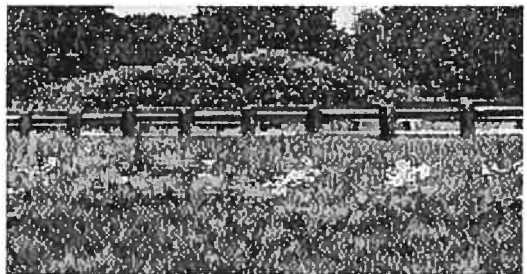
Grandeur: 4 X 20 m

Couleur(s) dominante(s): blanc

Composition: marguerites en fleurs

Localisation dans l'emprise: berge extérieure et fossé, bord de cuvette

Contexte: ouvert



Formation 24. Pas de photo

Localisation: 12,4 à 14,1 km (début à la fin du garde-fou de l'entrée de l'autoroute et arrêt au viaduc)

Aspect présenté: masses distinctes très irrégulières

Grandeur: 2m X 1700 m

Couleur(s) dominante(s): beige orangé

Composition: phragmites en fleurs

Localisation dans l'emprise: berge extérieure, plane

Contexte: ouvert

Formation 25. Numéro de la photo: 06 27jun01 11-2

Localisation: de 14,1 à 15,0 (fin au garde-fou du viaduc sortie 39 ouest)

Aspect présenté: masses distinctes irrégulières

Grandeur: 4 X 500 m

Couleur(s) dominante(s): beige orangé

Composition: phragmites en fleurs

Localisation dans l'emprise: berge extérieure, et fossé, forme plane

Contexte: irrégulier, ouvert et boisé

N.B. berge extérieure et contexte confondus



Formation 26. Pas de photo

Localisation: 15,8 km (sortie 39)

Aspect présenté: masses irrégulières

Grandeur: 250m X 300 m (triangle)

Couleur(s) dominante(s): bleu et jaune vif sur fond vert

Composition: chicorée et lotier

Localisation dans l'emprise: berge extérieure, forme plane

Contexte: ouvert

Formation 27. Pas de photo

Localisation: 15,9 km (après sortie 39)

Aspect présenté: masses irrégulières

Grandeur: 2m X 50 m

Couleur(s) dominante(s): blanc

Composition: mélilot blanc en fleurs

Localisation dans l'emprise: berge extérieure, taluse

Contexte: ouvert

Formation 28. Pas de photo

Localisation: 16,2 à 16,5 km (après petit bois)

Aspect présenté: masses distinctes

Grandeur: 2m X 300 m

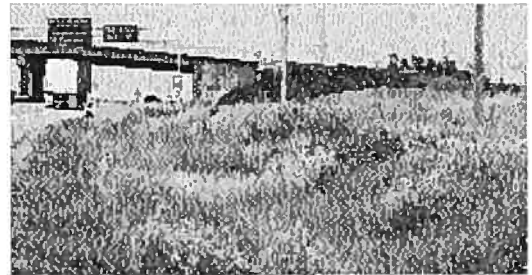
Couleur(s) dominante(s): beige orangé

Composition: phragmites en fleurs

Localisation dans l'emprise: berge extérieure, en contrebas

Contexte: ouvert

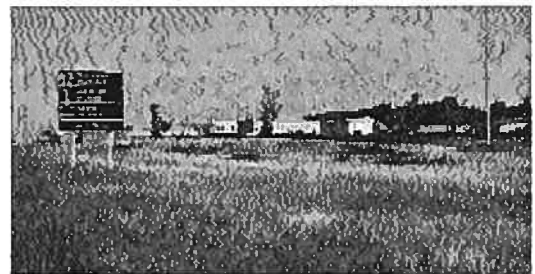
Formation 29. Numéro de la photo: 06 27jun01 12-2
Localisation: 17,4 km (sortie 41 rue Brière, avant le viaduc)
Aspect présenté: tapis fleuri
Grandeur: 8 X 300 m
Couleur(s) dominante(s): blanc
Composition: mélilot blanc et marguerites en fleurs
Localisation dans l'emprise: berge intérieure, fossé et berge extérieure, forme en léger talus
Contexte: ouvert



Formation 30. Pas de photo
Localisation: 17,7 km (après viaduc)
Aspect présenté: masses irrégulières
Grandeur: 7 X 200 m
Couleur(s) dominante(s): bleu et blanc
Composition: chicorée, marguerite et mélilot blanc
Localisation dans l'emprise: berge intérieure et fossé, en contrebas
Contexte: ouvert

Formation 31. Pas de photo
Localisation: 17,9 km (sortie rue Gauthier)
Aspect présenté: masses irrégulières
Grandeur: 5 X 250 m
Couleur(s) dominante(s): blanc
Composition: mélilot blanc
Localisation dans l'emprise: berge extérieure, plane
Contexte: ouvert

Formation 32. Numéro de la photo: 06 27jun01 13-2
Localisation: 20,2 km (entrée de l'autoroute vis-à-vis Métro Elite)
Aspect présenté: touffes
Grandeur: 6 X 200 m (forme irrégulière)
Couleur(s) dominante(s): vert sur jaune
Composition: asclépiade sur fond de graminées jaunes
Localisation dans l'emprise: espace résiduel, surface plane
Contexte: ouvert



Formation 33. Numéro de la photo: 06 27jun01 14-2
Localisation: 20,3 km (pointe de l'entrée de l'autoroute)
Aspect présenté: masses irrégulières
Grandeur: 8 X 30m
Couleur(s) dominante(s): bleu, rose et blanc
Composition: chicorée, trèfle route, mélilot blanc
Localisation dans l'emprise: berge extérieure, plane
Contexte: ouvert



Formation 34. Numéro de la photo: 06 27jun01 15-2
Localisation: 21,8 km (vis-à-vis EH Price dans le tournant)
Aspect présenté: masse distincte très bien définie
Grandeur: 8 X 6m
Couleur(s) dominante(s): blanc
Composition: *Sambucus* en fleurs
Localisation dans l'emprise: creux de l'échangeur
Contexte: ouvert



Formation 35. Numéro de la photo: 06 27jun01 18-2
Localisation: 22,9 km (viaduc)
Aspect présenté: masse aux contours définis
Grandeur: 3 X 3m
Couleur(s) dominante(s): blanc
Composition: Asters simples
Localisation dans l'emprise: berge extérieure, talus
Contexte: ouvert



Formation 36 Numéro de la photo: 06 27jun01 19-2
Localisation: 23,2 km (Porte du Nord)
Aspect présenté: tapis fleuri
Grandeur: 8 X 30m
Couleur(s) dominante(s): blanc et jaune
Composition: mélilot blanc et jaune, marguerite...
Localisation dans l'emprise: berge extérieure, talus prononcé
Contexte: ouvert avec ligne boisée à l'arrière



Formation 37. Numéro de la photo: 06 27jun01 20-2
Localisation: 30,8 km (1 km avant golf de Shawbridge)
Aspect présenté: tapis fleuri
Grandeur: 8 X 20m
Couleur(s) dominante(s): blanc et jaune
Composition: gaillet...
Localisation dans l'emprise: berge extérieure, talus prononcé
Contexte: ouvert



Formation 38. Pas de photo
Localisation: 33,5 km (talus de viaduc avant les glissades d'eau)
Aspect présenté: masses irrégulières
Grandeur: 6 X 8m
Couleur(s) dominante(s): blanc
Composition: mélilot blanc
Localisation dans l'emprise: berge extérieure, talus
Contexte: ouvert

Formation 39. Pas de photo

Localisation: 36,8 (sortie 61 pour St-Sauveur)

Aspect présenté: tapis fleuri

Grandeur: 3 X 8m

Couleur(s) dominante(s): rose

Composition: trèfle rouge

Localisation dans l'emprise: accotement, zone de sortie

Contexte: ouvert

Formation 40. Pas de photo

Localisation: 40,9 km (avant sortie 64)

Aspect présenté: tapis fleuri

Grandeur: 1 X 3m

Couleur(s) dominante(s): blanc

Composition: non identifiée

Localisation dans l'emprise: berge extérieure, talus prononcé

Contexte: ouvert

Formation 41. Numéro de la photo: 06 27jun01 17-2

Localisation: 41,3 km (après sortie 64)

Aspect présenté: tapis fleuri

Grandeur: 10 X 40m

Couleur(s) dominante(s): jaune vif

Composition: lotier

Localisation dans l'emprise: fossé de sortie

Contexte: ouvert



Formation 42. Numéro de la photo: 06 27jun01 22-2

Localisation: 41,4 km (après sortie 64)

Aspect présenté: tapis fleuri constitué de sujets isolés

Grandeur: 10 X 30m

Couleur(s) dominante(s): mauve

Composition: lupin

Localisation dans l'emprise: berge extérieure, talus prononcé

Contexte: boisé



Formation 43. Numéro de la photo: 06 27jun01 23-2

Localisation: 41,5 km (avant viaduc, après garde-fou)

Aspect présenté: tapis fleuri dense

Grandeur: 1 X 30m

Couleur(s) dominante(s): jaune vif

Composition: lotier

Localisation dans l'emprise: berge intérieure

Contexte: boisé



Formation 44. Pas de photo

Localisation: 41,9 (avant descente pour Ste-Adèle, talus rocheux)

Aspect présenté: tapis fleuri

Grandeur: 7 X 60m

Couleur(s) dominante(s): blanc

Composition: achillée blanche

Localisation dans l'emprise: berge extérieure, talus très prononcé

Contexte: boisé

Formation 45. Numéro de la photo: 06 27jun01 24-2

Localisation: 43,5 km (Après le pont de Ste-Adèle)

Aspect présenté: tapis fleuri

Grandeur: 5 X 40m

Couleur(s) dominante(s): mauve, rose, vert, jaune

Composition: lupin, trèfle rouge, lotier

Localisation dans l'emprise: berge extérieure, talus très prononcé

Contexte: boisé



Formation 46. Numéro de la photo: 06 27jun01 24-2

Localisation: 50,6 km (avant la sortie 76)

Aspect présenté: tapis fleuri

Grandeur: 2 X 10m

Couleur(s) dominante(s): blanc

Composition: non identifiée

Localisation dans l'emprise: berge extérieure, talus très prononcé

Contexte: boisé



Formations végétales

Autoroute 15, du sud au nord, emprise centrale

Relevé du 28 juin 2001

Numéro de la photo: 06 28jun01 01-2

Motif coloré qui caractérise l'emprise centrale à la fin de juin
Dominantes colorées très variables, comprenant entre autres les coloris de jaune clair (graminées), bleu (chicorée), blanc (achillée et mélilot blanc), vert et brun, etc.
La bordure de graminées jaune clair et la configuration en légère cuvette met en valeur la berge la plus éloignée.



Numéro de la photo: 06 28jun01 10-2

Diminution marquée des floraisons dans la plaine de Mirabel. Tapis presque totalement vert. Les phragmites sont beaucoup plus abondants dans les fossés et jusque sur la berge. Les sujets sont jeunes et on n'observe pas de panicules floraux séchés. Par la suite les fleurs reprennent.



Formation 47. Numéro de la photo: 06 28jun01 16-2
Localisation: 31,2 km (Jonction 2 km pour ski Olympia)
Aspect présenté: masse irrégulière
Grandeur: 8 X 50m
Couleur(s) dominante(s): blanc
Composition: Marguerites, mélilot blanc
Localisation dans l'emprise: berge extérieure, petit talus
Contexte: ouvert



Formation 48. Numéro de la photo: 06 28jun01 18-2
Localisation: 38,3 km (après viaduc)
Aspect présenté: tapis fleuri
Grandeur: 8 X 30m
Couleur(s) dominante(s): rose et jaune
Composition: trèfle rouge, lotier
Localisation dans l'emprise: toute l'emprise
Contexte: ouvert



Formation 49. Numéro de la photo: 06 28jun01 20-2
Localisation: 41,2 km (devant Mont Gabriel, km 64)
Aspect présenté: masse irrégulière
Grandeur: 4 X 20m
Couleur(s) dominante(s): jaune, blanc
Composition: mélilot jaune et autres
Localisation dans l'emprise: toute l'emprise
Contexte: ouvert



Formations végétales

Autoroute 15, du nord au sud, emprise latérale

Relevé du 3 juillet 2001

Formation 50. Numéro de la photo: 07 03jul01 01-2
Localisation: 7,9 km (avant viaduc Mont-Rolland/Ste-Adèle)
Aspect présenté: masse irrégulière
Grandeur: 3 X 40m
Couleur(s) dominante(s): blanc
Composition: mélilot blanc
Localisation dans l'emprise: berge extérieure, talus prononcé
Contexte: ouvert



Formation 51. Numéro de la photo: 07 03jul01 02-2
Localisation: 8,3 km (après viaduc Mont-Rolland/Ste-Adèle)
Aspect présenté: masse irrégulière
Grandeur: 6 X 200m
Couleur(s) dominante(s): blanc
Composition: mélilot blanc
Localisation dans l'emprise: berge extérieure, talus prononcé
Contexte: ouvert



Formation 52. Numéro de la photo: 07 03jul01 04-2
Localisation: 9,3 à 9,8 km (après pont de Ste-Adèle)
Aspect présenté: tapis fleuri très discret
Grandeur: 6 X 500m
Couleur(s) dominante(s): taches blanches, jaunes
Composition: marguerites, silènes enflées, trèfle jaune...
Localisation dans l'emprise: berge extérieure, talus très prononcé
Contexte: ouvert



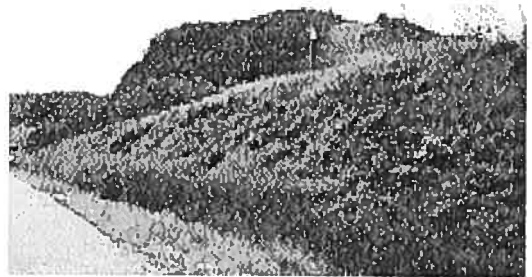
Formation 53. Numéro de la photo: 07 03jul01 05-2
Localisation: 10,4 km (dans la montée)
Aspect présenté: masse irrégulière
Grandeur: 3 X 60m
Couleur(s) dominante(s): blanc
Composition: mélilot blanc
Localisation dans l'emprise: berge intérieure et fossé
Contexte: adossé au roc



Formation 54. Numéro de la photo: 07 03jul01 06-2
Localisation: 10,7 à 10,9 km (après le pont)
Aspect présenté: tapis fleuri
Grandeur: 6 X 200m
Couleur(s) dominante(s): mauve et jaune
Composition: vesce, lotier, marguerite, rudbeckie...
Localisation dans l'emprise: berge extérieure, talus très prononcé
Contexte: plus ou moins ouvert



Formation 55. Numéro de la photo: 07 03jul01 07-2
Localisation: 11,0 km (sous l'arbre mort)
Aspect présenté: tapis fleuri
Grandeur: 4 X 150m
Couleur(s) dominante(s): jaune vif
Composition: lotier
Localisation dans l'emprise: berge extérieure, talus très prononcé
Contexte: ouvert



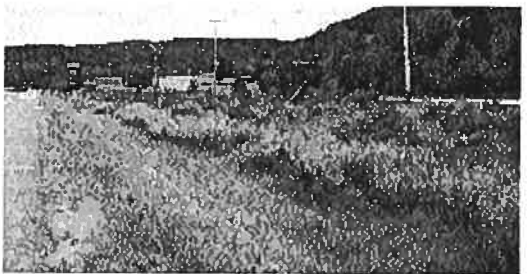
Formation 56. Numéro de la photo: 07 03jul01 09-2
Localisation: 11,2 km (après première percée Gabriel)
Aspect présenté: tapis fleuri
Grandeur: 6 X 150m
Couleur(s) dominante(s): blanc
Composition: gaillet
Localisation dans l'emprise: berge extérieure, talus très prononcé
Contexte: boisé



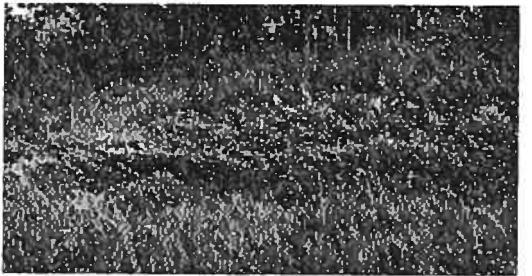
Formation 57. Numéro de la photo: 07 03jul01 11-2
Localisation: 14,1 km (avant le viaduc avant la sortie de St-Sauveur)
Aspect présenté: tapis fleuri
Grandeur: 8 X 200m
Couleur(s) dominante(s): blanc ponctué de jaune
Composition: méliot blanc, rudbeckies, asters, vesces...
Localisation dans l'emprise: berge extérieure, talus très prononcé
Contexte: boisé



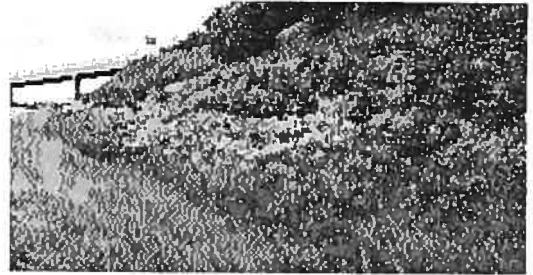
Formation 58. Numéro de la photo: 07 03jul01 12-2
Localisation: 16,0 km (avant Mont-Avila)
Aspect présenté: masse irrégulière
Grandeur: 3 X 300m
Couleur(s) dominante(s): blanc
Composition: méliot blanc
Localisation dans l'emprise: berge extérieure, légère élévation
Contexte: ouvert



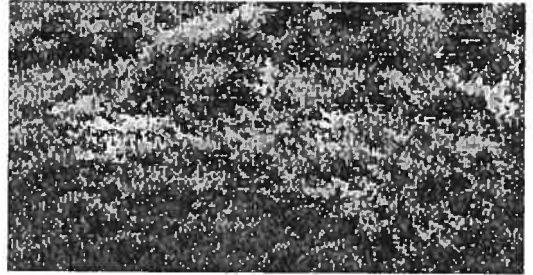
Formation 59. Numéro de la photo: 07 03jul01 13-2
Localisation: 18,2 km (vis-à-vis panneau glissades d'eau)
Aspect présenté: masse irrégulière
Grandeur: 2 X 5m
Couleur(s) dominante(s): rose
Composition: épilobes
Localisation dans l'emprise: berge extérieure, talus prononcé
Contexte: boisé



Formation 60. Numéro de la photo: 07 03jul01 14-2
Localisation: 18,4 km (avant viaduc)
Aspect présenté: tapis fleuri
Grandeur: 4 X 30m
Couleur(s) dominante(s): blanc rosé
Composition: non identifiée
Localisation dans l'emprise: berge extérieure, talus prononcé
Contexte: ouvert



Formation 61. Numéro de la photo: 07 03jul01 16-2
Localisation: 18,5km (immédiatement avant viaduc)
Aspect présenté: tapis fleuri
Grandeur: 3 X 30m
Couleur(s) dominante(s): blanc
Composition: gaillet, silènes enflées...
Localisation dans l'emprise: berge extérieure, talus prononcé
Contexte: ouvert



Formation 62. Numéro de la photo: 07 03jul01 17-2
Localisation: 22,0 km (sous le pin et la clôture)
Aspect présenté: masses irrégulières
Grandeur: 2m X 40m
Couleur(s) dominante(s): rose
Composition: trèfle rouge ou rose
Localisation dans l'emprise: berge extérieure, petit talus
Contexte: boisé



Formation 63. Numéro de la photo: 07 03jul01 18-2
Localisation: 22,0 km (immédiatement après)
Aspect présenté: masses irrégulières
Grandeur: 4m X 150m
Couleur(s) dominante(s): blanc et jaune
Composition: mélilots blanc et jaune
Localisation dans l'emprise: berge intérieure, fossé, berge extérieure, talus prononcé
Contexte: boisé



Formation 64. Numéro de la photo: 07 03jul01 19-2
Localisation: 25,5 km (après panneau pas de UTurn, sous arbre dans descente)
Aspect présenté: masse bien délimitée
Grandeur: 3m X 6m
Couleur(s) dominante(s): rose
Composition: épilobes
Localisation dans l'emprise: berge extérieure, talus prononcé
Contexte: ouvert

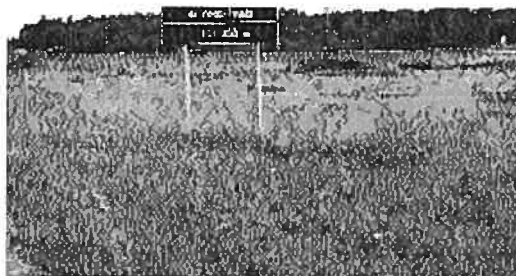


Formation 65. Numéro de la photo: 07 03jul01 20-2
Localisation: 26,7 km (devant boîte lettres vis-à-vis 1267)
Aspect présenté: tapis fleuri
Grandeur: 5m X 10m
Couleur(s) dominante(s): blanc rosé
Composition: non identifiée
Localisation dans l'emprise: berge extérieure, léger talus
Contexte: ouvert

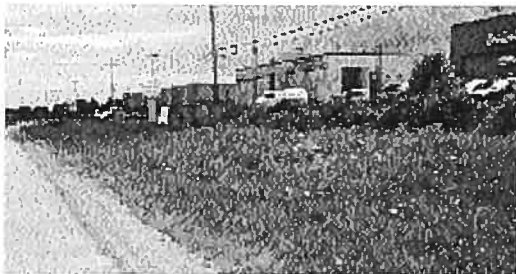


Formation 66. Pas de photo
Localisation: de 27,3 à 27,4 km (devant maison sur la colline St-Jérôme)
Aspect présenté: masses régulières
Grandeur: 1m X 100 m
Couleur(s) dominante(s): beige orangé
Composition: phragmites en fleurs
Localisation dans l'emprise: fossé
Contexte: ouvert

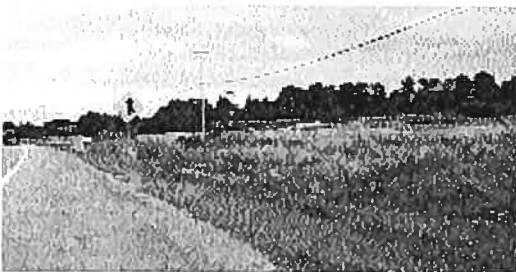
Formation 67. Numéro de la photo: 07 03jul01 22-2
Localisation: 32,2 km (vis-à-vis Métro Elite)
Aspect présenté: tapis fleuri
Grandeur: 8m X 300m
Couleur(s) dominante(s): bleu, brun rougeâtre, jaune
Composition: chicorée, trèfle séché, graminées claires
Localisation dans l'emprise: entrée
Contexte: ouvert



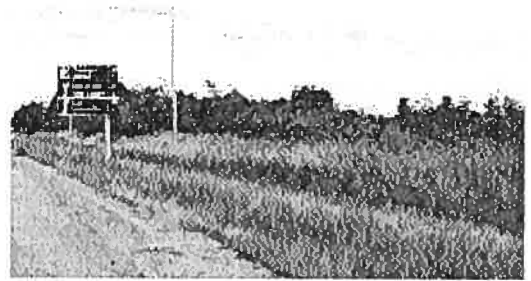
Formation 68. Numéro de la photo: 07 03jul01 24-2
Localisation: 34,1km (devant Portes de garage St-Jérôme)
Aspect présenté: tapis fleuri
Grandeur: 8m X 100m
Couleur(s) dominante(s): bleu, blanc
Composition: chicorée, mélilot blanc, salsifis des prés, etc.
Localisation dans l'emprise: berge intérieure, fossé, berge extérieure
Contexte: ouvert



Formation 69. Numéro de la photo: 07 03jul01 25-2
Localisation: 34,5km (après sortie 41)
Aspect présenté: masses irrégulières
Grandeur: 8m X 200m
Couleur(s) dominante(s): bleu et blanc
Composition: chicorée, mélilot blanc
Localisation dans l'emprise: fossé, berge extérieure, plane
Contexte: ouvert



Formation 70. Numéro de la photo: 07 03jul01 26-2
Localisation: 35,6 km (après viaduc)
Aspect présenté: masses distinctes
Grandeur: 2m X 500m
Couleur(s) dominante(s): beige orangé
Composition: phragmites en fleurs sur fond boisé
Localisation dans l'emprise: berge extérieure, plane
Contexte: partiellement ouvert



Formation 71. Numéro de la photo: 07 03jul01 27-2
Localisation: 37,0 km (après viaduc sortie 39)
Aspect présenté: masses distinctes
Grandeur: 5m X 300m
Couleur(s) dominante(s): beige orangé
Composition: phragmites en fleurs
Localisation dans l'emprise: berge extérieure, plane
Contexte: ouvert

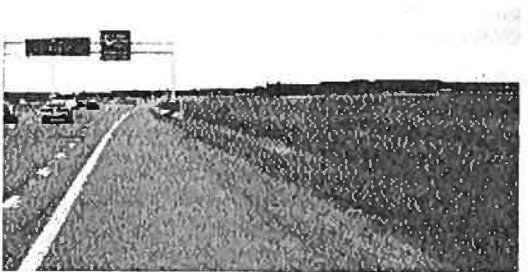


Formation 72. Pas de photo.
Localisation: 37,8 à 37,9 km (après Puits artésiens)
Aspect présenté: masses distinctes irrégulières et discontinues
Grandeur: 2m X 100m
Couleur(s) dominante(s): beige orangé
Composition: phragmites en fleurs
Localisation dans l'emprise: fossé
Contexte: ouvert

Formation 73. Numéro de la photo: 07 03jul01 28-2
Localisation: 38,1 km (après usine d'épuration d'eau)
Aspect présenté: masses irrégulières
Grandeur: 8m X 100m
Couleur(s) dominante(s): blanc
Composition: mélilot blanc
Localisation dans l'emprise: berge intérieure, fossé, extérieure, plane
Contexte: ouvert



Formation 74. Numéro de la photo: 07 03jul01 29-2
Localisation: de 38,5 à 39,4 km (après viaduc et grange jusqu'à la sortie)
Aspect présenté: masses irrégulières
Grandeur: 4m X 900m
Couleur(s) dominante(s): beige orangé
Composition: phragmites en fleurs
Localisation dans l'emprise: fossé et berge extérieure, plane
Contexte: ouvert



Formation 75. Pas de photo

Localisation: 42,2 km (après sortie Mirabel, boisé)

Aspect présenté: masses irrégulières

Grandeur: 4m X 6m

Couleur(s) dominante(s): beige orangé

Composition: phragmites en fleurs

Localisation dans l'emprise: berge extérieure, plane

Contexte: boisé

Formation 76. Numéro de la photo: 07 03jul01 30-2

Localisation: 42,3 km (après sortie Mirabel, boisé)

Aspect présenté: masses irrégulières

Grandeur: 2m X 30m

Couleur(s) dominante(s): beige orangé sur fond vert

Composition: phragmites en fleurs sur fond de boisé

Localisation dans l'emprise: berge extérieure, plane

Contexte: boisé



Formation 77. Pas de photo

Localisation: 42,8 km (après sortie Mirabel, boisé)

Aspect présenté: masses irrégulières

Grandeur: 2m X 100m

Couleur(s) dominante(s): beige orangé

Composition: phragmites en fleurs

Localisation dans l'emprise: berge extérieure, plane

Contexte: plus ou moins boisé

Formation 78. Pas de photo

Localisation: 43,0 km (après viaduc)

Aspect présenté: masse clairement définie

Grandeur: 2m X 20m

Couleur(s) dominante(s): beige orangé

Composition: phragmites en fleurs

Localisation dans l'emprise: berge extérieure, plane, autour du poteau électrique

Contexte: ouvert

Formation 79. Pas de photo

Localisation: 43,1 à 43,3 km (boisé)

Aspect présenté: masses irrégulières

Grandeur: 2m X 200m

Couleur(s) dominante(s): beige orangé

Composition: phragmites en fleurs

Localisation dans l'emprise: berge extérieure, plane

Contexte: boisé

Formation 80. Numéro de la photo: 07 03jul01 32-2
Localisation: 45,2 à 46,8 km (Bell Helicopter)
Aspect présenté: masses irrégulières discontinues
Grandeur: 3m X 1600m
Couleur(s) dominante(s): beige orangé
Composition: phragmites en fleurs
Localisation dans l'emprise: berge extérieure
Contexte: boisé et ouvert

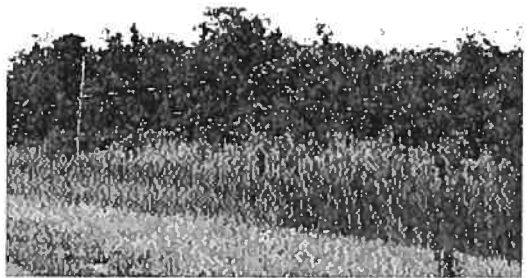


Formation 81. Numéro de la photo: 07 03jul01 33-2
Localisation: 48,7 à 49,0 km (panneau golf Quatre Domaines)
Aspect présenté: masses irrégulières
Grandeur: 3m X 300m
Couleur(s) dominante(s): beige orangé sur fond vert
Composition: phragmites en fleurs devant boisé
Localisation dans l'emprise: berge extérieure, plane
Contexte: boisé



Formation 82. Pas de photo
Localisation: 49,1 à 49,2 km (golf Quatre domaines)
Aspect présenté: masses irrégulières
Grandeur: 3m X 100m
Couleur(s) dominante(s): beige orangé sur fond vert
Composition: phragmites en fleurs devant boisé
Localisation dans l'emprise: berge extérieure, plane
Contexte: boisé

Formation 83. Numéro de la photo: 07 03jul01 34-2
Localisation: 50,9 à 51,1 km (après sortie 25)
Aspect présenté: masses irrégulières
Grandeur: 3m X 200m
Couleur(s) dominante(s): beige orangé sur fond vert
Composition: phragmites en fleurs devant boisé
Localisation dans l'emprise: berge extérieure, plane
Contexte: boisé



Formations végétales

Autoroute 15, du nord au sud, emprise centrale

Relevé du 28 juin 2001

Formation 84. Numéro de la photo: 06 28jun01 22-2

Localisation: 5,0 km (descente vers Ste-Adèle)

Aspect présenté: masse distincte

Grandeur: 8 X 50m

Couleur(s) dominante(s):blanc

Composition: Marguerites, marguerite

Localisation dans l'emprise: berge extérieure, plane

Contexte: ouvert



Formation 85. Numéro de la photo: 06 28jun01 25-2

Localisation: 12,6 km (montée après Mont-Gabriel)

Aspect présenté: tapis fleuri

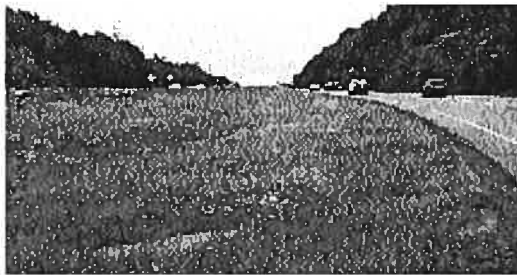
Grandeur: X m

Couleur(s) dominante(s):jaune

Composition: Marguerites, lotier

Localisation dans l'emprise: toute l'emprise centrale

Contexte: ouvert



Formation 86. Numéro de la photo: 06 28jun01 26-2

Localisation: 20,4 km (panneau ski Mont Olympia)

Aspect présenté: masses irrégulières

Grandeur: 8 X 300 m

Couleur(s) dominante(s):blanc

Composition: Marguerites, mélilot blanc

Localisation dans l'emprise: toute l'emprise centrale

Contexte: ouvert



Formation 87. Numéro de la photo: 06 28jun01 27-2

Localisation: 31,6 km (devant talus lampadaires St-Jérôme)

Aspect présenté: masses irrégulières

Grandeur: 15 X 500 m

Couleur(s) dominante(s):blanc

Composition: Marguerites, mélilot blanc

Localisation dans l'emprise: toute l'emprise centrale

Contexte: ouvert



Formation 88. Numéro de la photo: 06 28jun01 28-2

Localisation: 34,5 km (avant viaduc)

Aspect présenté: masses irrégulières

Grandeur: 2 X 100 m

Couleur(s) dominante(s):blanc

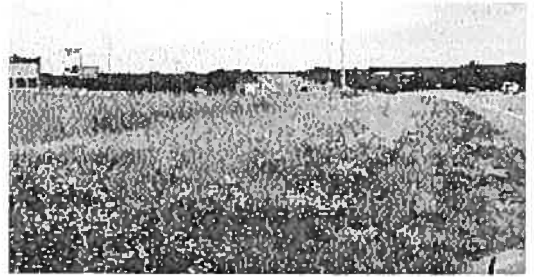
Composition: mélilot blanc

Localisation dans l'emprise: bordure de l'emprise

Contexte: ouvert



Formation 89. Numéro de la photo: 06 28jun01 29-2
Localisation: 35,1 km (après viaduc)
Aspect présenté: tapis fleuri
Grandeur: 2 X 100 m
Couleur(s) dominante(s):jaune
Composition: lotier et salsifis, marguerites...
Localisation dans l'emprise: toute l'emprise
Contexte: ouvert



Formation 90. Numéro de la photo: 06 28jun01 30-2
Localisation: 40,6 km (km 34)
Aspect présenté: masses irrégulières
Grandeur: 4 X 50 m
Couleur(s) dominante(s):bleu
Composition: chicorée
Localisation dans l'emprise: bordure de l'emprise
Contexte: ouvert

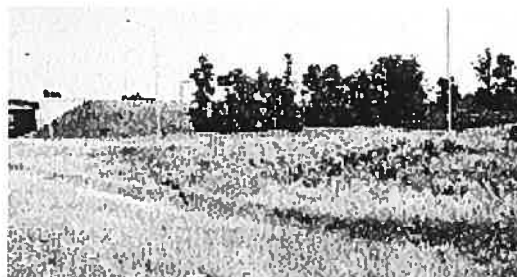


Formations végétales

Autoroute 15, du sud au nord, emprise latérale

Relevé du 2 et 3 août 2001

Formation 91. Numéro de la photo: 08 02aou01 13-2
Localisation: 11,5 km (avant le double viaduc et la plaine de Mirabel)
Aspect présenté: masse bien définie
Grandeur: 5m X 20m
Couleur(s) dominante(s): rose brunâtre
Composition: chardon des champs (*Cirsium arvense*)
Localisation dans l'emprise: berge extérieure, légèrement en talus
Contexte: ouvert



Formation 92. Numéro de la photo: 08 02aou01 16-2
Localisation: 24,9 à 25,1 km (vis-à-vis la maison à tourelles)
Aspect présenté: tapis fleuri
Grandeur: 10m X 200m
Couleur(s) dominante(s): jaune vif
Composition: tanaïse vulgaire (*Tanacetum vulgare*)
Localisation dans l'emprise: berge intérieure, fossé et berge extérieure
Contexte: boisé



Formation 93. Numéro de la photo: 08 02aou01 17-2
Localisation: 30,6 km (avant panneau club de golf Shawbridge)
Aspect présenté: tapis fleuri
Grandeur: 5m X 20 m
Couleur(s) dominante(s): blanc
Composition: carotte sauvage (*Daucus carota*)
Localisation dans l'emprise: fossé et berge extérieure en talus prononcé
Contexte: boisé



Formation 94. Numéro de la photo: 08 02aou01 18-2
Localisation: 35,6 km (avant panneau sortie 60)
Aspect présenté: masses distinctes
Grandeur: 8m X 30m
Couleur(s) dominante(s): rose
Composition: épilobes
Localisation dans l'emprise: berge extérieure, en talus prononcé
Contexte: ouvert



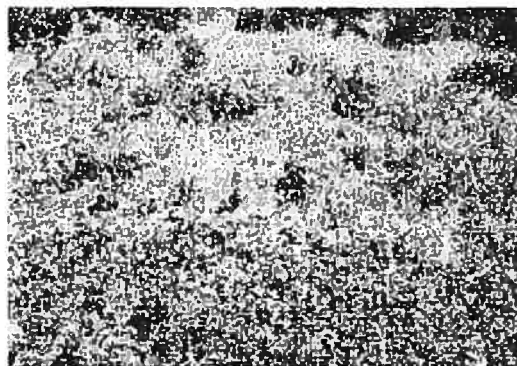
Formation 95. Numéro de la photo: 08 02aou01 19-2
Localisation: 35,9 km (avant panneau sortie 60)
Aspect présenté: tapis fleuri
Couleur(s) dominante(s): jaune vif
Composition: verges d'or
Localisation dans l'emprise: berge extérieure en talus
Contexte: ouvert



Formation 96. Numéro de la photo: 08 02aou01 20-2
Localisation: 49,9 km environ (talus Val-Morin)
Aspect présenté: tapis fleuri
Grandeur: 10m X 500m
Couleur(s) dominante(s): jaune vif
Composition: rudbeckies
Localisation dans l'emprise: berge extérieure, en fort talus
Contexte: ouvert



Numéro de la photo: 08 02aou01 21-2
Détail de la vue précédente



Formations végétales

Autoroute 15 nord, du sud au nord, emprise centrale

Relevé du 2 août 2001

Formation 97. Numéro de la photo: 08 02aou01 24-2

Localisation: 12,1 km (plaine de Mirabel)

Aspect présenté: masse clairement définie

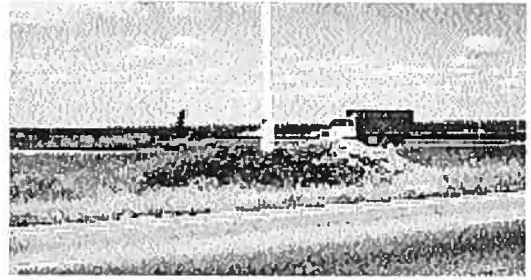
Grandeur: 3m X 6m

Couleur(s) dominante(s): rose brunâtre

Composition: chardon des champs (*Cirsium arvense*)

Localisation dans l'emprise: à la base du lampadaire

Contexte: ouvert



Formations végétales

Autoroute 15 nord, du nord au sud, emprise latérale

Relevé du 2 et 3 août 2001

Formation 98. Numéro de la photo: 08 02aou01 01-2

Localisation: 5,5 km (vis-à-vis Ste-Adèle avant sortie 69)

Aspect présenté: masses irrégulières faites de sujets isolés

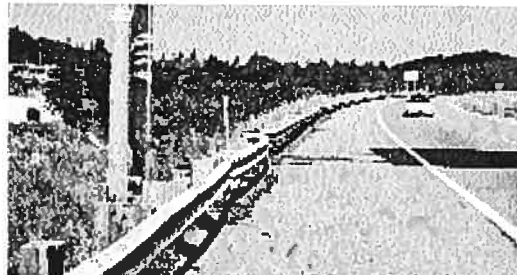
Grandeur: 1m X 300m

Couleur(s) dominante(s): jaune vif

Composition: laiteron (*Sonchus*)

Localisation dans l'emprise: directement derrière le garde-fou

Contexte: ouvert



Formation 99. Numéro de la photo: 08 02aou01 02a-2

Localisation: 7,6 km (avant viaduc, butte de conifères)

Aspect présenté: masses irrégulièrement disposées

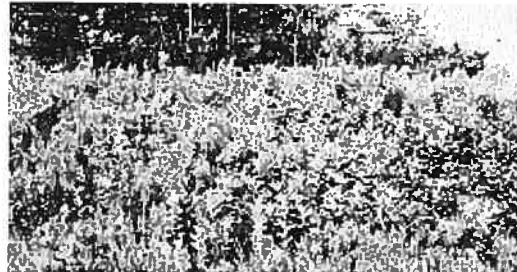
Grandeur: 5m X 30m

Couleur(s) dominante(s): rose, jaune

Composition: épilobe, asclépiade, verge d'or, panais sauvage...

Localisation dans l'emprise: berge extérieure en talus prononcé

Contexte: ouvert



Formation 100. Pas de photo

Localisation: 7,8 km (avant viaduc)

Aspect présenté: bande irrégulière

Grandeur: 1m X 100m

Couleur(s) dominante(s): mauve

Composition: salicaires étalées à la base des quenouilles

Localisation dans l'emprise: fossé

Contexte: ouvert

Formation 101. Numéro de la photo: 08 02aou01 04-2

Localisation: 9,2 km (talus Ste-Adèle)

Aspect présenté: bande irrégulière

Grandeur: 2m X 300m

Couleur(s) dominante(s): mauve et jaune

Composition: salicaires et verges d'or

Localisation dans l'emprise: berge intérieure pour les verges d'or et fossé pour les salicaires

Contexte: adossé au roc



Formation 102. Numéro de la photo: 08 02aou01 04-2

Localisation: 9,2 à 9,8 km (talus Ste-Adèle)

Aspect présenté: bande irrégulière

Grandeur: 2m X 300m

Couleur(s) dominante(s): mauve et jaune

Composition: salicaires et laitrons

Localisation dans l'emprise: berge intérieure pour les laitrons et fossé pour les salicaires

Contexte: adossé au roc



Formation 103. Numéro de la photo: 08 02 aou01 05-2
Localisation: 16,9 km (avant viaduc de Piedmont et robinet)
Aspect présenté: masse aux contours irréguliers
Grandeur: 5m X 100m
Couleur(s) dominante(s): rose
Composition: épilobes
Localisation dans l'emprise: berge extérieure, en talus
Contexte: ouvert



Formation 104. Numéro de la photo: 08 02aou01 06-2
Localisation: 18,1 km (après robinet)
Aspect présenté: masse aux contours irréguliers
Grandeur: 5m X 100m
Couleur(s) dominante(s): rose
Composition: épilobes
Localisation dans l'emprise: berge extérieure, au haut du talus
Contexte: fond boisé



Formation 105. Numéro de la photo: 08 02aou01 07-2
Localisation: 22,0 km (après l'entrée de Prévost, numéro 55)
Aspect présenté: tapis fleuri
Grandeur: 3m X 200m
Couleur(s) dominante(s): blanc
Composition: carottes sauvages (*Daucus carota*)
Localisation dans l'emprise: fossé et berge extérieure, plane
Contexte: boisé



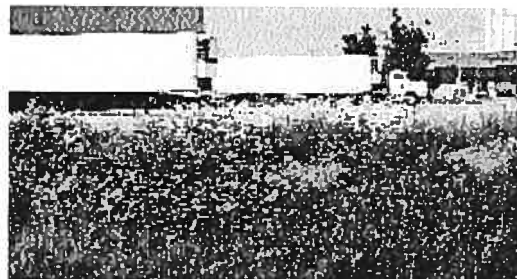
Formation 106. Numéro de la photo: 08 02aou01 08-2
Localisation: 22,2 km (après l'entrée de Prévost, numéro 55)
Aspect présenté: tapis fleuri
Grandeur: 3m X 100m
Couleur(s) dominante(s): blanc
Composition: carottes sauvages (*Daucus carota*)
Localisation dans l'emprise: berge extérieure, sur la crête du talus
Contexte: ouvert



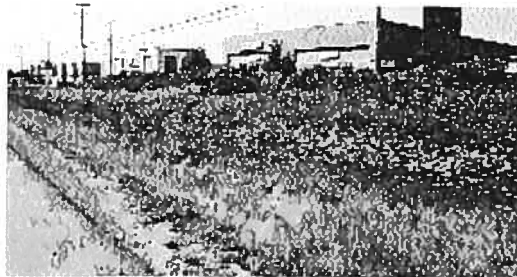
Formation 107. Numéro de la photo: 08 02aou01 09-2
Localisation: 27,8 km (devant tennis)
Aspect présenté: masse irrégulière
Grandeur: 1m X 100m
Couleur(s) dominante(s): jaune vif
Composition: laiteron des champs (*Sonchus arvensis*)
Localisation dans l'emprise: berge intérieure
Contexte: ouvert



Formation 108. Numéro de la photo: 08 02aou01 10-2
Localisation: 33,6 km (vis-à-vis Costco à Saint-Jérôme)
Aspect présenté: tapis fleuri
Grandeur: 4m X 6m
Couleur(s) dominante(s): blanc
Composition: carottes sauvages (*Daucus carota*)
Localisation dans l'emprise: berge extérieure, en léger talus
Contexte: ouvert



Formation 109 Numéro de la photo: 08 02aou01 11-2
Localisation: 29,8 km (Devant Portes de garage Saint-Jérôme)
Aspect présenté: tapis fleuri
Grandeur: 10m X 200m
Couleur(s) dominante(s): blanc
Composition: carottes sauvages (*Daucus carota*)
Localisation dans l'emprise: berge extérieure, en léger talus
Contexte: ouvert



Formations végétales

Autoroute 15 nord, du nord au sud, emprise centrale

Relevé du 3 août 2001

Formation 110. Numéro de la photo: 08 03aou01 22-2

Localisation: 5,1 km (avant la sortie pour Ste-Adèle)

Aspect présenté: bande irrégulière

Grandeur: 1m X 400m

Couleur(s) dominante(s): jaune vif

Composition: forte dominance de laitrons des champs (*Sonchus arvensis*)

Localisation dans l'emprise: berge intérieure

Contexte: ouvert



Formation 111. Numéro de la photo: 08 03aou01 23-2

Localisation: 7,2 km (vallée de Ste-Adèle)

Aspect présenté: bande irrégulière

Grandeur: 1m X 200m

Couleur(s) dominante(s): jaune vif

Composition: forte dominance de laitrons des champs (*Sonchus arvensis*)

Localisation dans l'emprise: berge intérieure

Contexte: ouvert



Annexe 9-2
Inventaire des types d'images photographiées et répartition dans le parcours

1. Inventaire des types d'images et répartition dans le parcours 1

Inventaire des images, parcours 1					
Répondant 01					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
01-01	Route (route, boisés, talus à droite, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	13	50,1
01-02	Montagnes (vallée boisée au 2e plan, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Non (glissière)	12	46,6
01-03	Route (route, pont de Sainte-Adèle dans l'axe de la route, montagnes au 3 ^e et en arrière-plan)	Rapprochée	Non	12	43,1
01-04	Route (route, boisés, Mont-Gabriel dans l'axe de la route)	Ensemble	Oui	11	38,9
01-05	Village (bâtiments, église, montagnes en arrière-plan)	Ensemble	Oui	10	37,3
01-06	Route (route, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Oui	8	33,0
01-07	Route (route, boisés, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	7	30,0
01-08	Route (route, boisés, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	7	29,0
01-09	Milieu rural (champs, bâtiments)	Ensemble	Oui	2	12,4

Inventaire des images, parcours 1					
Répondant 02					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
02-06	Route (route, talus rocheux, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	12	46,1
02-07	Route (route, pont de Sainte-Adèle dans l'axe de la route, montagnes au 3 ^e et en arrière-plan)	Ensemble	Oui	12	43,0
02-08	Montagnes/récréo (boisés, Mont-Olympia en arrière-plan)	Ensemble	Non	11	40,3
02-09	Route (route, boisés, Mont-Gabriel dans l'axe de la route)	Ensemble	Oui	11	38,9
02-10	Site récréotouristique (glissades d'eau, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	9	34,0
02-11	Montagnes (vallée et montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	8	32,9
02-12	Montagnes (boisés, habitations, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	8	32,7

Inventaire des images, parcours 1					
Répondant 03					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation
03-01	Milieu rural (grange, champ)	Ensemble	Oui	2	12,9
03-02	Milieu rural (champs, boisés)	Ensemble	Oui	1	7,8

Inventaire des images, parcours 1					
Répondant 04					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
04-01	Montagnes	Détail	Non	13	50,7
04-02	Route (route, talus rocheux, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	13	48,4
04-03	Montagnes (au 3 ^e plan)	Ensemble	Non (glissière)	12	47,0
04-04	Route (route, boisé à droite et montagne à gauche au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Non	12	47,0
04-05	Milieu périurbain (commercial, glissades d'eau, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Oui	12	46,7
04-06	Montagnes (vallée boisée au 2 ^e plan, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Non (glissière)	12	46,6
04-07	Montagnes (talus, boisés, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	12	42,2
04-08	Montagnes/récréo (boisés, Mont-Olympia en arrière-plan)	Ensemble	Non	11	40,2
04-09	éliminée				
04-10	Montagne/récréo (Mont-Gabriel)	Rapprochée	Non	11	39,9
04-11	Route (route, boisés, Mont-Gabriel dans l'axe de la route)	ensemble	Oui	11	38,9
04-12	Route (route, boisés)	ensemble	Oui	11	38,4

Inventaire des images, parcours 1					
Répondant 05					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
05-10	Montagnes (au 3 ^e plan)	Ensemble	Non (glissière)	12	47,0
05-11	Montagnes (vallée boisée au 2 ^e plan, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Non (glissière)	12	46,8
05-12	Route (route, boisés, Mont-Gabriel dans l'axe de la route)	Ensemble	Oui	11	39,2
05-13	Site récréotouristique (centre de ski)	Ensemble	Oui	10	36,0
05-14	Montagnes/récréo (boisés, glissades d'eau, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	9	34,6
05-15	Milieu rural/montagnes (champ, boisés, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	9	34,3
05-16	Montagnes (boisés, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	8	33,0
05-17	Milieu rural (champs, bâtiments)	Ensemble	Oui	2	12,9

Inventaire des images, parcours 1					
Répondant 06					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
06-01	Milieu naturel (rivière du Nord, habitations, boisés, montagnes en arrière-plan)	Ensemble	Non	12	44,2
06-02	Montagnes/routier (talus, boisés, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Non	12	42,2

06-03	Montagnes	Rapprochée	Oui	11	40,0
06-04	Montagnes/récréo (boisés, Mont-Olympia en arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	11	38,8
06-05	Milieu rural/montagnes (champ, boisés, maisons, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non	9	34,3
06-06	Milieu rural/montagnes (champ, boisés, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non	9	34,3
06-07	Montagnes (vallée, route secondaire, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	8	33,1
06-08	Montagnes	Ensemble	Oui	13	49,5
06-09	Route (route, talus rocheux, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	13	48,4
06-10	Montagnes (vallée boisée au 2 ^e plan, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Non (glissière)	12	46,6
06-11	Milieu rural/montagnes (champ, boisés, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	9	34,3
06-12	Montagnes (boisés, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	8	33,0
06-13	Montagnes (boisés, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	8	32,9
06-14	Milieu rural (champs, boisés, bâtiment)	Ensemble	Oui	6	27,3

Inventaire des images, parcours 1					
Répondant 07					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
07-10	Route (route, boisé à droite, montagne au 2 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Oui	13	48,3
07-11	Montagnes (vallée boisée au 2 ^e plan, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Non (glissière)	12	46,7
07-12	Montagnes (route, vallée boisée, montagnes en arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	12	45,3
07-13	Montagnes	Rapprochée	Oui	11	40,2
07-14	Route (route, boisés, Mont-Gabriel dans l'axe de la route)	Ensemble	Oui	11	38,8
07-15	Milieu rural/montagnes (champ, boisés, maisons, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Oui	9	34,3
07-16	Montagnes (route secondaire, boisés, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Oui	8	31,2
07-17	Route (route, boisés, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	7	29,3
07-18	Route (route, bâtiments, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Non	4	20,7
07-19	Milieu rural (champs, bâtiments)	Ensemble	Oui	2	13,7
07-20	Milieu rural (champs, boisés)	Ensemble	Non (glissière)	2	12,1
07-21	Milieu naturel (boisés)	Ensemble	Oui	1	10,0
07-22	Milieu rural (champs, boisés)	Ensemble	Oui	1	7,8
07-23	Milieu rural (bâtiments de ferme, champs, boisés, route secondaire)	Ensemble	Non (glissière)	1	7,4

Inventaire des images, parcours 1					
Répondant 08					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
08-01	Montagnes	Ensemble	Oui	13	52,2

08-04	Montagnes (vallée boisée au 2 ^e plan, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Non (glissière)	12	46,6
08-05	Montagnes (vallée boisée au 2 ^e plan, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Non	12	46,6
08-07	Montagnes (talus, route secondaire, vallée, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Oui	8	32,9

Inventaire des images, parcours 1					
Répondant 09					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
09-01	Montagnes	Rapprochée	Non	12	47,0
09-02	Montagnes (vallée, station d'épuration, route secondaire, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non	8	33,3
09-03	Montagnes (boisés, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non	8	32,9
09-04	Montagnes (boisés, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non	8	32,9
09-05	Milieu rural (pâturages, animaux, champs, bâtiments de ferme, boisés sur la ligne d'horizon)	Ensemble	Oui	2	13,5
09-06	Milieu rural (champs, boisés)	Ensemble	Oui	1	8,3
09-07	Milieu rural (bâtiments de ferme, champs, boisés, résidentiel)	Ensemble	Oui	1	7,8

Inventaire des images, parcours 1					
Répondant 10					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
10-01	Route (route, boisés, Mont-Gabriel dans l'axe de la route)	Ensemble	Oui	11	39,5
10-02	Milieu rural/montagnes (vallée, maisons, boisés, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	9	34,5
10-03	Montagnes (boisés, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	8	32,9
10-04	Montagnes (boisés, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	8	32,9
10-05	Route (route, boisés, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	7	30,1
10-06	Milieu rural (champs, boisés sur l'horizon)	Ensemble	Oui	3	14,8
10-07	Milieu rural (champs)	Ensemble	Oui	2	13,1
10-08	Milieu rural (champs, boisés)	Ensemble	Oui	1	8,7
10-09	Milieu rural (champs, boisés, résidentiel)	Ensemble	Non (glissière)	1	7,8
10-10	Milieu rural (bâtiments de ferme, champs, boisés, résidentiel)	Ensemble	Oui	1	7,8
10-11	Milieu périurbain (résidences de banlieue, boisé, champs)	Ensemble	Oui	1	0,6
10-12	Milieu naturel (arbre isolé sur talus)	Rapprochée	Oui	1	0,0

Inventaire des images, parcours 1					
Répondant 11					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
11-03	Montagnes (rocher, route, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	13	50,7
11-04	Route (route, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	13	49,4
11-05	Route (route, boisé à droite, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Oui	12	48,0
11-06	Route (route, talus rocheux, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	oui	12	46,2
11-07	Montagnes (route, boisés, montagnes en arrière-plan)	Ensemble	Oui	12	45,5
11-08	Montagnes/récréo (boisés, Mont-Olympia en arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	11	39,9
11-09	Route (route, boisés, Mont-Gabriel dans l'axe de la route)	Ensemble	Oui	11	39,6
11-10	Route (route, boisés, Mont-Gabriel dans l'axe de la route)	Ensemble	Oui	11	38,9
11-11	Route (route, boisés, Mont-Gabriel dans l'axe de la route)	Ensemble	Oui	11	38,8
11-12	Route (route, boisés)	Rapprochée	Oui	11	38,6
11-13	Village (commerces, église, boisés, montagnes en arrière-plan)	Ensemble	Oui	10	37,3
11-14	Route (route, boisés, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Oui	10	36,1
11-15	Site récréotouristique (route, centre de ski)	Ensemble	Oui	10	35,5
11-16	Route (route, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non	8	33,0
11-17	Montagnes (boisés, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	8	32,7

Inventaire des images, parcours 1					
Répondant 12					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
12-10	Route (route, boisés, talus à droite, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	13	50,1
12-11	Route (route, talus rocheux, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Non (glissière)	12	46,2
12-12	Route (route, pont de Sainte-Adèle dans l'axe de la route, montagnes au 3 ^e et en arrière-plan)	Ensemble	Oui	12	43,0
12-13	Montagnes/récréo (boisés, Mont-Olympia en arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	11	40,2
12-14	Route (route, boisés, Mont-Gabriel dans l'axe de la route)	Ensemble	Oui	11	38,9
12-15	Montagnes (boisés, maison, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non	8	32,1
12-16	Route (route, boisés, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	7	30,2
12-17	Milieu rural (emprise centrale, emprise latérale, arbres isolés)	Rapprochée	Oui	2	13,5
12-18	Milieu rural (champs, boisés)	Ensemble	Oui	2	13,5
12-19	Milieu rural (champs, boisés)	Ensemble	Oui	1	8,4
12-20	Milieu rural (champs, boisés)	Ensemble	Oui	1	8,2
12-21	Route (route, emprise centrale, boisés)	Ensemble	Oui	1	4,8

Inventaire des images, parcours 1					
Répondant 13					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
13-01	Montagnes	Ensemble	Non	12	45,9
13-02	Milieu naturel (rivière du nord, habitations, boisés, montagnes en arrière-plan)	Ensemble	Non	12	44,2
13-03	Montagnes (boisés, montagnes, route)	Ensemble	Non	12	42,5
13-04	Route (route, montagnes au 2 ^e plan, Mont Gabriel dans l'axe de la route)	Ensemble	Oui	11	38,9
13-05	Montagnes/récréo (boisés, Mont-Olympia en arrière-plan)	Ensemble	Non	11	38,8
13-06	Milieu périurbain (habitations, boisés, montagnes en arrière-plan)	Ensemble	Oui	10	37,8
13-07	Emprises	Rapprochée	Oui	10	35,5 env.
13-08	Montagnes (boisés, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	10	35,1
13-09	Montagnes (boisés, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	9	33,8
13-10	Montagnes (vallée, route secondaire, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	8	33,1
13-11	Montagnes (boisés, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	8	33,1
13-12	Montagnes (boisés, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	8	33,1
13-13	montagnes (boisés, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non	8	32,7
13-14	Route (route, boisés, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	7	29,6
13-15	Milieu naturel (boisés)	Rapprochée	Oui	7	N/I
13-16	Milieu rural (champs, boisés, bâtiments)	Ensemble	Oui	6	27,5
13-17	Milieu rural (champs, boisés)	Ensemble	Oui	6	27,2
13-18	Milieu naturel (route secondaire, boisés, rivière du nord)	Ensemble	Oui	5	25,9
13-19	Milieu naturel (boisés, rivière du nord)	Rapprochée	Non (glissière)	5	24,7
13-20	Milieu naturel (emprise, boisés)	Ensemble	Oui	2	13,8

Inventaire des images, parcours 1					
Répondant 15					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
15-01	Route (route, champs, bâtiments)	Ensemble	Oui	1	11,9

Inventaire des images, parcours 1					
Répondant 16					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation

16-01	Montagnes (rocher, route, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	13	48,2
16-02	Route (route, vallée, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	12	46,6
16-03	Route (route, talus boisés, montagnes au 3 ^e plan et dans l'axe de la route)	Ensemble	Oui	12	44,9
16-04	Route (talus, boisés, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Non (glissière)	12	42,1
16-05	Route (route, boisés, montagnes, montagnes à l'horizon)	Ensemble	Oui	11	40,2
16-06	Route (route, boisés, Mont-Gabriel dans l'axe de la route)	Ensemble	Oui	11	38,9
16-07	Emprises (route, boisés, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Oui	10	36,0
16-08	Emprises (route, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Oui	8	33,1
16-09	Route (route, boisés, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	7	30,1
16-10	Route (route, route secondaire, boisés, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	6	25,8
16-20	Route (route, ligne de montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Non	5	21,1
16-21	Route (route, boisés)	Ensemble	Oui	1	8,4
16-22	Milieu naturel (boisés)	Ensemble	Oui	1	1,2

Inventaire des images, parcours 1					
Répondant 17					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
17-01	Route (talus à droite, montagnes au 3 ^e plan à gauche et à l'avant)	Ensemble	Oui	13	50,0 env.
17-02	Montagnes/récréotourisme (boisés au 2 ^e plan, centre de ski et autres montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Non	13	49,7
17-03	Milieu naturel	Rapprochée	Non (glissière)	12	47,0
17-04	Montagnes (vallée boisée au 2e plan, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Non (glissière)	12	46,7
17-05	Montagnes (vallée boisée au 2e plan, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Non (glissière)	12	46,7
17-06	Milieu naturel (rivière du nord, habitations, boisés, montagnes en arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	12	44,2
17-07	Route (talus rocheux, boisés, montagne dans l'axe de la route)	Ensemble	Oui	12	41,7
17-08	Route (route, boisés, Mont-Gabriel dans l'axe de la route)	Ensemble	Oui	11	38,9
17-09	Montagnes/récréo (boisés, montagnes au 3 ^e plan, centre de ski, habitations)	Ensemble	Non (glissière)	11	38,8
17-10	Montagnes (vallée, boisés, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Oui	9	34,4
17-11	Montagnes (vallée, route secondaire, bâtiments, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	8	33,1
17-12	Montagnes (vallée, station d'épuration, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Oui	8	33,1
17-13	Milieu rural (bâtiments de ferme, champs, boisés)	Ensemble	Oui	1	7,5

Inventaire des images, parcours 1					
Répondant 18					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
18-01	Milieu naturel (talus rocheux, arbres)	Rapprochée	Oui	12	41,8
18-02	Milieu naturel (boisés de conifères)	Rapprochée	Non (glissière)	11	38,5
18-03	Village (commerces, église, boisés, montagnes en arrière-plan)	Ensemble	Oui	10	37,3
18-04	Montagnes (vallée, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	8	33,1
18-05	Montagnes (boisés, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	8	32,8
18-06	Montagnes (boisés, montagnes à l'arrière-plan)	Rapprochée	Non (glissière)	8	31,5
18-07	Milieu naturel (route secondaire, boisés, montagnes)	Ensemble	Oui	7	30,8
18-08	Milieu naturel (talus boisés)	Ensemble	Oui	7	30,2
18-09	Milieu naturel (boisés en montagne)	Rapprochée	Non	6	30,2
18-10	Milieu naturel (boisés)	Ensemble	Oui	6	N/I
18-11	Milieu périurbain (champs, maison, boisés)	Ensemble	Oui	6	26,6
18-12	Milieu naturel (boisés)	Ensemble	Oui	5	25,9 env.
18-13	Milieu naturel (boisés, rivière du nord)	Ensemble	Non (glissière)	5	24,7

Inventaire des images, parcours 1					
Répondant 20					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
20-01	Route (route, boisés, talus à droite, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	13	50,4
20-02	Route (route, boisés, talus à droite, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	13	50,1
20-03	Route (route, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Non (glissière)	13	49,1
20-04	Route (route, talus rocheux, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	13	48,4
20-05	Montagnes (vallée boisée au 2e plan, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Non (glissière)	12	46,8
20-06	Montagnes (vallée boisée au 2e plan, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Non (glissière)	12	46,7
20-07	Route (route, talus rocheux, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	12	46,2
20-08	Milieu naturel	Détail	Oui	12	N/I
20-09	Route (route, talus boisés, montagnes au 3 ^e plan et dans l'axe de la route)	Ensemble	Oui	12	45,0
20-10	Route (route, pont de Sainte-Adèle dans l'axe de la route, montagnes au 3 ^e et en arrière-plan)	Rapprochée	Non (glissière)	12	43,1
20-11	Route (route, boisés, Mont-Gabriel dans l'axe de la route)	Ensemble	Oui	11	39,5
20-12	Route (route, boisés, Mont-Gabriel dans l'axe de la route)	Ensemble	Oui	11	38,9
20-13	Route (route, boisés, Mont-Gabriel dans l'axe de la route)	Ensemble	Oui	11	38,9

20-14	Milieu périurbain (résidentiel, boisés, montagnes en arrière-plan)	Ensemble	oui	10	37,3
20-15	Route (route, boisés, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	7	30,2
20-16	Milieu rural (champs, boisés)	Ensemble	Oui	6	27,2
20-17	Milieu naturel	Rapprochée	Oui	6	25,0 env.

Inventaire des images, parcours 1					
Répondant 21					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
21-12	Montagnes (vallée boisée au 2e plan, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Non (glissière)	12	46,7
21-13	Montagnes (boisés au 2e plan, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Non (glissière)	12	46,1
21-14	Milieu naturel (rivière du nord, habitations, boisés, montagnes en arrière-plan)	ensemble	Non (glissière)	12	44,2
21-15	Montagnes/récréo (boisés, Mont-Olympia en arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	11	40,2
21-16	Route (route, boisés, Mont-Gabriel dans l'axe de la route)	ensemble	Oui	11	39,0
21-17	Montagnes/récréo (Mont-Olympia en arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	11	38,8
21-18	Milieu naturel (viaduc, talus boisés)	Ensemble	Oui	10	38,1
21-19	Village (commerces, église, boisés, montagnes en arrière-plan)	Ensemble	Oui	10	37,2
21-20	Montagnes (boisés, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	8	33,0
21-21	Montagnes (boisés, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	8	32,7
21-22	Route (route, boisés, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	7	30,2
21-23	Milieu périurbain (Restaurant Porte du Nord)	Rapprochée	Oui	6	28,0

Inventaire des images, parcours 1					
Répondant 22					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
22-12	Emprises	Rapprochée	Oui	13	49,5
22-13	Route (route, talus rocheux, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	12	46,2
22-14	Route (route, pont de Ste-Adèle, talus, montagnes en arrière-plan)	Ensemble	Oui	12	43,0
22-15	Route (route, boisés, Mont-Gabriel dans l'axe de la route)	Ensemble	Non (glissière)	11	39,2
22-16	Milieu naturel	Rapprochée	Non (glissière)	11	39,0
22-17	Milieu naturel	Rapprochée	Oui	10	38,0
22-18	Milieu naturel	Rapprochée	Oui	7	30,0 env.
22-19	Emprises	Rapprochée	Oui	7	N/I
22-20	Milieu naturel	Rapprochée	Oui	4	N/I
22-21	Milieu rural (champs, petit boisé)	Ensemble	Oui	3	24,5 env.
22-22	Route (route, boisés)	Ensemble	Oui	1	10,6

22-23	Route (route et sortie,boisés)	Ensemble	Oui	1	9,9
22-24	Route (route, emprise, ferme et champs)	Ensemble	Non (glissière)	1	7,4
22-25	Milieu naturel (bande boisée en bordure de la route)	Rapprochée	Oui	1	4,2
22-26	Route (route, boisés)	Ensemble	Non (glissière)	1	0,8

Inventaire des images, parcours 1 Répondant 23					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
23-01	Montagnes (boisés, vallée boisée au 2e plan, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Non (glissière)	12	46,6
23-02	Milieu rural (vallée, maisons,boisés, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	9	34,5
23-03	Milieu rural (champ, boisés, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non	9	34,2
23-04	Montagnes (vallée, station d'épuration, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	8	33,2
23-05	Montagnes (boisés, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	8	32,9
23-06	Montagnes (boisés, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	8	32,1
23-07	Milieu naturel (route secondaire, boisés, rivière du nord)	Ensemble	Oui	8	25,9
23-08	Milieu naturel (boisés, rivière du nord)	Rapprochée	Oui (masquée partiellement par glissière)	5	24,7
23-09	Milieu périurbain (emprise centrale, bordure de conifères, stationnement)	Rapprochée	Oui	4	22,4
23-10	Milieu rural (champs, boisés sur l'horizon)	Ensemble	Oui	3	14,8
23-11	Milieu rural (bâtiments, champs)	Rapprochée	Oui	2	13,8
23-12	Milieu rural (champs, bâtiments en arrière-plan)	Ensemble	Oui	2	13,2
23-13	Milieu rural (champs, boisés en arrière-plan)	Ensemble	Oui	2	13,1
23-14	Milieu rural (champs, boisés, résidentiel)	Ensemble	Oui	1	7,9
23-15	Milieu rural (bâtiments de ferme, champs, boisés, résidentiel)	Ensemble	Oui	1	7,8
23-16	Milieu rural (bâtiments de ferme, champs, boisés)	Ensemble	Oui	1	7,5
23-25	Milieu rural (bâtiment, champ, boisés, montagnes)	Ensemble	Non (glissière)	13	51,8
23-26	Emprises (talus, fleurs, arbustes)	Rapprochée	Oui	13	50,0
23-27	Montagnes (vallée boisée au 2e plan, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Non	12	47,0

Inventaire des images, parcours 1 Répondant 24					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)

24-09	Route (route, pont de Sainte-Adèle dans l'axe de la route, montagnes au 3 ^e et en arrière-plan)	Ensemble	Oui	12	43,0
24-10	Route (talus, boisés, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Non (glissière)	12	42,1
24-11	Montagnes (talus rocheux, boisés, montagne dans l'axe de la route)	Détail	Oui	12	41,8
24-12	Route (route, boisés, Mont-Gabriel dans l'axe de la route)	Ensemble	Oui	11	39,2
24-13	Route (route, viaduc, boisés)	Ensemble	Oui	10	38,0
24-14	Montagnes (boisés, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	8	33,0
24-15	Route (route, boisés, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	8	31,0
24-16	Milieu périurbain (route secondaire, maisons, boisés)	Ensemble	Non	5	24,7
24-17	Milieu rural (champs, bâtiments)	Ensemble	Oui	2	13,1
24-18	Milieu rural (champs, boisés)	Ensemble	Oui	2	13,0
24-19	Milieu rural (champs, boisés)	Ensemble	Oui	1	8,7
24-20	Milieu rural (pâturages, boisés, habitations)	Ensemble	Oui	1	7,8
24-21	Milieu rural (bâtiments de ferme, champs, boisés)	Ensemble	Non (glissière)	1	7,5

Inventaire des images, parcours 1					
Répondant 25					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
25-02	Montagnes	Détail	Oui	13	N/I
25-03	Montagnes (boisés au 2 ^e plan, centre de ski et autres montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	13	49,7
25-04	Route (route, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	13	49,4
25-05	Montagnes (vallée boisée au 2 ^e plan, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Non (glissière)	12	47,0
25-06	Montagnes (vallée boisée au 2 ^e plan, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Non (glissière)	12	46,6
25-07	Route (route, talus rocheux, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	12	46,2
25-08	Montagnes (talus rocheux, boisés, montagne dans l'axe de la route)	Détail	Oui	12	41,8
25-09	Route (route, pont de Sainte-Adèle dans l'axe de la route, montagnes au 3 ^e et en arrière-plan)	Rapprochée	Non (glissière)	12	43,1
25-10	Montagnes (talus rocheux, boisés, montagne dans l'axe de la route)	Rapprochée	Oui	12	41,7
25-11	Route (route, boisés, Mont-Gabriel dans l'axe de la route)	Ensemble	Oui	11	38,9

Inventaire des images, parcours 1					
Répondant 26					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
26-10	Montagnes (vallée boisée au 2e plan, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Non	12	46,8
26-11	Montagnes (vallée boisée au 2e plan, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Non (glissière)	12	46,8
26-12	Montagnes/récréo (boisés, Mont-Olympia en arrière-plan)	Ensemble	Non	11	40,6
26-13	Route (route, boisés, Mont-Gabriel dans l'axe de la route)	ensemble	Oui	11	39,2
26-15	Montagnes (vallée, station d'épuration, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non	8	33,1
26-16	Route (route, boisés, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	7	30,1
26-17	Route (route, boisés, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	5	24,7
26-18	Milieu rural (champs, bâtiments)	Ensemble	Oui	2	12,5
26-19	Milieu rural (champs, boisés)	Ensemble	Oui	1	8,4

Inventaire des images, parcours 1					
Répondant 27					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
27-09	Montagnes (rocher, route, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	13	50,8
27-10	Montagnes (vallée boisée au 2e plan, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Non (glissière)	12	46,7
27-11	Montagnes (vallée boisée au 2e plan, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Non (glissière)	12	46,7
27-12	Montagnes (vallée boisée au 2e plan, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Non (glissière)	12	46,7
27-13	Route (talus rocheux, boisés, montagne dans l'axe de la route)	Ensemble	Oui	12	41,6
27-14	Montagnes/récréotourisme (boisés, Mont-Olympia en arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	11	40,3
27-15	Route (route, boisés, Mont-Gabriel dans l'axe de la route)	Ensemble	Oui	11	39,2
27-16	Montagnes (boisés, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	9	34,4
27-17	Montagnes (boisés, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	8	33,0
27-18	Montagnes (boisés, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	8	32,7
27-19	Montagnes (boisés, montagnes)	Ensemble	Non (glissière)	8	31,2
27-20	Route (route, boisés, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	7	30,2
27-21	Route (route, boisés, habitations, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	5	24,7
27-22	Milieu rural (champs, boisés)	Ensemble	Oui	4	16,2
27-23	Milieu rural (champs, bâtiments)	Ensemble	Oui	2	12,9
27-24	Milieu rural (champs, boisés)	Ensemble	Oui	1	8,2

Inventaire des images, parcours 1					
Répondant 28					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
28-01	Milieu naturel (rivière du nord, habitations, boisés, montagnes en arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	12	44,2
28-02	Montagnes (talus rocheux, boisés, montagne dans l'axe de la route)	Rapprochée	Oui	12	41,7
28-03	Emprises	Rapprochée	Oui	10	N/I
28-04	Milieu naturel	Ensemble	Oui	9	N/I
28-05	Montagnes (champ, boisés, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	9	34,3
28-06	Montagnes (boisés, vallée, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	8	33,2
28-07	Montagnes (vallée, station d'épuration, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	8	33,2
28-08	Montagnes (boisés, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	8	33,0
28-09	Montagnes (boisés, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non	8	32,9
28-10	Milieu périurbain (montagnes, habitations)	Ensemble	Oui	8	N/I
28-11	Montagnes (boisés, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	8	32,7
28-12	Route (route, boisés, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Non (glissière)	8	31,2

Inventaire des images, parcours 1					
Répondant 29					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
29-03	Montagnes (rocher, route, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui mais presque inexistante	13	50,7
29-04	Montagnes (vallée boisée au 2e plan, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Non (glissière)	12	46,7
29-05	Route (route, talus rocheux, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	12	46,2
29-06	Route (talus rocheux, boisés, montagne dans l'axe de la route)	Ensemble	Oui	12	41,6
29-07	Route (route, boisés, Mont-Gabriel dans l'axe de la route)	Ensemble	Oui	11	38,9
29-08	Route (route, centre de ski, villégiature et montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Oui	10	35,1
29-09	Milieu rural (champ, boisés, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	9	34,2
29-10	Montagnes	Ensemble	Non (glissière)	8	33,0
29-11	Route (route, boisés, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	7	29,0
29-12	Route (route, route secondaire, boisés, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	6	25,9
29-13	Route (route, ligne de montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Non	4	20,9

29-14	Route (route, boisés, vue sur les montagnes dans l'axe de la route)	Ensemble	Oui	1	10,6
-------	---	----------	-----	---	------

Inventaire des images, parcours 1					
Répondant 30					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
30-09	Milieu rural (bâtiments, champ, boisés, montagnes)	Ensemble	Non (glissière)	13	51,8
30-10	Montagnes (boisés au 2e plan, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Non (glissière)	12	45,9
30-11	Milieu naturel (rivière du nord, habitations, boisés, montagnes en arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	12	44,2
30-12	Montagnes/récréotourisme (boisés, Mont-Olympia en arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	11	40,2
30-13	Route (route, boisés, Mont-Gabriel dans l'axe de la route)	Ensemble	Oui	11	39,0
30-14	Montagnes/récréotourisme (Mont-Olympia en arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	11	38,8
30-15	Milieu rural (champ, boisés, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non	9	34,3
30-16	Montagnes (boisés, vallée, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non	8	33,1
30-17	Montagnes (boisés, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non	8	32,9
30-18	Milieu naturel (route secondaire, boisés, ligne de montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	5	25,9
30-19	Route (route, ligne de montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Non	4	20,9
30-20	Milieu rural (champs, bâtiments sur la ligne d'horizon)	Ensemble	Oui	2	13,2

Inventaire des images, parcours 1					
Répondant 31					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
31-01	Emprises (talus, fleurs, arbustes)	Rapprochée	Oui	13	50,4
31-02	Montagnes (vallée boisée au 2e plan, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Non (glissière)	12	46,7
31-03	Route (route, pont de Sainte-Adèle dans l'axe de la route, montagnes au 3 ^e et en arrière-plan)	Rapprochée	Non	12	43,1
31-04	Route (talus rocheux, boisés, montagne dans l'axe de la route)	Ensemble	Oui	12	41,7
31-05	Montagnes (boisés, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	8	33,0
31-06	Montagnes (sortie, boisés, montagnes en arrière-plan)	Ensemble	Oui	8	31,1
31-07	Route (route, boisés, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	7	29,5
31-08	Route (route, ligne de montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Non	4	20,6
31-09	Milieu rural (champs)	Ensemble	Oui	3	14,6

31-10	Milieu rural (champs, bâtiments au 3e plan)	Ensemble	Oui	2	13,1
31-11	éliminée				
31-12	Milieu rural (champs, bâtiments)	Ensemble	Oui	2	12,5
31-13	Milieu rural (champs, boisés)	Ensemble	Oui	1	8,0
31-14	Milieu rural (bâtiments de ferme, champs, boisés, résidentiel)	Ensemble	Oui	1	7,5

Inventaire des images, parcours 1					
Répondant 32					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
32-01	Montagnes (vallée boisée au 2e plan, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Non (glissière)	12	46,7
32-02	Route (talus, boisés, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	12	42,2
32-03	Route (route, boisés, Mont-Gabriel dans l'axe de la route)	Ensemble	Oui	11	38,9
32-04	Milieu périurbain (habitations, boisés, montagnes en arrière-plan)	Ensemble	Oui	10	37,4
32-05	Route (route, boisés, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Oui	10	36,3
32-06	Montagnes (vallée, route secondaire, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non	8	33,0
32-07	Montagnes (boisés, maison, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	8	32,1
32-08	Route (route, route secondaire, boisés, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Non (glissière)	8	31,2
32-09	Route (route, boisés, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	7	28,3
32-10	Route (route, boisés, montagnes sur la ligne d'horizon)	Ensemble	Oui	5	23,4
32-11	Milieu rural (champs, bâtiments de ferme)	Ensemble	Oui	2	12,9

Inventaire des images, parcours 1					
Répondant 33					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
33-01	Milieu rural (bâtiments, champ, boisés, montagnes)	Ensemble	Non (glissière)	13	51,8
33-02	Montagnes	Détail	Oui	13	41,8
33-03	Montagnes (vallée boisée au 2e plan, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Non (glissière)	12	47,0
33-04	Montagnes (vallée boisée au 2e plan, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Non (glissière)	12	46,8
33-05	Montagnes (vallée boisée au 2e plan, habitation, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Non (glissière)	12	46,8
33-06	Montagnes (vallée boisée au 2e plan, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Non (glissière)	12	46,6
33-10	Milieu périurbain (habitations, boisés, montagnes en arrière-plan)	Ensemble	Oui	10	37,8
33-11	Village (commerces, église, boisés, montagnes en arrière-plan)	Ensemble	Oui	10	37,3
33-12	Montagnes (vallée, station d'épuration,	Ensemble	Non	8	33,1

	montagnes à l'arrière-plan)		(glissière)		
33-13	Route (route, boisés, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	oui	8	32,6
33-14	Milieu naturel (boisés, route secondaire)	Ensemble	Oui	7	30,8
33-15	Milieu rural (champs, boisés)	ensemble	Oui	3	14,8
33-16	Milieu rural (champs)	Ensemble	Oui	2	12,9
33-17	Éliminée				
33-18	Milieu rural (champs)	Ensemble	Oui	2	12,4
33-19	Milieu rural (champs, boisés)	Ensemble	Oui	1	8,1
33-20	Milieu rural (champs, bâtiments)	Ensemble	Oui	1	7,5
33-21	Milieu rural (pâturages, animaux, boisés)	Ensemble	Oui	1	0,6

Inventaire des images, parcours 1					
Répondant 34					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
34-01	Montagnes	Détail	Non	13	50,7
34-02	Montagnes	Rapprochée	Oui	11	41,8
34-03	Route (route, boisés, Mont-Gabriel dans l'axe de la route)	Ensemble	Oui	11	38,9
34-04	Milieu naturel (boisés)	Rapprochée	Non	11	38,5
34-05	Emprises (talus fleuris, boisés)	Rapprochée	Oui	6	26,9
34-06	Milieu rural (champs, bâtiments en arrière-plan)	Ensemble	Oui	2	12,9
34-07	Milieu rural (champs, bâtiments de ferme)	Ensemble	Oui	2	12,7
34-08	Route (panneaux de signalisation, champs, boisés)	Ensemble	Non (glissière)	1	9,8
34-09	Milieu rural (bâtiments de ferme, champs, boisés)	Ensemble	Oui	1	9,5
34-10	Milieu rural (champs, boisés)	Ensemble	Oui	1	7,9
34-11	Milieu rural (champs, boisés)	Ensemble	Oui	1	7,8
34-12	Milieu naturel (arbre isolé sur talus)	Rapprochée	Oui	1	0,0

Inventaire des images, parcours 1					
Répondant 35					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
35-03	Montagnes (vallée boisée au 2e plan, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Non (glissière)	12	46,8
35-04	Montagnes (boisés au 2e plan, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Non	12	46,1
35-05	Montagne/récréotourisme (Mont-Gabriel)	Ensemble	Non (glissière)	11	39,8
35-06	Route (route, boisés, Mont-Gabriel dans l'axe de la route)	Ensemble	Oui	11	38,9
35-07	Milieu rural (champ, boisés, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Oui	9	34,3
35-08	Montagnes (ligne boisée, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	8	33,1
35-09	Montagnes (boisés, vallée, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	8	33,0
35-10	Montagnes (boisés, montagnes au 3 ^e)	Ensemble	Non	8	32,7

	plan)		(glissière)		
--	-------	--	-------------	--	--

Inventaire des images, parcours 1					
Répondant 36					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
36-01	Route (boisés, montagne dans l'axe de la route)	Ensemble	Non (glissières)	12	42,0
36-02	Route (route, boisés, Mont-Gabriel dans l'axe de la route)	Ensemble	Oui	11	39,4
36-03	Route (route, boisés, Mont-Gabriel dans l'axe de la route)	Ensemble	Oui	11	39,3
36-04	Milieu naturel (boisés)	Rapprochée	Oui	11	38,4
36-05	Milieu naturel (viaduc, boisés)	Ensemble	Oui	10	38,0
36-06	Milieu naturel (boisés, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	8	31,5
36-07	Milieu naturel (boisés, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	5	N/I
36-08	Milieu naturel (boisés, montagnes sur la ligne d'horizon)	Ensemble	Oui	5	23,1

Inventaire des images, parcours 1					
Répondant 37					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
37-12	Route (route, montagne au 2 ^e plan, boisés au 3 ^e plan, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	13	48,2
37-13	Route (route, boisés, Mont-Gabriel dans l'axe de la route)	Ensemble	Oui	11	39,0
37-14	Village (commerces, église, boisés, montagnes en arrière-plan)	Ensemble	Oui	10	37,3
37-15	Site récréotouristique (centre de ski)	Ensemble	Oui	10	36,0
37-16	Route (route, centre de ski, boisés, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Oui	10	35,1
37-17	Route (route, boisés, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	7	30,1
37-18	Route (route, boisés, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	5	24,6
37-19	Milieu rural (champs, bâtiments à l'arrière-plan)	Ensemble	Oui	2	13,2
37-20	Milieu rural (champs, boisés)	Ensemble	Oui	1	8,0

Inventaire des types d'images et répartition dans le parcours 2

Inventaire des images, parcours 2					
Répondant 01					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
01-10	Site récréotouristique (golf : affiche, pelouses, boisés)	Ensemble	Oui	13	48,4
01-11	Milieu rural (champ, boisés)	Ensemble	Non (glissière)	11	36,6
01-12	Route (route, boisés, ville de Saint-Jérôme dans l'axe de la route, vallée du Saint-Laurent dans l'axe de la route sur l'horizon)	Ensemble	Oui	10	29,5
01-13	Montagnes (boisés, champs, habitation, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Oui	6	18,5
01-14	Route (route, boisés, montagnes au 3 ^e plan -Mont Saint-Sauveur-, habitations)	Ensemble	Oui	4	14,5
01-15	Route (route, montagnes au 2 ^e et 3 ^e plans, mont Saint-Sauveur dans l'axe de la route)	Ensemble	Oui	4	13,7
01-16	Montagnes/récréotourisme (Mont Olympia 2 ^e point de vue)	Ensemble	Oui	3	13,4
01-17	Route (route, talus boisés, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Oui	3	10,9
01-18	Route (route, talus rocheux au 2 ^e plan, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Oui	2	3,8
01-19	Route (route, montagnes au 2 ^e , 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Non	1	2,5
01-20	Route (route, boisés, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Oui	1	1,4
01-21	Route (route, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Non	1	0,2

Inventaire des images, parcours 2					
Répondant 02					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
02-01	Route (route, boisés, ville de Saint-Jérôme dans l'axe de la route, vallée du Saint-Laurent dans l'axe de la route)	Ensemble	Oui	10	29,0
02-02	Route (route, boisés, montagnes au 3 ^e plan -Mont Saint-Sauveur, habitations)	Ensemble	Oui	4	14,0
02-03	Route (route, talus boisés, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Oui	3	10,7
02-04	Montagnes	Ensemble	Oui	2	3,8
02-05	Route (route, talus rocheux boisés, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	1	1,1

Inventaire des images, parcours 2					
Répondant 03					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
03-03	Milieu rural (champs, bâtiments)	Ensemble	Oui	12	39,0
03-04	Milieu rural (champs, bâtiments)	Ensemble	Oui	12	38,8
03-05	Milieu rural	Ensemble	Oui	12	N/I
03-06	Milieu rural (champ, boisés)	Ensemble	Oui	11	36,0
03-07	Milieu rural (pâturages, animaux, boisés)	Ensemble	Non (glissière)	9	24,6
03-08	Montagnes (boisés, champs, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Non	6	18,7
03-09	Route (route, boisés, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Oui	5	17,9
03-10	Montagnes (boisés, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Oui	5	17,5
03-11	Montagnes/récréotourisme (Mont Olympia 2 ^e point de vue)	Ensemble	Oui	3	13,4
03-12	Montagnes	Ensemble	Oui	2	N/I
03-13	Route (route, talus rocheux, boisés, montagne sur l'horizon)	Ensemble	Oui	2	10,0
03-14	Milieu naturel (arbres et emprises)	Rapprochée	Oui	2	7,3
03-15	Montagnes	Ensemble	Oui	2	5,2
03-16	Montagnes	Détail	Non	2	N/I
03-17	Montagnes	Ensemble	Non	1	2,7
03-18	Route (route, talus rocheux, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	1	0,8

Inventaire des images, parcours 2					
Répondant 04					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
04-13	Milieu rural (champs, bâtiments, boisés)	Ensemble	Non (glissière)	9	24,8
04-14	Milieu rural (champs, bâtiments, boisés)	Ensemble	Non (glissière)	9	24,6
04-15	Montagnes (champs, boisés, bâtiments, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Non	8	23,0
04-16	Milieu naturel	Ensemble	Oui	7	N/I
04-17	Montagnes (boisés, champs, station d'épuration, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Non (glissière)	6	18,7
04-18	Montagnes (boisés, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Oui	5	17,7
04-19	Montagnes/récréotourisme (boisés, glissades d'eau, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Oui	5	17,5
04-20	Montagnes (boisés, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Oui	4	16,8
04-21	Milieu périurbain (habitations, montagne)	Ensemble	Oui	4	14,4
04-22	Montagnes/récréotourisme (boisés, Mont Olympia)	Ensemble	Oui	3	11,9
04-23	Route (route, boisés, montagnes au 2 ^e et au 3 ^e plans)	Ensemble	Oui	2	9,2
04-24	Route (route, boisés, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	2	6,7
04-25	Montagnes	Ensemble	Oui	2	5,4

04-26	Route (route, talus rocheux boisés, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	1	1,2
-------	--	----------	-----	---	-----

Inventaire des images, parcours 2
Répondant 05

Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
05-01	Milieu rural (champs, bâtiments)	Ensemble	Non (glissière)	12	39,0
05-02	Montagnes (boisés, champs, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Non (glissière)	6	18,5
05-03	Montagnes (boisés, habitations, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Oui	5	17,5
05-04	Route (route, boisés, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Oui	5	17,5
05-05	Route (route, boisés, montagnes au 3 ^e plan -Mont Saint-Sauveur, habitations)	Ensemble	Oui	4	14,1
05-06	Route (route, boisés, montagnes au 3 ^e plan et dans l'axe de la route -Mont Saint-Sauveur, viaduc)	Ensemble	Non	4	13,8
05-07	Montagnes/récréotourisme (boisés, Mont Olympia)	Ensemble	Oui	3	11,9
05-08	Route (route, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon, viaduc)	Ensemble	Oui	2	4,9
05-09	Route (route, boisés, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Oui	1	1,4

Inventaire des images, parcours 2
Répondant 06

Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
06-15	Milieu rural (champs, bâtiments)	Ensemble	Oui	12	39,0
06-16	Milieu rural (champs, bâtiments)	Ensemble	Oui	12	38,8
06-17	Montagnes (boisés, champs, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Non (glissière)	6	18,7
06-18	Montagnes (boisés, champs, habitation, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Oui	6	18,7
06-19	Montagnes (boisés, champs, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Non (glissière)	6	18,7
06-20	Montagnes (boisés, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Oui	4	16,8
06-21	Route (route, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Non	2	4,7
06-22	Montagnes	Ensemble	Oui	2	3,8
06-23	Montagnes (talus rocheux à droite, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	2	3,7
06-24	Route (route, viaduc dans l'axe de la route, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Non	1	2,6
06-25	Route (route, boisés, montagnes au 2 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Non	1	2,3
06-26	Montagnes (boisés, montagnes, Mont Chantecler sur l'horizon)	Ensemble	Non	1	2,3
06-27	Route (route, boisés, talus rocheux à	Ensemble	Oui	1	1,4

	gauche, montagnes sur l'horizon)			
--	----------------------------------	--	--	--

Inventaire des images, parcours 2					
Répondant 07					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
07-01	Milieu naturel (forêt de feuillus)	Rapprochée	Oui	13	41,7
07-02	Milieu rural (champs, bâtiments)	Ensemble	Oui	12	38,8
07-03	Milieu rural (champ, boisés)	Ensemble	Oui	11	37,0
07-04	Montagnes (boisés, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Oui	5	17,5
07-05	Route (route, boisés, montagnes au 3 ^e plan et dans l'axe de la route (Mont Saint-Sauveur, viaduc)	Ensemble	Non	4	13,7
07-06	Montagnes	Ensemble	Oui	2	3,8
07-07	Route (route, viaduc dans l'axe de la route, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Non	1	2,6
07-08	Route (route, talus rocheux boisés, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	1	1,4
07-09	Route (route, talus rocheux boisés, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Non (glissière)	1	0,2

Inventaire des images, parcours 2					
Répondant 08					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
08-10	Route (route, boisés, ville de Saint-Jérôme dans l'axe de la route, vallée du Saint-Laurent dans l'axe de la route)	Ensemble	Oui	10	28,8
08-12	Route (route, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon, viaduc)	Ensemble	Oui	2	5,0
08-13	Montagnes	Ensemble	Oui	2	5,0
08-14	Milieu naturel (lac, montagnes)	Ensemble	Non	1	2,6
08-15	Route (route, viaduc dans l'axe de la route, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Non (glissière)	1	2,5
08-16	Montagnes (boisés, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Non (glissière)	1	1,6
08-17	Route (route, talus rocheux, montagnes aux 2 ^e et 3 ^e plans et sur l'horizon)	Ensemble	Oui	1	1,5

Inventaire des images, parcours 2					
Répondant 09					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
09-08	Milieu naturel (lac, montagnes)	Ensemble	Non	1	2,5
09-09	Route (route, boisés, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	1	1,4
09-10	Montagnes	Ensemble	Non (glissière)	1	0,2

Inventaire des images, parcours 2					
Répondant 10					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
10-13	Milieu rural (champs, bâtiment, boisés)	Ensemble	Oui	13	43,8
10-14	Milieu rural (champs, boisés)	Ensemble	Oui	13	43,4
10-15	Milieu rural (champs, bâtiments)	Ensemble	Oui	12	38,8
10-16	Milieu rural (champ, boisés)	Ensemble	Non (glissière)	11	36,6
10-17	Route (route, boisés, ville de Saint-Jérôme dans l'axe de la route, vallée du Saint-Laurent dans l'axe de la route)	Ensemble	Oui	10	28,8
10-18	Milieu rural (champs, bâtiments, boisés)	Ensemble	Non (glissière)	9	24,8
10-19	Milieu rural (champs, boisés, arbres isolés)	Ensemble	Non (glissière)	9	24,6
10-20	Milieu naturel	Rapprochée	Oui	7	N/I
10-21	Montagnes	Ensemble	Non	7	N/I
10-22	Montagnes (boisés, champs, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Non	6	18,8
10-23	Route (route, boisés, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Oui	5	17,7
10-24	Site récréotouristique (Mont Saint-Sauveur)	Rapprochée	Non	4	15,2
10-25	Route (route, boisés, montagnes au 3 ^e plan -Mont Saint-Sauveur, habitations)	Ensemble	Oui	4	14,0
10-26	Milieu naturel /récréotourisme (lac, montagnes, Mont Chanteclerc sur l'horizon)	Ensemble	Non (glissière)	1	2,6
10-27	Route (route, talus rocheux boisés, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	1	1,2

Inventaire des images, parcours 2					
Répondant 11					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
11-02	Éliminée				
11-18	Site récréotouristique (golf : pelouses, boisés)	Ensemble	Oui	13	48,0
11-19	Milieu rural (champs, bâtiments)	Ensemble	Oui	12	39,0
11-20	Milieu rural (champs, bâtiments)	Ensemble	Oui	12	38,2
11-21	Milieu périurbain (maison, boisés, route secondaire)	Ensemble	Oui	9	27,3
11-22	Milieu rural (champs, boisés, habitations)	Ensemble	Oui	9	24,6
11-23	Montagnes (boisés, champs, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Non (glissière)	6	18,5
11-24	Site récréotouristique (Mont Saint-Sauveur, route secondaire)	Ensemble	Non (glissière)	4	15,2
11-25	Site récréotouristique (Mont -Gabriel)	Rapprochée	Non (glissière)	3	12,0
11-26	Route (route, route secondaire, pont, bâtiments)	Ensemble	Oui	2	8,6
11-27	Milieu naturel /récréotourisme (lac, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Non	1	2,6

	montagnes, Mont Chanteclerc sur l'horizon)				
--	--	--	--	--	--

Inventaire des images, parcours 2					
Répondant 12					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
12-01	Montagnes (boisés, champs, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Non (glissière)	6	18,8
12-02	Route (route, montagne au 2 ^e , 3 ^e plan et sur l'horizon)	ensemble	Oui	6	18,4
12-03	Route (route, boisés, montagnes au 3 ^e plan et dans l'axe de la route –Mont Saint-Sauveur-, viaduc)	Ensemble	Oui	4	13,7
12-04	Montagnes/récréotourisme (boisés, Mont-Gabriel)	Ensemble	Non (glissière)	3	11,3
12-05	Montagnes (boisés, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Oui	2	9,5
12-06	Milieu périurbain (talus, routes, habitation, boisés)	Ensemble	Non (glissière)	2	6,4
12-07	Route (route, talus rocheux, montagnes sur l'horizon)	ensemble	Oui	2	3,4
12-08	Route (route, montagnes aux 2 ^e et 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Non (glissière)	1	0,1

Inventaire des images, parcours 2					
Répondant 13					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
13-21	Milieu naturel	Rapprochée	Oui	6	N/I
13-22	Montagnes (boisés, champs, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Non	6	18,7
13-23	Route (route, boisés, montagnes au 3 ^e plan et dans l'axe de la route (Mont Saint-Sauveur, viaduc)	Ensemble	Oui	4	13,7
13-24	Montagnes	Ensemble	Oui	3	13,4
13-25	Montagnes	Ensemble	Oui	2	5,4

Inventaire des images, parcours 2					
Répondant 14					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
14-01	Route (route, forêts)	Ensemble	Oui	13	41,2
14-02	Milieu rural (champs, bâtiments, boisés à l'arrière-plan)	Ensemble	Oui	12	38,7
14-03	Route (route, emprise centrale, boisés, champs)	Ensemble	Oui	11	36,7
14-04	Route (route, emprise centrale, boisés, bâtiment)	Ensemble	Oui	11	34,9
14-05	Route (route, boisés, ville de Saint-Jérôme dans l'axe de la route, vallée du Saint-Laurent dans l'axe de la route)	Ensemble	Oui	10	28,8

14-06	Milieu périurbain (maisons, boisés, route secondaire)	Ensemble	Oui	9	28,3
14-07	Montagnes (boisés, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Non (glissière)	6	18,8
14-08	Site récréotouristique (boisés, bâtiment, Mont Saint-Sauveur)	Ensemble	Oui	4	15,1
14-09	Route (route, boisés, montagnes et dans l'axe de la route –Mont Saint-Sauveur, viaduc)	Ensemble	Oui	4	13,9
14-10	Route (route, boisés, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Oui	3	11,6
14-11	Route (route, talus boisés, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Oui	3	11,3
14-12	Route (route, boisés, montagnes au 2 ^e et 3 ^e plans)	Ensemble	Oui	2	10,0
14-13	Route (route, boisés, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Oui	2	9,3
14-14	Route (route, pont, bâtiments et montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Oui	2	8,2
14-15	Route (route, viaduc dans l'axe de la route, talus rocheux, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Oui	2	5,7
14-16	Route (route, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Oui	2	4,8
14-17	Montagnes	Ensemble	Oui	2	3,8
14-18	Milieu naturel (lac, montagnes)	Ensemble	Non (glissière)	1	2,9
14-19	Route (route, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon, viaduc)	Ensemble	Non	1	2,5
14-20	Route (route, talus rocheux boisés, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	1	1,4
14-21	Route (route, boisés, montagnes au 2 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Oui	1	0,5
14-22	Montagnes	Ensemble	Non (glissière)	1	0,2

Inventaire des images, parcours 2					
Répondant 15					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
15-02	Milieu rural (champs, animaux, bâtiments)	Ensemble	Oui	13	44,0
15-03	Montagnes (boisés, champs, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Non	6	19,2
15-04	Site récréotouristique (glissades d'eau, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Oui	5	17,4
15-05	Montagnes	Détail	Oui	2	N/I
15-06	Route (route, pont, bâtiments et boisés au 3 ^e plan)	Ensemble	Oui	2	8,6
15-07	Route (route, boisés, viaduc dans l'axe de la route, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Oui	2	7,7
15-08	Route (route, boisés, , montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Non	2	6,2
15-09	Route (route, viaduc dans l'axe de la route, talus rocheux, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Oui	2	5,8
15-10	Route (route, viaduc dans l'axe de la route, talus rocheux, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Oui	2	5,5

	plan et sur l'horizon)				
15-11	Montagnes	Ensemble	Oui	2	5,4
15-12	Route (route, talus rocheux à droite, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	2	3,7
15-13	Milieu rural (champs, animaux, bâtiments, boisés)	Ensemble	Oui	13	43,8
15-14	Milieu rural (champs, bâtiments, boisé en arrière-plan)	Ensemble	Oui	12	38,8
15-15	Milieu rural (grange, champs, bâtiments)	rapprochée	Oui	12	38,2
15-16	Route (route, route secondaire, pont, bâtiments)	Ensemble	Non (glissière)	2	8,5
15-17	Route (route, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Non (glissière)	2	4,6
15-18	Route (route, viaduc dans l'axe de la route, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Non (glissière)	1	2,5
15-19	Route (route, talus rocheux boisés, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	1	1,4
15-20	Milieu périurbain (maison, boisés, route secondaire)	Ensemble	Oui	9	27,2
15-21	Route (route, boisés, montagnes au 3 ^e plan –Mont Saint-Sauveur-, habitations)	Ensemble	Oui	4	14,7
15-22	Route (route, boisés, montagnes au 3 ^e plan –Mont Saint-Sauveur-, habitations)	Ensemble	Oui	4	14,1
15-23	Route (route, talus rocheux, boisés)	Ensemble	Oui	3	12,6
15-24	Montagnes/récréotourisme (boisés, Mont-Gabriel, route secondaire)	Ensemble	Non	3	10,8
15-25	Route (route, viaduc dans l'axe de la route, talus rocheux, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Oui	2	5,6
15-27	Route (route, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Oui	2	4,5

Inventaire des images, parcours 2					
Répondant 16					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
16-11	Route (route, boisés, ville de Saint-Jérôme dans l'axe de la route, vallée du Saint-Laurent dans l'axe de la route)	Ensemble	Oui	10	28,8
16-12	Milieu naturel (talus, arbre isolé, massifs d'épilobes)	Ensemble	Oui	9	25,2
16-13	Milieu naturel (boisés, talus)	Ensemble	Oui	8	N/I
16-14	Route (route, boisés)	Ensemble	Oui	7	19,7
16-15	Route (route, boisés, route secondaire, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	4	15,5
16-16	Emprises (emprise centrale, viaduc, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Oui	2	4,9
16-17	Route (route, montagnes au 2 ^e , 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Oui	2	4,1
16-18	Route (route, talus rocheux à gauche, boisés, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Oui	1	1,4
16-19	Route	Ensemble	Non	1	0,1
16-23	Milieu naturel (boisés, golf)	Ensemble	Oui	13	48,4
16-24	Emprises (route, forêts)	Ensemble	Oui	13	41,0
16-25	Route (route, boisés, montagnes au 3 ^e	Ensemble	Oui	4	14,0

	plan –Mont Saint-Sauveur-, habitations)				
16-26	Montagnes	Ensemble	Oui	2	3,8
16-27	Route (route, viaduc dans l'axe de la route, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Oui	1	2,6

Inventaire des images, parcours 2					
Répondant 17					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
17-14	Site récréotouristique (golf : pelouses, boisés)	Ensemble	Oui	13	48,4
17-15	Milieu rural (champs, animaux, bâtiments, boisés)	Ensemble	Oui	13	43,5
17-16	Milieu rural (champs, bâtiments)	Ensemble	Oui	12	38,8
17-17	Milieu rural (champs, bâtiments)	Ensemble	Oui	12	38,8
17-18	Montagnes	Ensemble	Oui	5	17,8
17-19	Route (route, boisés, montagnes au 3 ^e plan –Mont Saint-Sauveur-, habitations)	Ensemble	Oui	4	14,6
17-20	Route (route, boisés, montagnes au 3 ^e plan et dans l'axe de la route –Mont Saint-Sauveur-, viaduc)	Ensemble	Non	4	13,7
17-21	Route (route, arbres, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non	1	1,5

Inventaire des images, parcours 2					
Répondant 18					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
18-14	Milieu naturel	Rapprochée	Non	N/I	N/I
18-15	Milieu naturel (boisés)	Ensemble	Oui	N/I	N/I
18-16	Montagnes (boisés, champs, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Non	6	18,8
18-17	Montagnes	Ensemble	Oui	5	17,7
18-18	Montagnes/récréotourisme (Mont Olympia 2 ^e point de vue)	Ensemble	Oui	3	13,4
18-19	Montagnes	Rapprochée	Non	3	11,2
18-20	Montagnes (boisés, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	2	N/I
18-21	Montagnes	Ensemble	Oui	2	N/I
18-22	Montagnes	Ensemble	Non (glissière)	2	4,7
18-23	Milieu naturel (lac, montagnes)	Ensemble	Non (glissière)	1	2,9
18-24	Route (route, talus rocheux boisés, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	1	0,9
18-25	Montagnes	Ensemble	Non (glissière)	1	0,2
18-26	Montagnes	Ensemble	Oui	1	0,1

Inventaire des images, parcours 2					
Répondant 19					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
19-01	Milieu rural (champs, animaux, bâtiments, boisés)	Ensemble	Oui	13	43,5
19-02	Milieu rural (champs, bâtiments, boisé en arrière-plan)	Ensemble	Oui	12	38,8
19-03	Milieu rural (champs, bâtiments, boisé en arrière-plan)	Ensemble	Oui	12	38,8
19-04	Milieu rural (champs, bâtiments)	Ensemble	Oui	12	38,8
19-05	Milieu rural (champ, boisés)	Ensemble	Oui	11	37,3
19-06	Milieu rural (champ, boisés)	Ensemble	Non (glissière)	11	36,6
19-07	Éliminée				
19-08	Montagnes (boisés, montagnes à l'arrière-plan)	Ensemble	Non (glissière)	6	19,2
19-09	Éliminée				
19-10	Route (route, boisés, montagnes au 3 ^e plan et dans l'axe de la route –Mont Saint-Sauveur-, viaduc)	Ensemble	Oui	4	13,7
19-11	Montagnes/récréotourisme (Mont Olympia 2 ^e point de vue)	Ensemble	Oui	3	13,4
19-12	Montagnes/récréotourisme (Mont Olympia, boisés)	Ensemble	Oui	3	12,0
19-13	Montagnes/récréotourisme (Mont Olympia, boisés)	Ensemble	Oui	3	12,0
19-14	Site récréotouristique (Mont-Gabriel, route secondaire)	Ensemble	Non (glissière)	3	10,8
19-15	Montagnes/récréotourisme (talus, Mont-Gabriel)	Ensemble	Oui	3	10,8
19-16	Montagnes	Ensemble	Oui	2	5,2
19-17	Milieu périurbain (commerces, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Non	2	5,2
19-18	Montagnes	Ensemble	Oui	2	4,9
19-19	Route (route, montagnes au 2 ^e , 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Non	1	2,5
19-20	Montagnes/récréotourisme (boisés, montagnes, Mont Chanteclerc sur l'horizon)	Ensemble	Non (glissière)	1	1,8
19-21	Milieu naturel (boisés, montagnes)	Ensemble	Non (glissière)	1	1,6

Inventaire des images, parcours 2					
Répondant 20					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
20-18	Milieu naturel (boisés)	Ensemble	Oui	N/I	N/I
20-19	Route (route, boisés, ville de Saint-Jérôme dans l'axe de la route, vallée du Saint-Laurent dans l'axe de la route)	Ensemble	Oui	10	28,9
20-20	Route (route, boisés)	Ensemble	Oui	10	N/I
20-21	Route (route, boisés, bâtiments, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	7	20,7
20-22	Montagnes	Ensemble	Non	6	19,2
20-23	Montagnes (boisés, champs,	Ensemble	Non	6	18,6

	montagnes au 3 ^e plan)				
20-24	Route (route, talus rocheux, boisés)	Ensemble	Oui	3	12,6
20-25	Route (route, talus, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	3	11,4
20-26	Route (route, talus boisés, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Oui	3	10,7
20-27	Route (route, talus rocheux, boisés, viaduc, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	2	10,1

Inventaire des images, parcours 2					
Répondant 21					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
21-01	Site récréotouristique (golf : pelouses, boisés)	Ensemble	Oui	13	48,1
21-02	Milieu rural (champs, bâtiments)	Ensemble	Oui	12	38,8
21-03	Route (route, boisés, ville de Saint-Jérôme dans l'axe de la route, vallée du Saint-Laurent dans l'axe de la route)	Ensemble	Oui	10	28,8
21-04	Montagnes (boisés, champs, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Non (glissière)	6	18,8
21-05	Route (route, boisés, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Oui	5	17,9
21-06	Route (route, boisés, montagnes au 3 ^e plan –Mont Saint-Sauveur-, habitations)	Ensemble	Oui	4	14,1
21-07	Montagnes/récréotourisme (Mont Olympia 2 ^e point de vue)	Ensemble	Oui	3	13,4
21-08	Montagnes/récréotourisme (Mont Olympia 1 ^{er} point de vue)	Ensemble	Oui	3	11,9
21-09	Montagnes	Ensemble	Oui	2	9,5
21-10	Montagnes	Ensemble	Non (glissière)	2	4,7
21-11	Route (route, boisés, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Oui	1	1,4

Inventaire des images, parcours 2					
Répondant 22					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
22-01	Emprises (talus, boisé au 3 ^e plan, viaduc)	Ensemble	Oui	8	23,9
22-02	Emprises (talus, boisé au 3 ^e plan, viaduc)	Ensemble	Oui	7	21,6
22-03	Milieu naturel (talus, bande boisée)	Rapprochée	Oui	5	18,2
22-04	Route (route, boisés, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Oui	5	17,9
22-05	Milieu naturel	Rapprochée	Oui	4	N/I
22-06	Montagnes/récréotourisme (bâtiment, route secondaire, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Oui	4	15,9
22-07	Site récréotouristique (boisés, viaduc, Mont Saint-Sauveur)	Ensemble	Oui	4	15,0
22-08	Route (route, talus rocheux, boisés)	Ensemble	Oui	3	12,8
22-09	Route (route, talus boisés, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	3	11,1

22-10	Route (route, viaduc dans l'axe de la route, talus rocheux, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Oui	2	5,8
22-11	Route (route, viaduc, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Oui	2	5,0

Inventaire des images, parcours 2					
Répondant 23					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
23-17	Site récréotouristique (golf : pelouses, boisés)	Ensemble	Oui	13	48,1
23-18	Site récréotouristique (golf : pelouses, boisés)	Ensemble	Oui	13	48,1
23-19	Milieu rural (champs, bâtiments, boisés)	Ensemble	Oui	13	43,5
23-20	Milieu rural (champs, bâtiments)	Ensemble	Oui	12	38,8
23-21	Milieu rural (champs, bâtiments, arbres isolés)	Ensemble	Oui	12	38,3
23-22	Montagnes/récréotourisme (boisés, Mont-Gabriel)	Ensemble	Non	3	10,8
23-23	Emprises	Détail	Oui	2	7,7

Inventaire des images, parcours 2					
Répondant 24					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
24-01	Milieu périurbain (maison, boisés, route secondaire)	Ensemble	Oui	9	27,3
24-02	Montagnes (boisés, champs, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Non (glissière)	6	18,7
24-03	Montagnes (boisés, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Oui	5	17,5
24-04	Route (route, boisés, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	2	9,5
24-05	Montagnes (talus rocheux)	Rapprochée	Non	2	5,8
24-06	Milieu naturel (lac, montagnes)	Ensemble	Non (glissière)	1	2,9
24-07	Montagnes (montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Non (glissière)	1	0,1

Inventaire des images, parcours 2					
Répondant 25					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
25-12	Montagnes (boisés, champs, station d'épuration, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Non (glissière)	6	18,7
25-13	Montagnes	Ensemble	Oui	5	17,5
25-14	Route (route, boisés, montagnes au 3 ^e plan et dans l'axe de la route (Mont Saint-Sauveur, viaduc)	Ensemble	Oui	4	13,6
25-15	Route (route, boisés, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Oui	2	9,4

	plan et sur l'horizon)				
25-16	Montagnes	Ensemble	Oui	2	5,4

Inventaire des images, parcours 2					
Répondant 26					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
26-01	Route (route, boisés, montagnes au 3 ^e plan –Mont Saint-Sauveur-, habitations)	Ensemble	Oui	4	14,4
26-02	Montagnes (Mont-Gabriel, route secondaire)	Ensemble	Non	3	11,1
26-03	Route (route, boisés, montagnes au 2 ^e et au 3 ^e plans)	Ensemble	Oui	2	9,3
26-04	Route (route, viaduc, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Oui	2	4,9
26-05	Route (route, talus rocheux à gauche, boisés, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Oui	1	1,5
26-06	Route (route, boisés, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Oui	1	1,5
26-07	Montagnes	Ensemble	Non	1	0,2
26-08	Montagnes	Ensemble	Non (glissière)	1	0,2

Inventaire des images, parcours 2					
Répondant 27					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
27-01	Route (route, boisés, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Oui	3	11,4
27-02	Route (route, montagnes au 2 ^e et 3 ^e plans)	Ensemble	Oui	2	9,7
27-03	Route (route, boisés, montagnes au 2 ^e et 3 ^e plans)	Ensemble	Oui	2	9,3
27-04	Route (route, boisés, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Oui	2	7,1
27-05	Route (route, viaduc, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Oui	2	5,4
27-06	Route (route, viaduc dans l'axe de la route, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Oui	1	2,9
27-07	Milieu naturel (lac, montagnes)	Ensemble	Non (glissière)	1	2,6
27-08	Route (route, boisés, montagnes aux 2 ^e et 3 ^e plans et sur l'horizon)	Ensemble	Non (glissière)	1	2,1

Inventaire des images, parcours 2					
Répondant 28					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)

28-13	Emprises (talus, arbres isolés, massifs d'épilobes)	Rapprochée	Oui	9	25,4
28-14	Milieu rural (champs, bâtiments, boisés)	Ensemble	Non	9	24,6
28-15	Montagnes (boisés, champs, station d'épuration, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Non	6	18,7
28-16	Montagnes	Ensemble	Oui	5	17,7
28-17	Montagnes (boisés, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Oui	4	16,8
28-18	Montagnes (boisés, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Oui	4	16,8
28-19	Montagnes	Rapprochée	Non	3	11,1
28-20	Montagnes	Rapprochée	Oui	2	6,7
28-21	Montagnes	Ensemble	Oui	2	5,4
28-22	Montagnes	Ensemble	Oui	2	3,8
28-23	Milieu naturel (lac, montagnes)	Ensemble	Non (glissière)	1	2,9
28-24	Route (route, talus rocheux, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	1	0,7
28-25	Route (route, talus rocheux boisés, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Non (glissière)	1	0,5

Inventaire des images					
Répondant 29					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
29-15	Route (route, talus, arbres isolés)	Ensemble	Oui	10	30,5
29-16	Route (route, boisés, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Oui	5	17,6
29-17	Route (route, boisés, montagnes au 3 ^e plan –Mont Saint-Sauveur-, habitations)	Ensemble	Oui	4	14,2
29-18	Route (route, talus rocheux, boisés viaduc dans l'axe de la route, montagne sur l'horizon)	Ensemble	Oui	2	10,1
29-19	Route (route, route secondaire, pont, bâtiments)	Ensemble	Oui	2	8,5
29-20	Route (route, talus rocheux à droite, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Oui	2	6,7

Inventaire des images, parcours 2					
Répondant 30					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
30-01	Milieu rural (champs, bâtiments)	Ensemble	Oui	13	44,0
30-02	Milieu rural (champs, bâtiments)	Ensemble	Oui	12	38,8
30-03	Montagnes/récréotourisme (boisés, Mont Olympia)	Ensemble	Oui	3	11,9
30-04	Route (route, pont, bâtiments et montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Oui	2	8,3
30-05	Milieu naturel (lac, montagnes)	Ensemble	Non (glissière)	1	2,8
30-21	Milieu naturel (boisés)	Ensemble	Oui	13	N/I
30-22	Milieu rural (champs, bâtiments, boisés)	Ensemble	Oui	13	43,5
30-23	Milieu rural (grange, champs, bâtiments)	Ensemble	Oui	12	38,2
30-24	Route (route, boisés, ville de Saint-Jérôme dans l'axe de la route, vallée du	Ensemble	Oui	10	28,9

	Saint-Laurent dans l'axe de la route)				
30-25	Milieu rural (champs, bâtiments, boisés)	Ensemble	Non	9	24,6
30-26	Route (route, boisés, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Oui	1	1,4

Inventaire des images, parcours 2					
Répondant 31					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
31-15	Milieu rural (champs, bâtiments)	Ensemble	Oui	12	38,8
31-16	Milieu rural (champs, bâtiments)	Ensemble	Oui	12	38,2
31-17	Montagnes (boisés, champs, habitation, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Oui	6	18,5
31-18	Village/récréotourisme (habitations, Mont Saint-Sauveur)	Ensemble	Oui	4	14,4
31-19	Route (route, route secondaire, pont, bâtiments)	Ensemble	Non	2	8,5
31-20	Montagnes	Ensemble	Oui	1	2,4

Inventaire des images, parcours 2					
Répondant 32					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
32-13	Site récréotouristique (golf : pelouses, boisés)	Ensemble	Oui	13	48,0
32-14	Milieu rural (champs, animaux, bâtiments)	Ensemble	Oui	13	44,0
32-15	Milieu rural (champs, bâtiments)	Ensemble	Oui	12	38,8
32-16	Milieu rural (champs, bâtiments)	Ensemble	Oui	12	38,2
32-17	Route (route, boisés, ville de Saint-Jérôme dans l'axe de la route, vallée du Saint-Laurent dans l'axe de la route)	Ensemble	Oui	10	28,9
32-18	Milieu rural (champs, bâtiments, boisés)	Ensemble	Non	9	24,8
32-19	Milieu rural (champs, boisés)	Ensemble	Non	9	24,7
32-20	Route (route, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Non	6	19,2
32-21	Emprises (talus, bande boisée, massif d'épilobes)	Rapprochée	Oui	5	18,0
32-22	Montagnes	Ensemble	Oui	5	17,7
32-23	Montagnes	Détail	Non	2	10,2
32-24	Route (route, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	oui	2	4,8
32-25	Route (route, viaduc dans l'axe de la route, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Non	1	2,5
32-26	Route (route, talus rocheux boisés, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	1	1,2
32-27	Route (route, talus rocheux boisés, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	1	1,1

Inventaire des images, parcours 2					
Répondant 33					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
33-07	Emprises (massifs d'épilobes)	Détail	Oui	9	25,4
33-08	Milieu rural (champs, bâtiments, boisés)	Ensemble	Non	9	24,6
33-09	Milieu naturel (boisés, rivière du nord)	Ensemble	Non (glissière)	9	N/I

Inventaire des images, parcours 2					
Répondant 34					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
34-13	Site récréotouristique (golf : route secondaire, pelouses, boisés)	Ensemble	Oui	13	48,0
34-14	Route (route, route secondaire, boisés)	Ensemble	Oui	13	47,8
34-15	Milieu rural (champs, animaux, bâtiments)	Ensemble	Oui	13	44,2
34-16	Milieu naturel	Rapprochée	Oui	13	N/I
34-17	Milieu rural (champs, bâtiments, boisé en arrière-plan)	Ensemble	Oui	12	38,7
34-18	Milieu rural (champs, bâtiments)	Ensemble	Oui	12	38,2
34-19	Emprises	Rapprochée	Oui	N/I	N/I
34-20	Montagnes (boisés, champs, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Non (glissière)	6	19,2
34-21	Route (route, boisés, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Oui	5	17,7
34-22	Montagnes	Ensemble	Non	3	11,1
34-23	Emprises	Rapprochée	Oui	3	N/I
34-24	Emprises (emprise centrale, boisés, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	2	9,7
34-25	Milieu naturel (lac, montagnes)	Ensemble	Non (glissière)	1	2,6
34-26	Emprises (phragmites, talus rocheux, arbres)	Rapprochée	Oui	1	N/I
34-27	Montagnes	Rapprochée	Oui	1	0,8

Inventaire des images, parcours 2					
Répondant 35					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
35-01	Milieu rural (bâtiments, champ, boisés, montagnes)	Ensemble	Non (glissière)	1	0,1
35-02	Montagnes (au 3 ^e plan)	Ensemble	Non (glissière)	2	5,2

Inventaire des images, parcours 2					
Répondant 36					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
36-09	Milieu naturel (route, boisés, butte de pelouse)	Ensemble	Non (glissière)	13	51,0
36-10	Milieu naturel (route, route secondaire, boisés)	Ensemble	Oui	13	47,8
36-11	Milieu naturel	Rapprochée	Oui	13	N/I
36-12	Milieu naturel (route, forêts)	Ensemble	Oui	13	41,1
36-13	Route (route, forêts, viaduc)	Ensemble	Oui	12	39,9
36-14	Milieu naturel (route, talus, boisés, arbres isolés, massifs d'épilobes)	Ensemble	Oui	9	25,2
36-15	Milieu naturel (route, talus boisés)	Ensemble	Oui	7	21,6
36-16	Milieu naturel (route, talus boisés, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	7	21,5
36-17	Milieu naturel (route, montagnes au 2 ^e , 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Oui	6	18,5
36-18	Milieu naturel (voir 32-21) (boisés, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Oui	5	18,0
36-19	Route (route, boisés, montagnes au 2 ^e et au 3 ^e plans)	Ensemble	Oui	3	11,4
36-20	Route (route, boisés, montagnes au 2 ^e et au 3 ^e plans)	Ensemble	Oui	2	9,2
36-21	Route (route, pont, bâtiments et boisés au 3 ^e plan)	Ensemble	Oui	2	8,5
36-22	Route (route, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Non	2	6,2
36-23	Route (route, viaduc dans l'axe de la route, talus rocheux, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Non	2	5,8
36-24	Montagnes	Ensemble	Oui	2	5,4
36-25	Route (route, viaduc, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Non	2	4,8

Inventaire des images, parcours 2					
Répondant 37					
Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
37-01	Milieu rural (champs, animaux, bâtiments, boisés)	Ensemble	Oui	13	43,5
37-02	Milieu rural (champs, bâtiments, boisé en arrière-plan)	Ensemble	Oui	12	38,8
37-03	Milieu rural (grange, champs, bâtiments)	Ensemble	Oui	12	38,2
37-04	Route (route, boisés, ville de Saint-Jérôme dans l'axe de la route, vallée du Saint-Laurent dans l'axe de la route)	Ensemble	Oui	10	29,5
37-05	Route (route, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Non (glissière)	6	19,3
37-06	Montagnes (boisés, champs, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Non (glissière)	6	18,7
37-07	Montagnes (boisés, champs, habitation, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Non (glissière)	6	18,7
37-08	Route (route, boisés, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Oui	5	17,7
37-09	Site récréotouristique (boisés, bâtiment, Mont Saint-Sauveur)	Ensemble	Oui	4	15,1
37-10	Route (route, boisés, montagnes au 3 ^e plan -Mont Saint-Sauveur-, habitations)	Ensemble	Oui	4	14,1
37-11	Route (route, montagnes au 3 ^e plan et sur l'horizon)	Ensemble	Non	1	2,5

Inventaire des images, parcours 2
Répondant 38

Photo	Composante prédominante de l'image	Type de vue	Visibilité des emprises	Unité paysagère	Localisation (en km)
38-01	Milieu naturel	Ensemble	Oui	9	N/I
38-02	Milieu naturel	Ensemble	Oui	9	N/I
38-03	Milieu naturel	Ensemble	Oui	9	N/I
38-04	Milieu rural (champs, boisés)	Ensemble	Non	9	24,7
38-05	Milieu naturel	Ensemble	Non (glissière)	8	N/I
38-06	Montagnes (boisés, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Non (glissière)	8	23,1
38-07	Milieu rural (champs, boisés, bâtiments, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Non (glissière)	8	23,0
38-08	Milieu naturel	Rapprochée	Oui	8	N/I
38-09	Milieu naturel (boisés)	Ensemble	Oui	8	N/I
38-10	Milieu naturel	Rapprochée	Oui	8	N/I
38-11	Milieu naturel	Rapprochée	Oui	8	N/I
38-12	Milieu naturel	Rapprochée	Oui	8	N/I
38-13	Montagnes (boisés, champs, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Non (glissière)	6	18,7
38-14	Montagnes (boisés, champs, bâtiments, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Oui	6	18,5
38-15	Montagnes	Ensemble	Oui	5	17,7
38-16	Milieu rural (champs, animaux, bâtiments)	Ensemble	Oui	13	44,0
38-17	Milieu rural (champs, bâtiments)	Ensemble	Oui	12	38,2
38-18	Milieu rural (champs, boisés)	Ensemble	Oui	11	37,1
38-19	Milieu rural (champs, boisés)	Ensemble	Non (glissière)	9	24,7
38-20	Montagnes (boisés, champs, habitation, montagnes au 3 ^e plan)	Ensemble	Oui	6	18,5
38-21	Milieu rural (champs, boisés, montagnes, habitations)	Ensemble	Oui	4	14,1
38-22	Route (route, boisés, montagnes au 3 ^e plan et dans l'axe de la route (Mont Saint-Sauveur, viaduc)	Ensemble	Non (glissière)	4	13,6
38-23	Route (route, montagnes au 2 ^e et 3 ^e plans)	Ensemble	Oui	2	9,9
38-24	Montagnes	Ensemble	Oui	2	3,8
38-25	Route (route, talus rocheux, montagnes sur l'horizon)	Ensemble	Oui	2	3,4
38-26	Milieu naturel (lac, montagnes)	Ensemble	Non (glissière)	1	2,6
38-27	Montagnes	Ensemble	non	1	0,1

Annexe 9-3
Proportion détaillée des types d'images pour tous les participants : tableau-synthèse

Tableau-synthèse : Proportion détaillée des types d'images pour tous les participants, parcours 1

	Nombre d'images	Composante prédominante de l'image							
		Route(s) %	Village %	Milieu rural %	Montagnes %	Site récréo- touristique %	Milieu périurbain %	Milieu naturel %	Emprises %
01	9	66,6	11,1	11,1	11,1				
02	7	42,9			42,9	14,3			
03	2			100					
04	11	36,4			54,5		9,1		
05	8	12,5		25	50	12,5			
06	14	7,1		28,6	57,1			7,1	
07	14	28,6		35,7	28,6		7,1		
08	4				100				
09	7			42,9	57,1				
10	12	16,6		50	16,6		8,3	8,3	
11	15	60	6,6		26,6	6,6			
12	12	50		33,3	16,7				
13	20	10		10	45		5	25	5
14	0								
15	1	100							
16	13	69,2			7,7			7,7	15,4
17	12	16,7		8,3	58,3			16,7	
18	13		7,7		23,1		7,7	61,5	
19	0								
20	17	64,7		5,9	11,8		5,9	11,8	
21	12	16,7	8,3		50		8,3	16,7	
22	15	40,7		6,7				33,3	13,4
23	19			52,6	26,3		5,3	10,5	5,3
24	13	38,5		38,5	15,3		7,7		
25	10	40			60				
26	9	33,3		22,2	44,4				
27	16	25		18,7	56,3				
28	12	8,3			58,3		8,3	16,7	8,3
29	12	66,6		8,3	25				
30	12	16,7		25	41,7			16,7	
31	13	30,1		38,5	23,1				7,7
32	11	54,5		9,1	27,3		9,1		
33	17	5,9	5,9	41,2	35,3		5,9	5,9	
34	12	16,7		41,7	16,7			16,7	8,3
35	8	12,5		12,5	75				
36	8	37,5						62,5	
37	9	55,6	11,1	22,2		11,1			
38	0								
399 Moyenne		1079,9/35 30,9%	50,7/35 1,44%	688/35 19,66%	1103,5/35 31,5%	44/35 1,27%	87,7/35 2,5%	317,1/35 9,6%	68,4/35 1,96%

Tableau-synthèse : Proportion détaillée des types d'images pour tous les participants, parcours 2

	Nombre d'images	Composante prédominante de l'image							
		Route(s) %	Village %	Milieu rural %	Montagnes %	Site récréo- touristique %	Milieu périurbain %	Milieu naturel %	Emprises %
01	12	66,6		8,3	16,7	8,3			
02	5	80			20				
03	16	18,8		31,3	43,8			6,3	
04	14	21,4		14,3	50		7,1	7,1	
05	9	55,6		11,1	33,3				
06	12	33,3		16,7	50				
07	9	44,4		22,2	22,2			11,1	
08	7	57,1			28,6			14,3	
09	3	33,3			33,3			33,3	
10	15	26,7		40	13,3	6,7		13,3	
11	10	10		30	10	30	10	10	
12	8	50			37,5		12,5		
13	5	20			60			20	
14	22	68,2		4,5	13,7	4,5	4,5	4,5	
15	25	60		16	16	4	4		
16	14	57,1			7,1			21,4	14,3
17	8	37,5		37,5	12,5	12,5			
18	13	7,7			69,2			23,1	
19	19	10,5		31,6	42,1	5,3	5,3	5,3	
20	10	70			20			10	
21	11	36,3		9,1	45,5	9,1			
22	11	45,4			9,1	9,1		18,2	18,2
23	7			42,9	14,3	28,6			14,3
24	7	14,3			57,1		14,3	14,3	
25	5	40			60				
26	8	62,5			37,5				
27	8	87,5						12,5	
28	13	15,4		7,7	61,5			7,7	7,7
29	6	100							
30	11	27,2		45,5	9,1			18,2	
31	6	16,7	16,7	33,3	33,3				
32	15	40		33,3	13,3	6,7			6,7
33	3			33,3				33,3	33,3
34	15	13,3		20	20	6,7		13,3	26,7
35	2			50	50				
36	17	41,2			5,9			52,9	
37	11	45,5		27,3	18,2	9,1			
38	27	11,1		25,9	25,9			37,0	
419 Moyenne		1424,6/38 37,5%	16,7/38 0,4%	591,8/38 15,6%	1060/38 27,9%	140,6/38 3,7%	57,3/38 1,5%	387,1/38 10,2%	121,2/38 3,2%

Annexe 9-4
Inventaire des prises de vues selon leur localisation, pour les deux parcours

Localisation des images sur le parcours et récurrence dans le choix des images: parcours 1

	Entité	Sujet	Numéros d'images		Récurrence totale des prises	
0,0 km	1		10-12, 34-12	2		
0,6			10-11, 33-12	2		
0,8			22-26	1		
1,2			16-22	1		
4,2			22-25	1		
4,8			12-21	1		
7,4		Vue sur une ferme et des champs sur la droite : vues obliques ou latérales	22-24, 07-23	2	27 par 16 participants	
7,5			33-20, 31-14, 17-13, 23-16, 24-21	5		
7,8			24-20, 10-10, 09-07, 10-09, 23-15, 03-02, 07-22, 34-11	8		
7,9			23-14, 34-10	2		
8,0			37-20, 31-13	2		
8,1			33-19	1		
8,2			27-24, 12-20	2		
8,3			09-06	1		
8,4			26-19, 12-19, 16-21	3		
8,7			10-08, 24-19	2		
9,5			34-09	1		
9,8			Vue sur le boisé de Mirabel : prises de vues axiales ou légèrement obliques	34-08		1
9,9		22-23		1		
10,0		07-21		1		
10,6	29-14, 22-22	2				
11,9	2	Vues sur la plaine de Mirabel : champs, bâtiments de ferme, etc. : prises de vues axiales, latérales ou obliques dans les deux sens	15-01	1	27 /18	
12,1			07-20	1		
12,4			01-09, 33-18	2		
12,5			31-12	1		
12,7			34-07	1		
12,8			33-17	1		
12,9			05-17, 32-11, 33-16, 27-23, 03-01, 34-06	6		
13,0			24-18	1		
13,1			23-13, 10-07, 24-17, 31-10	2		
13,2			23-12, 37-19, 30-20	3		
13,3			12-17	1		
13,5			09-05, 12-18	2		
13,7			07-19	1		
13,8			23-11, 13-20	2		
14,6	3	Vues sur la plaine de Lachute , champs à droite : prises de vues obliques	22-21, 31-09	2	5/5	
14,8			23-10, 33-15, 10-06	3		
16,2			27-22	1		
20,6	4	Vue sur l'intersection des routes à St-Jérôme	31-08	1	5	
20,7			07-18	1		
20,9			30-19, 29-13	2		
21,1			16-20	1		
22,4			23-09	1		
23,1		36-08	1			
23,4	5		32-10	1	4/4	
24,6			37-18	1		
24,7			24-16, 27-21, 26-17	3		
			1 ^{ère} percée rivière du nord sur la droite : vue latérale	33-09, 23-08, 18-13, 13-19		4
25,0				20-17		1
25,8				16-10		1
25,9			2 ^e percée rivière du nord sur la droite : vue latérale	29-12, 18-10, 30-18, 13-18, 23-07		5

26,9	6		34-05	1	
27,2		Vue oblique sur les champs et les bâtiments à gauche	13-17, 20-16	2	4
27,3			06-14	1	
27,5			13-16	1	
28,0			21-23	1	
28,3	7		32-09	1	
29,0			29-11, 01-08	2	
29,3			07-17	1	
29,5			31-07	1	
29,6			13-14	1	
30,0			01-07	1	
30,1		Vue sur la route, l'emprise latérale en talus prononcés et les montagnes à l'arrière-plan : prise de vue axiale	16-09, 37-17, 26-16, 10-05, 20-15, 27-20	6	6/6
30,2			18-09, 18-08		
		2 ^e vue sur la route, panneau pour Piedmont, l'emprise latérale en talus prononcés et les montagnes à l'arrière-plan : prise de vue axiale	12-16, 21-22		2/2
30,8		Arbres sur la gauche avec chemin secondaire	33-14, 18-07	2	2/2
31,0	8	Vue sur la route, les boisés à droite et les montagnes à l'arrière-plan : prise de vue axiale ou lég. oblique	24-15	1	8
31,1			31-06	1	
31,2			07-16, 28-12, 27-19, 32-08	4	
31,5			36-06, 18-06	2	
32,1		Vue sur les boisés et montagnes au 3 ^e plan, sur la droite : prise de vue latérale	12-15, 23-06, 32-07	3	10/10
32,6			(33-13) autre vue	1	
32,7			02-12, 27-18, 35-10, 21-21, 28-11, 13-13, 11-17	7	
32,8		Vue sur les boisés et montagnes au 3 ^e plan, sur la droite : prise de vue latérale	18-05	1	39 /24
32,9			08-07, 06-13, 09-04, 02-11, 09-03, 13-11, 10-03, 28-09, 10-04, 30-17, 23-05	11	
33,0			06-12, 05-16, 24-14, 28-08, 01-06, 27-17, 21-20, 31-05, 29-10, 11-16, 32-06, 35-09	12	
33,1			18-04, 13-12, 28-06, 30-16, 06-07, 16-08, 35-08, 17-11, 13-10, 26-15, 33-12,	11	
33,2			28-07, 23-04	2	
33,3			09-02, 17-12	2	
33,8		13-09	1		
34,0	9		02-10	1	
34,2		Vue sur champs et montagnes en arrière-plan sur la droite : vue en oblique ou latérale	23-03, 29-09	1	14 /13.
34,3			06-05, 07-15, 06-06, 30-15, 05-15, 28-05, 06-11, 35-07	8	
34,4			28-11, 11-17, 27-16, 17-10, 13-13	5	
34,5			23-02, 10-02	2	
34,6			05-14	1	
35,2		10	Mont Avila : vue axiale	(13-08) 29-08, 37-16	3
35,5	1. Mont Avila : vues obliques et latérales		11-15	1	1.3/3
36,0			05-13, (37-15, 16-07)	3	2.2/2
36,1	2. Village de Saint-Sauveur : vue axiale		11-14	1	
36,3			32-05	1	
37,2	Vue sur le village de Saint-Sauveur sur la gauche : prise de vue en oblique ou en latérale		21-19	1	7/7
37,3			33-11, 11-13, 01-05, 18-03, 37-14, 20-14	6	

37,4			32-04	1	
37,8		1. Vue sur le viaduc à la	33-10, 13-06	2	1.3/3
38,0		sortie : vue axiale	24-13, 36-05	2	2.2/2
38,1		2. Vue sur les arbres à droite du viaduc	21-18	1	
38,4	11	Montée Mt-Gabriel : vue axiale en contreplongée	36-04, 04-12	2	2/2
38,5		Bouquet d'arbres sur la droite	34-04, 18-02	2	2/2
38,6			11-12	1	
38,8		1. Percée visuelle vers le Mont-Olympia : prise de vue latérale	07-14, 11-11, 30-14, 17-09, 21-17, 13-05, 06-04	7	1.5
38,9		2. Vue sur Mont-Gabriel	04-11, 13-04, 17-08, 01-04, 29-07, 11-10, 20-13, 20-12, 25-11, 32-03, 35-06, 34-03, 02-09, 16-06, 12-14	15	2. 31
39,0			22-16, 30-13, 21-16, 37-13	4	
39,2			26-13, 05-12, 27-15, 24-12, 22-15	5	
39,3			36-03	1	
39,4			36-02	1	
39,5			10-01, 20-11	2	
39,6			11-09	1	
39,8			35-05	1	
39,9		2 ^e percée visuelle Mt - Olympia (majorité d'images)	04-10 / 11, 08	1 / 1	8
40,0			06-03	1	
40,2			04-08, 30-12, 12-13, 21-15 / 07-13, 16-05	4 / 1 / 1	
40,3			27-14, 02-08	2	
40,6			26-12	1	
41,6	12	1. Vue fermée et montagnes dans l'axe de la route : prise de vues axiale	29-06, 27-13	2	1. 4
41,7		2. Vue sur le rocher sur la gauche : prise de vues en oblique	31-04, 17-07, 25-10, 28-02	4	2. 8
41,8			25-08, 18-01, 24-11	3	
42,0			36-01	1	
42,1		Vue sur les courbes de la route et la 1 ^{ère} vallée	16-04, 24-10	2	5/5
42,2			32-02, 04-07, 06-02	3	
42,5			13-03	1	
43,0		Vue sur le pont de Ste-Adèle : vue axiale	12-12, 24-09, 02-07, 22-14	4	8/8
43,1			20-10, 01-03, 31-03, 25-09	4	
44,2		Vue sur la rivière du nord et les montagnes en arrière-plan : vue latérale	13-02, 06-01, 21-14, 30-11, 28-01, 17-06	6	6
44,9			16-03	1	
45,0			20-09	1	
45,3			07-12	1	
45,5			11-07	1	
45,9		Panorama 2 ^e vallée	30-10, 13-01	2	2/2
46,1		Vue sur les rochers à droite, la route et les montagnes dans l'axe de la route : vue axiale	35-04, 21-13 / 02-06	2 / 1	7
46,2			11-06, 20-07, 29-05, 25-07, 22-13, 12-11	6	
46,6		Vue en surélévation sur la vallée de la rivière aux Mulets sur la droite : vue en oblique ou en latérale	08-04, 01-02, 08-05, 26-10, 33-06, 23-01, 04-06, 06-10, 10-02, 25-06	10	27
46,7			21-12, 20-06, 17-04, 07-11, 27-11, 32-01, 29-04, 31-02, 27-12, 27-10 / 04-05	10 / 1	
46,8			26-11, 20-05, 17-05, 33-05, 33-04, 35-03, 05-11	7	
47,0		Vue sur un groupe de montagnes sur la droite : vue latérale	33-03, 23-27, 25-05, 35-02, 05-10, 04-03, 09-01	7	7/7
47,7			04-04	1	
48,0	13		11-05	1	

48,2	Montée vers Val-Morin : vue oblique vers le roc à gauche	37-12, 16-01	2	2/2
48,3	Vue axiale sur la montée vis-à-vis le panneau	07-10	1	4/4
48,4		20-04, 04-02, 06-09	3	
49,1		20-03	1	
49,4	Vue axiale sur la courbe droit devant	11-04, 25-04	2	2/2
49,5	Vue latérale vers le Chantecler	29-01, 06-08/ 22-12	1 / 2	4/4
49,7		25-03, 17-02	2	
50,0		23-26	1	
50,1	Vues sur la route, la courbe et le roc sur la droite : vue axiale	20-02, 12-10, 01-01	3	7/6
50,4		20-01, 31-01	2	
50,7		11-03, 29-03	2	
50,8		27-09	1	
50,9		29-02	1	
51,8	Ferme dans les montagnes	23-25, 30-09, 33-01, 35-01	4	4
52,2		08-01	1	

Localisation des images sur le parcours et récurrence dans le choix des images: parcours 2

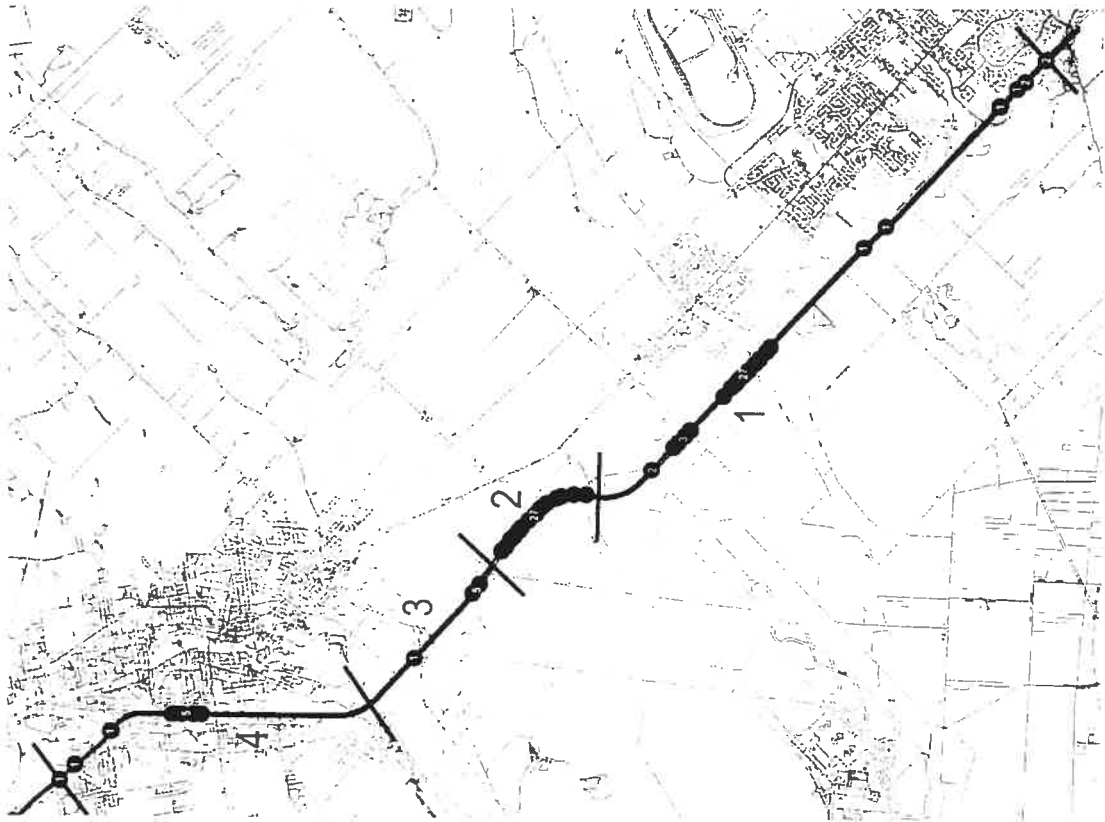
	Entité	Sujet	Numéros d'images		Récurrence totale des prises	
0,1 km	1		24-07, 16-19, , 18-26, 38-27, 12-08	5		
0,2		Vue particulière, l'encadrement de la route et montagnes en arrière-plan : vue axiale	01-21, 17-23, 18-25, 26-07, 09-10, 26-08, 14-22, 07-0	8	12	
0,5			30-06, 08-18, 28-25, 14-21	4		
0,6			19-22	1		
0,7			17-22, 28-24	2		
0,8			34-27, 03-18	2		
0,9			11-02, 18-24, 17-01, 25-01, 24-08, 25-02	6		
1,1			Vue panoramique : prise de vue axiale	32-27, 02-05		2
1,2		04-26, 10-27, 32-26		3		
1,4		15-19, 06-27, 07-08, 09-09, 14-20, 30-26, 21-11, 01-20, 05-09, 16-18		10		
1,5		26-06, 26-05, 17-21, 08-17		4		
1,6			19-21, 08-16	2		
1,8			19-20	1		
2,1			27-08	1		
2,3			06-25, 06-26	2		
2,4			31-20	1		
2,5		1.Vue panoramique sur la vallée de la rivière aux Mulets : axiale 2.Vue sur le lac en contrebas sur la droite : prise de vue latérale	14-19, 32-25, 15-18, 37-11 / 09-08 / 08-15, 19-19, 01-19	7 / 1	Pano-rama : 11 Lac : 12	
2,6			06-24, 16-27, 07-07, 08-14, 10-26, 11-27, 38-26, 34-25, 27-07	9		
2,7			03-17	1		
2,8			30-05	1		
2,9			27-06, 18-23, 14-18, 24-06, 28-23	5		
3,4				12-07, 38-25		2
3,7				15-12, 06-23		2
3,8		Percée visuelle sur la vallée de la rivière aux Mulets : prise de vue oblique	07-06, 16-26, 14-17, 02-04, 28-22, 38-24, 18-21, 06-22, 01-18	9	8	
4,1			16-17	1		
4,5		15-27	1			
4,6	Vue panoramique de la vallée de Ste-Adèle : prise de vue axiale	15-17, 06-21	2	11		
4,7		18-22, 21-10	2			
4,8		14-16, 32-24, 36-25	3			
4,9		26-04, 16-16, 05-08, 19-18	4			
5,0		22-11, 08-13, 08-12	3			
5,2	Vue sur la formation montagneuse : prise de vue latérale	19-16, 03-15 / 19-17 /	2 / 1	7		
5,4		27-05, 36-24, 13-25, 15-11, 25-16, 04-25, 28-21	7			
5,5	Vue sur la sortie de Ste-Adèle et les montagnes en arrière-plan	15-10	1	7		
5,6		15-25	1			
5,7		14-15	1			
5,8		36-23, 22-10, 15-09, 24-05	4			
6,2		15-08, 36-22	2			
6,4		12-06	1			
6,7		29-20, 04-24, 28-20	3			
7,1		27-04	1			
7,3		03-14	1			
7,7		15-07	1			
8,2		14-14	1			

8,3			30-04	1	
8,5		Vue sur le pont de Ste-Adèle : vue axiale	15-16, 31-19, 29-19, 36-21	4	6
8,6			15-06, 11-26	2	
9,2		Vue sur la vallée et la courbe de la route : prise de vue axiale	36-20, 04-23	2	9
9,3			36-19, 26-03, 14-13, 27-03	4	
9,4			25-15	1	
9,5			24-04, 12-05, 21-09	3	
9,7			34-24, 27-02	2	
9,9			38-23	1	
10,0			14-12, 03-13	2	
10,1			29-18, 20-27	2	
10,2			32-23	1	
10,7	3		20-26, 02-03	2	
10,8			23-22, 19-14, 12-04, 15-24	4	
10,9			01-17	1	
11,1		Vue sur le pic rocheux : prise de vue latérale	22-09, 28,19, 26-02	3	4
11,2			19-15, 18-19	2	
11,3		Vue sur la vallée et les montagnes en arrière-plan : vue axiale	14-11	1	5
11,4			27-01, 20-25, 36-19	3	
11,6			14-10		
11,9		1 ^{ère} percée visuelle vers le mont Olympia : latérale	05-07, 30-03, 04-22, 21-08	4	6
12,0			19-13, 19-12, 11-25	3	
12,6			15-23, 20-24	2	
12,8			22-08	1	
13,4		2 ^e percée visuelle vers le Mont-Olympia : latérale	19-11, 01-16, 18-18, 03-11, 21-07, 13-24	6	6
13,6	4	Vue de la route, du viaduc et des centres de ski en arrière-plan	38-22, 25-14	2	10
13,7			07-05, 13-23, 19-10, 11-15, 12-03, 17-20	6	
13,8			05-06	1	
13,9			14-09	1	
14,0		Vue éloignée de la route, du village et des centres de ski en arrière-plan: vue axiale	02-02, 16-25, 10-25	3	8
14,1			15-22, 38-21, 37-10, 05-05, 21-06	5	
14,2			29-17	1	
14,4		Vue plus rapprochée de la route, du village et des centres de ski en arrière-plan : vue axiale	26-01, 31-18, 04-21	3	5
14,5			01-14	1	
14,6			17-19	1	
14,7			15-21	1	
15,0		Vue sur le centre de ski : vue oblique ou latérale	22-07	1	5
15,1			14-08, 37-09	2	
15,2			11-24, 10-24	2	
15,5			16-15	1	
15,9			22-06	1	
16,8		Percée visuelle sur les montagnes au 3 ^e plan : vue latérale	28-17, 06-20, 04-20, 28-18	4	4
17,4	5		15-04	1	
17,5		1. Vue sur les montagnes au 3 ^e plan : vue latérale ou oblique	25-13, 07-04, 05-04, 05-03, 24-03, 03-10, 04-19	7	1.13
17,6			29-16	1	2.5
17,7		2. Vue sur la route et les montagnes au 3 ^e plan : vue axiale	04-18, 10-23, 18-17, 37-08, 34-21, 28-16, 38-15, 32-22	8	
17,8			17-18	1	
17,9			22-04, 21-05, 03-09	3	
18,0			36-18, 32-21	2	
18,2			22-03, 23-23	2	
18,4	6		12-02	1	
18,5		Vue sur les montagnes au 3 ^e plan : vue latérale ou oblique	36-17, 05-02, 11-23, 01-13, 31-17, 38-20, 38-14, 06-18	8	28

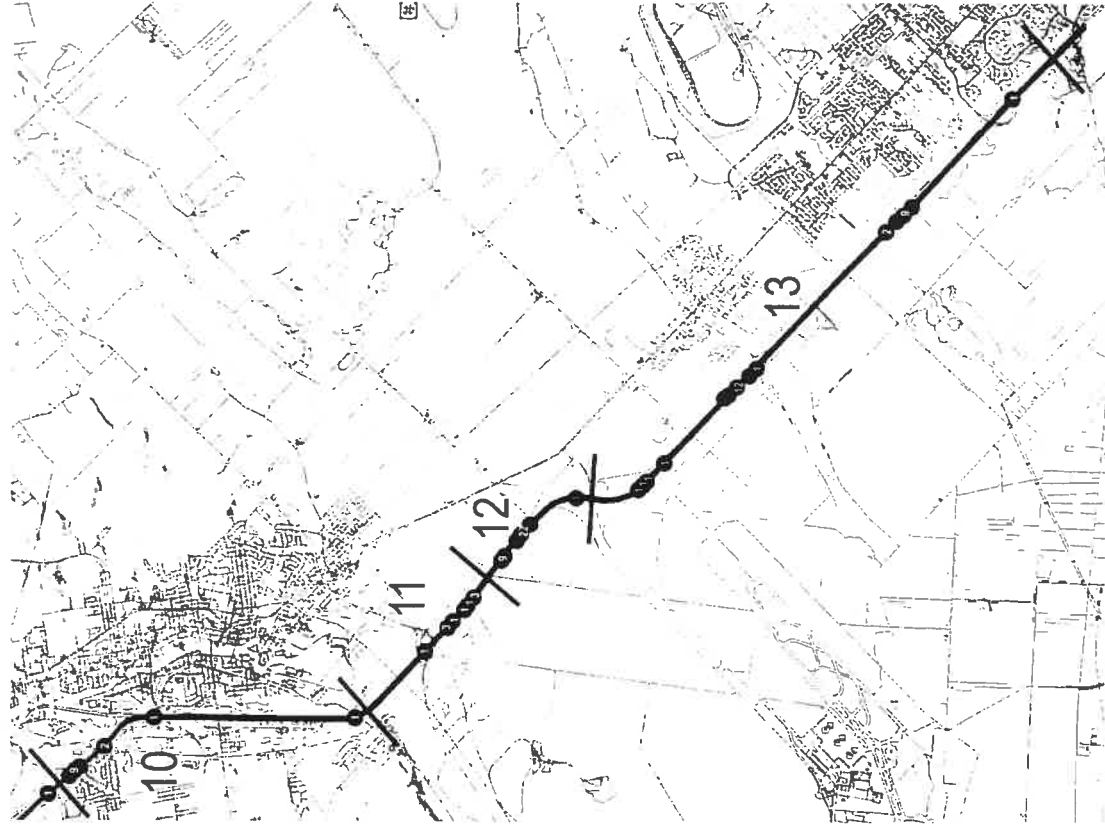
18,6			20-23	1	
18,7			13-22, 37-07, 38-13, 28-15, 04-17, 25-12, 37-06, 06-17, 24-02, 03-08	10	
18,8			06-19, 12-01, 18-16, 21-04, 14-07, 10-22	6	
19,2			15-03, 34-20, 32-20	3	
19,3			37-05	1	
19,7	7		16-14	1	
20,7			20-21	1	
21,6			36-15, 22-02	2	
21,9	8		36-16	1	
23,0			38-07, 04-15	2	
23,1			38-06	1	
23,9			22-01	1	
24,6	9	Vue sur une vallée, des bâtiments de ferme : vue latérale	03-07, 10-19, 04-14, 33-08, 28-14, 30-25, 11-22	7	7
24,7		Vue sur une 2 ^e vallée, des bâtiments de ferme : vue latérale	38-19, 32-19, 38-04	3	6
24,8			04-13, 10-18, 32-18	3	
25,2		Vue sur un talus avec un arbre isolé : vue axiale ou oblique	16-12, 36-14	2	4
25,4			28-13, 33-07	2	
27,2			15-20	1	
27,3			11-21, 24-01	2	
28,3			14-06	1	
28,8	10	Approche Saint-Jérôme : vue sur la route et la perspective vers le lointain : vue axiale	08-10, 16-11, 14-05, 10-17, 21-03	5	11
28,9			32-17, 30-24, 20-19	3	
29,0			02-01	1	
29,5			37-04, 01-12	2	
30,5			29-15	1	
34,2			14-04	1	
36,0	11		03-06	1	
36,6			10-16, 01-11, 19-06	3	
36,7			14-03	1	
37,0			07-03	1	
37,1			38-18	1	
37,3			19-05	1	
38,2	12	Vue sur la plaine de Mirabel, vers la droite : vue oblique ou latérale	31-16, 34-18, 32-16, 38-17, 11-20, 37-03, 30-23, 15-15	8	31
38,3			23-21	1	
38,7			14-02, 34-17	2	
38,8			15-14, 19-03, 19-02, 37-02, 19-04, 17-17, 30-02, 31-15, 10-15, 32-15, 17-16, 21-02, 07-02, 06-16, 03-04, 23-20	16	
39,0			26-18, 05-01, 06-15, 11-19, 03-03	5	
39,9			36-13	1	
41,0	13		16-24	1	
41,1			36,12	1	
41,2			14-01	1	
41,7			07-01	1	
43,4		Champs et ferme à droite; vue oblique et latérale	10-14	1	12
43,5			37-01, 17-15, 30-22, 19-01, 23-19	5	
43,8			10-13, 15-13	2	
44,0			15-02, 38-16, 32-14, 30-01	4	
44,2			34-15	1	
47,8			36-10, 34-14	2	
48,0		Vue sur le golf à droite : vue latérale	34-13, 32-13, 11-18	3	9
48,1			23-18, 23-17, 21-01	3	

48,4		17-14, 01-10, 16-23	3	
51,0		36-09	1	

Annexe 9-5
Cartes de récurrence des images, sections de plaine

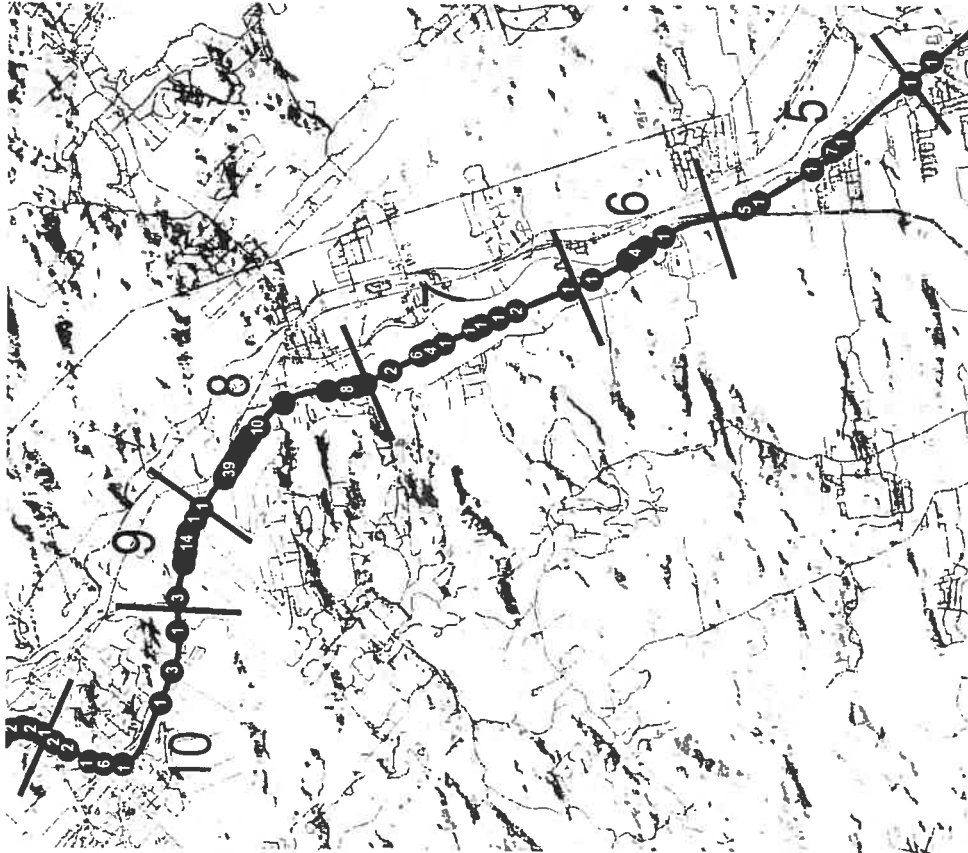


Section de plaine, parcours 1
 N.B. La partie en blanc représente le bassin visuel visible à partir du
 corridor de l'autoroute 15. Source: Ministère des Transports, 2001.

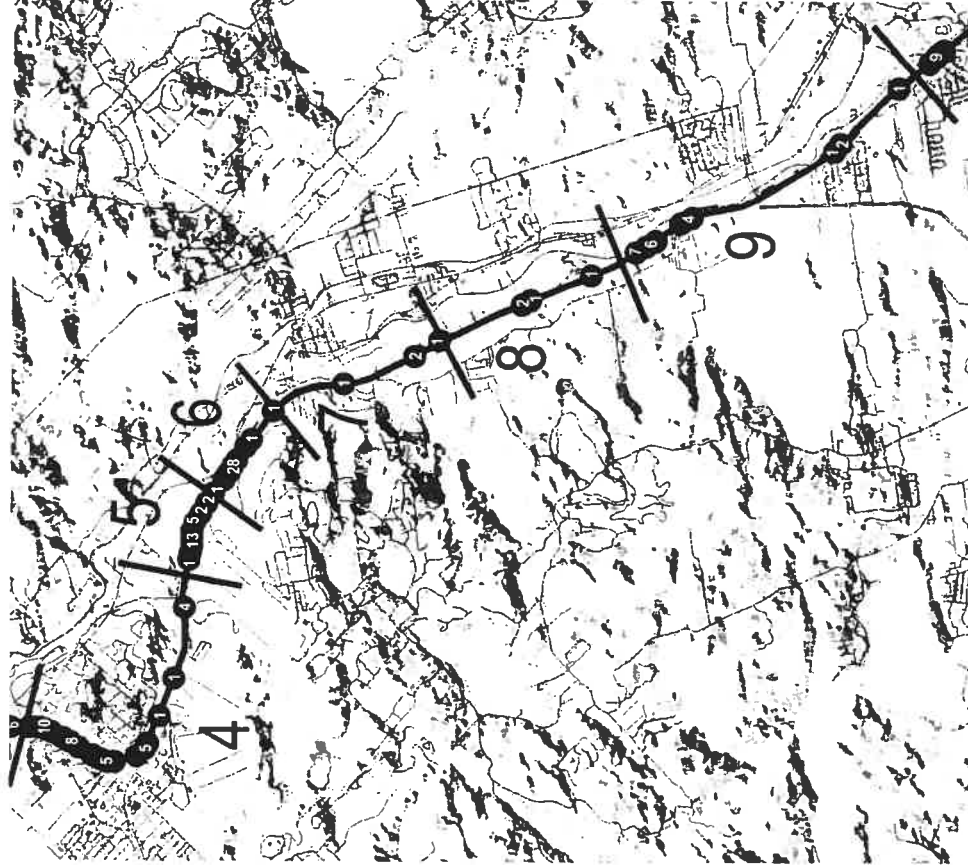


Section de plaine, parcours 2
 N.B. La partie en blanc représente le bassin visuel visible à partir du
 corridor de l'autoroute 15. Source: Ministère des Transports, 2001.

Annexe 9-6
Cartes de récurrence des images, sections de collines

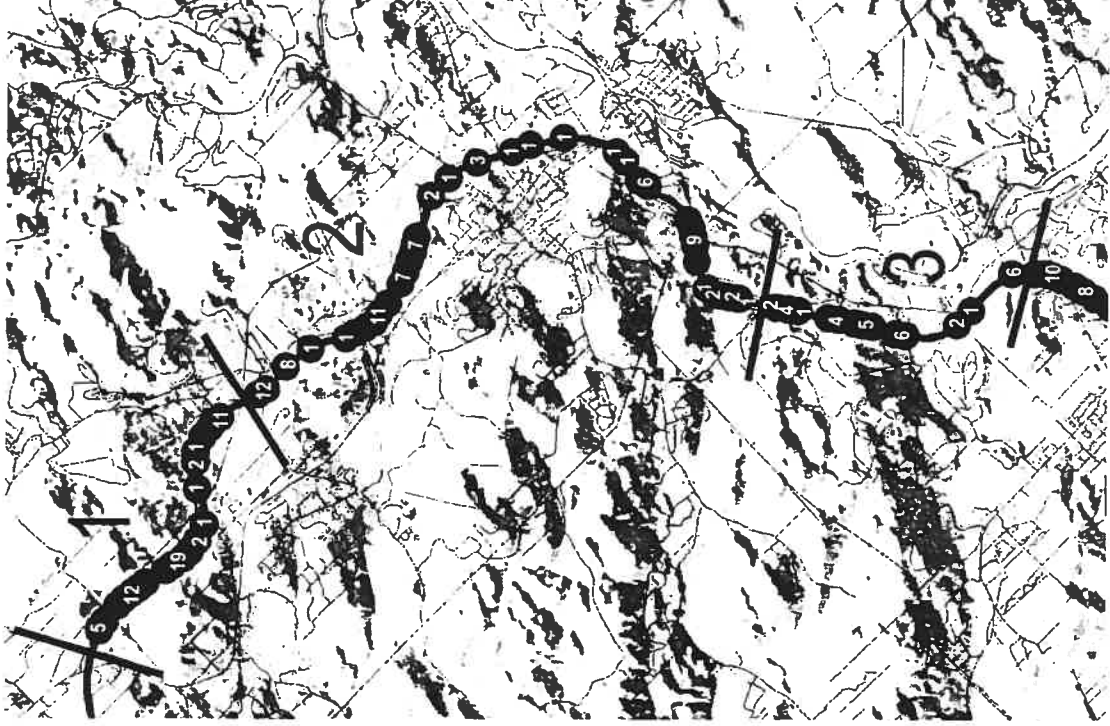


Section de collines, parcours 1
 N.B. La partie en blanc représente le bassin visuel visible à partir du
 corridor de l'autoroute 15. Source: Ministère des Transports, 2001.



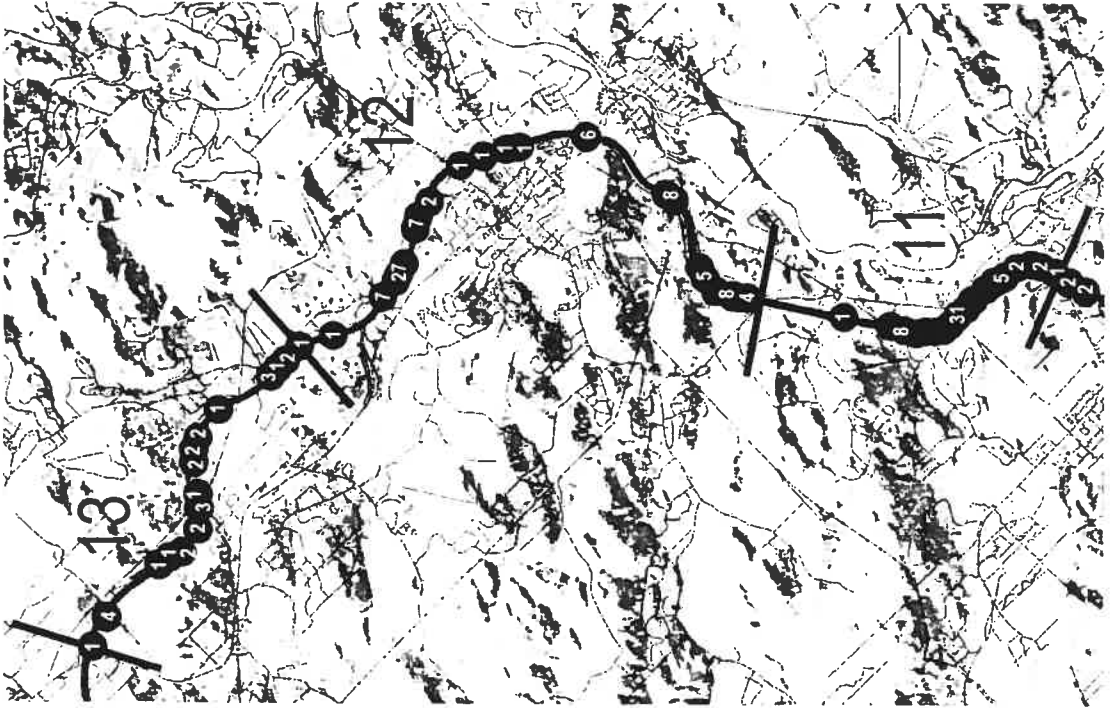
Section de collines, parcours 2
 N.B. La partie en blanc représente le bassin visuel visible à partir du
 corridor de l'autoroute 15. Source: Ministère des Transports, 2001.

Annexe 9-7
Cartes de récurrence des images, sections de montagnes



Section de montagnes, parcours 2

N.B. La partie en blanc représente le bassin visuel visible à partir du corridor de l'autoroute 15. Source: Ministère des Transports, 2001.



Section de montagnes, parcours 1

N.B. La partie en blanc représente le bassin visuel visible à partir du corridor de l'autoroute 15. Source: Ministère des Transports, 2001.

Annexe 9-8
Images d'emprises et images dont l'emprise est la composition prédominante :
tableau- synthèse

Répartition des images d'emprises, parcours 1

	Nombre d'images comprenant réellement une emprise	Intégration dans la composition générale	Végétal de l'emprise choisi spécifiquement
01	2	2 ou 100% (montagnes) 01-01, 01-04	0
02	0		
03	1	1 ou 100% (champs) 03-01	0
07	2	2 ou 100% (champs) 07-15, 07-22	
08	0		
09	2	2 ou 100% (champs) 09-05, 09-07	0
10	4	3 ou 75% (champs et montagnes) 10-06, 10-07, 10-12	1 ou 25% (talus) 10-05
12	6	4 ou 66,6% (champs) 12-14, 12-18, 12-19, 12-20	2 ou 33% (fleurs) 12-12, 12-17
13	2	1 ou 50% (boisé) 13-15	1 ou 50% (fleurs) 13-07
15	0		
16	0		
17	2	1 ou 50% (contraste des couleurs) 17-07	1 ou 50% (végétation de l'emprise; phragmites) 17-12
21	1	1 ou 100% (vue d'ensemble) 21-22	0
22	9	6 ou 66,6% (boisés) 22-14, 22-17, 22-20, 22-21, 22-22, 22-25	3 ou 33,3% (2 fleurs, 1 graminées) 22-12, 22-18, 22-19
24	2	2 ou 100% (champs) 24-17, 24-20	0
25	1	1 ou 100% (talus) 25-04	0
26	1	1 ou 100% (champs) 26-18	0
27	5	5 ou 100% (3 boisés, 2 champs) 27-13, 27-21, 27-22, 27-23, 27-24	0
28	1	0	1 ou 100% (fleurs) 28-03
29	1	1 ou 100% (talus boisés) 29-11	0
31	3	3 ou 100% (champs) 31-09, 31-12, 31-13	0
32	2	2 ou 100% (talus boisés) 32-02, 32-05	0
34	5	4 ou 80% (Mont-Gabriel, 2 champs, 1 talus boisé) 34-03, 34-10, 34-11, 34-12	1 ou 20% (fleurs) 34-05
35	1	0	1 ou 100% (graminées) 35-07
36	3	3 ou 100% (boisés) 36-05, 36-07, 36-08	0
37	5	1 ou 20% (champs) 37-20	4 ou 80% (fleurs) 37-14, 37-17, 37-18, 37-19
Moyenne	61/26 ou 2,3 images/répondant	46/61 ou 75,4% des images	15/61 ou 24,6% des images

Répartition des images d'emprises , parcours 2

Répondant	Images comprenant réellement une emprise	Intégration dans la composition générale	Végétal de l'emprise choisi spécifiquement
01	1	1 ou 100% (talus boisés) 01-17	0
02	0		
03	6	6 ou 100% (4 champs, 1 boisé, 1 montagne) 03-03, 03-04, 03-05, 03-06, 03-14, 03-15)	0
07	0		
08	2	2 ou 100% (montagnes) 08-12, 08-13	0
09	0		
10	4	3 ou 75% (3 champs) 10-13, 10-14, 10-15	1 ou 25% (talus de « foin ») 10-20
12	0		
13	0		
14	8	8 ou 100% (4 montagnes, 2 champs, 1 talus boisé, 1 route) 14-02, 14-04, 14-05, 14-06, 14-11, 14-12, 14-13, 14-21	0
15	2	2 ou 100% (1 route, 1 talus boisé) 15-23, 15-27	
16	6	3 ou 50% (boisés) 16-13, 16-15, 16-23	3 ou 50% (fleurs ou végétation de l'emprise) 16-12, 16-16, 16-24
17	1	0	1 ou 100% (végétation de l'emprise centrale) 17-18
21	3	3 ou 100% (boisé, route, champs) 21-02, 21-03, 21-11	0
22	7	6 ou 85,7% (3 boisés, 1 talus, route) 22-02, 22-03, 22-04, 22-05, 22-06, 22-09	1 ou 14,3% (végétation de l'emprise centrale) 22-11
24	0		
25	1	1 ou 100% (vue d'ensemble de la route) 25-15	0
26	0		
27	3	1 ou 33,3% (boisé) 27-04 (contraste de couleurs)	2 ou 66,6% (végétation de l'emprise centrale) 27-01, 27-03
28	1	0	1 ou 100% (végétation du talus latéral) 28-13
29	0		
31	2	2 ou 100% (champs) 31-15, 31-16	0
32	4	3 ou 75% (1 golf, 2 champs) 32-13, 32-14, 32-15	1 ou 25% (fleurs) 32-21
34	7	2 ou 28,6% (2 boisés) 34-13, 34-16 (contraste boisé-bordure)	5 ou 71,4% (fleurs dans l'emprise centrale, phragmites dans l'emprise latérale) 34-15, 34-19, 34-23, 34-24, 34-26
35	0		
36	9	5 ou 55% (boisés) 36-11, 36-12, (montagnes) 36-19, 36-20, 36-24	4 ou 45% (3 végétation du talus, 1 végétation de l'emprise centrale) 36-13, 36-15, 36-16, 36-18
37	1	1 ou 100% (champs) 37-03	0
Moyenne	68/26 ou 2,6 images/répondant	49/68 ou 72,1%	19/68 ou 27,9%

